

# INSERTION DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES

*Juin 2024*



## Résultats de l'enquête 2024

*Réalisée entre janvier et mars  
par 199 Grandes écoles membres de la CGE*

---

Cette **32<sup>ème</sup> enquête** sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2024. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.



Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI) et la Conférence des grandes écoles (CGE).

La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Nicole Allain de l'ENSAI et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.



---

## Sommaire

---

<i>Sommaire</i>	4
<i>Avant-propos</i>	6
<i>L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE</i>	7
<b>Enquête 2024 sur l'insertion des diplômés</b>	<b>9</b>
1. <i>32 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles</i>	11
2. <i>Taux de réponse et couverture de l'enquête 2024</i>	12
3. <i>Évolution de la participation à l'enquête</i>	14
4. <i>Caractéristiques de la population interrogée</i>	15
<b>Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion</b>	<b>17</b>
1. <i>Situation des diplômés</i>	18
2. <i>Principaux indicateurs</i>	22
<i>Note sur les principaux indicateurs</i>	30
<b>Accès à l'emploi</b>	<b>31</b>
1. <i>Durée de la recherche du premier emploi</i>	33
2. <i>Cheminement vers l'emploi</i>	34
3. <i>Adéquation de la formation à l'emploi</i>	35
4. <i>Critères de choix de l'emploi</i>	36
5. <i>Satisfaction dans l'emploi</i>	36
6. <i>Recherche d'un autre emploi</i>	38
<b>Caractéristiques des emplois</b>	<b>39</b>
1. <i>Statut salarié / non-salarié</i>	40
2. <i>Télétravail</i>	41
3. <i>Contrats de travail</i>	42
4. <i>Salaires</i>	44
5. <i>Cadres parmi les salariés en France</i>	47
6. <i>Lieu de travail</i>	48
7. <i>Secteur d'activité</i>	51
8. <i>Taille des entreprises</i>	56
9. <i>Place de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)</i>	57
10. <i>Responsabilités exercées</i>	58

<b>Autres situations</b>	<b>59</b>
1. <i>En volontariat</i>	60
2. <i>En recherche d'emploi</i>	61
3. <i>En thèse</i>	62
4. <i>En poursuite d'études</i>	63
<b>Annexes</b>	<b>65</b>
1. <i>Salaires brut annuel moyen hors primes – Lieu de travail en France</i>	66
2. <i>Secteur d'activité des ingénieurs</i>	67
3. <i>Secteur d'activité des managers</i>	68
4. <i>Secteur d'activité des diplômés des autres spécialités</i>	69
5. <i>Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des ingénieurs</i>	70
6. <i>Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des managers</i>	71
7. <i>Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des diplômés des autres spécialités</i>	72
8. <i>Entreprises publiques ou privées</i>	72
9. <i>Tableaux pour les apprentis</i>	73
10. <i>Historique des principaux indicateurs</i>	74
<b>Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête</b>	<b>75</b>

---

## Avant-propos

---

Depuis plus de 30 ans, « l'Enquête insertion » de la CGE analyse la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises via l'insertion professionnelle de leurs diplômés.

Nous vous présentons ici les résultats de la 32e édition de cette enquête.

Ces résultats s'appuient sur une collecte de données réalisée entre décembre 2023 et mars 2024. Comme tous les ans, les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête : 199 établissements, sur les 203 concernés, ont sollicité leurs diplômés. Cette large mobilisation et l'étendue de l'échantillon analysé permettent d'obtenir des résultats d'une très grande fiabilité.

Malgré une situation économique dégradée et défavorable aux recrutements, de cadres notamment, l'insertion professionnelle des diplômés de la promotion 2023 se maintient à un très haut niveau, 85,8%. Qui plus est, le recrutement des diplômés (ingénieurs, managers et diplômés des autres spécialités, hommes autant que femmes) est demeuré rapide après l'obtention du diplôme. En effet, près de 85 % d'entre eux ont été recrutés moins de deux mois après la fin de leurs études, et près de 67 % avaient même trouvé un emploi avant l'obtention de leur diplôme.

D'autre part, les conditions d'embauche sont demeurées excellentes, 84,2 % des diplômés ayant signé un CDI et 86,4 % ayant le statut de cadre. En outre, près de 85 % des diplômés se déclarent satisfaits de leur emploi. Les résultats de la présente enquête insertion, ainsi que ceux des éditions précédentes, révèlent néanmoins la persistance d'inégalités femme-homme. Le maintien d'écarts de rémunération, les différentiels de taux net d'emploi et de nature des contrats signés après l'obtention du diplôme (la part des femmes en CDI et de femmes cadres est bien moindre que celle des hommes) constituent autant de signaux préoccupants qui doivent nous inciter à redoubler collectivement nos efforts en faveur de l'égalité femme-homme.

Au-delà des chiffres, cette édition 2024 de l'Enquête insertion de la CGE, confirme la forte résilience du « modèle Grande école » et son attractivité pour les employeurs dans un contexte économique plus difficile et atone que ces dernières années post-crise sanitaire. Pour toutes les écoles membres de la CGE, ces résultats constituent un véritable encouragement à poursuivre dans la voie de l'excellence au profit des étudiants et des entreprises appelées à les employer.

Nous vous laissons découvrir toute la qualité des contenus de cette enquête en espérant qu'elle demeure pour vous un véritable outil de référence dans le monde, déjà riche en publications, de l'enseignement supérieur.



**Laurent Champaney**

Président de la Conférence des grandes écoles  
Directeur général d'Arts et Métiers



**Nicolas Gladys**

Président de la Commission Formation & Carrières  
Directeur de Télécom Paris

---

## L'ENSAI, membre et partenaire de la CGE

---

Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l'ENSAI (École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information) est une Grande école spécialisée en ingénierie statistique et en data science pour le traitement et l'analyse de l'information. S'appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l'école donne à ses étudiants des compétences très recherchées et unanimement reconnues par les entreprises et les organisations publiques.

Modélisation statistique, science des données et intelligence artificielle sont au cœur des enseignements de l'ENSAI qui, grâce à ses filières de spécialisation, permet à ses diplômés d'évoluer dans des secteurs d'activité aussi variés que la banque-assurance, la santé, l'économie numérique, les télécommunications, le commerce ou l'industrie de pointe. L'ENSAI forme également des statisticiens publics recrutés par l'Insee ou les services statistiques ministériels.

Membre de la Conférence des grandes écoles, l'ENSAI met ses compétences au service de l'enquête insertion des diplômés des Grandes écoles depuis l'enquête 2000. Ce partenariat garantit l'utilisation des méthodes les mieux adaptées pour le déploiement de l'enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d'une année sur l'autre.

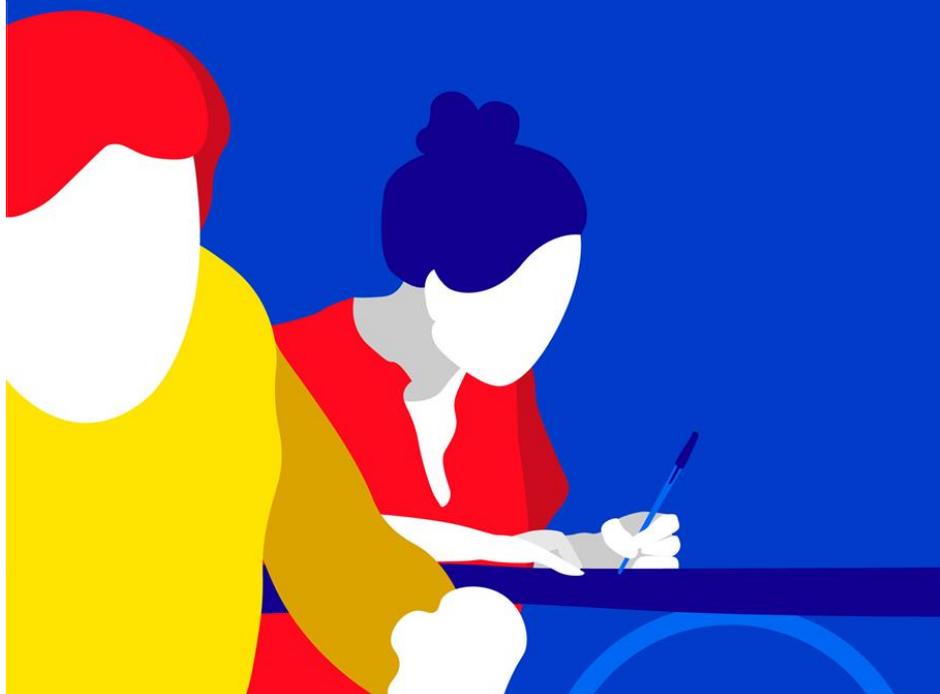
Sans une mobilisation forte de chacune des Grandes écoles, les taux de réponse à l'enquête ne seraient pas aussi élevés et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant enquête insertion, et un grand merci à Nicole Allain et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.



**Ronan Le Saout**  
Directeur de l'ENSAI



# Enquête 2024 sur l'insertion des diplômés





---

## 1. 32 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles

---

### Objectif

Cette enquête s'intéresse à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés. L'objectif est de mesurer l'employabilité des diplômés à la sortie de l'école. C'est pourquoi la collecte a lieu au cours du premier trimestre de chaque année, dans les mois qui suivent l'obtention du diplôme. Cela permet de disposer des résultats dès le mois de juin.

### Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5) des Grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE, à l'exception des diplômés qui ont suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.

Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête.

Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme, à partir de laquelle sont obtenus les résultats présentés dans ce document.

### Méthodologie

Le principe consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Nous utilisons dans ce rapport la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (d'ingénieurs, de management ou d'autres spécialités), par sexe.

L'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre mi-décembre et fin mars, quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. L'ancienneté sur le marché du travail peut donc varier d'une école à l'autre. Pour la dernière promotion, la grande majorité des diplômés des Grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête. En effet, la date de référence de sortie de l'école est celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, la plupart des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre.

Pour les promotions précédentes, il faut appliquer un décalage d'un an de plus. L'enquête permet d'obtenir des indicateurs à 12-18 mois, et 24-30 mois après la sortie de l'école.

### Mode de collecte

Le questionnaire est envoyé par e-mailing aux diplômés. En partenariat avec l'ENSAI, la CGE fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline). Chaque école accède gratuitement à son compte personnalisé, choisissant sa période de collecte et procédant elle-même aux relances.

### Convention de langage

Le terme « ingénieurs » désigne les diplômés des écoles d'ingénieurs.

Le terme « managers » désigne les diplômés des écoles de management.

Le terme « autres spécialités » regroupe des diplômés des écoles de type : Instituts d'Études Politiques, écoles d'architecture, de journalisme, de communication, de design, universités.

Le terme « ensemble des diplômés » regroupe tous les diplômés, issus de tous types de filières de formation, y compris les apprentis.

---

## 2. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2024

---

Cette année encore, **les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête d'insertion de la CGE : 199 sur 203 écoles concernées par l'enquête<sup>1</sup> (soit 98 %) ont sollicité leurs diplômés au cours du premier trimestre 2024.** Cette large adhésion des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats plus fiables, les écoles étant très différentes les unes des autres.

### **Les trois promotions confondues : un taux de réponse de 51 %**

Toutes promotions confondues – 2023, 2022 et 2021 – **plus de 203 000 diplômés ont été interrogés.** Dans un contexte de forte sollicitation des diplômés par de nombreuses enquêtes, le taux de réponse général marque un léger fléchissement. Il est en recul de 1,9 point sur son niveau de l'enquête précédente et se situe à 50,8 % avec 103 568 répondants. Il reste plus élevé chez les ingénieurs (56,1 %) que dans les autres écoles (45,1 % pour les managers et 43,3 % pour les diplômés des autres spécialités).

### **Dernière promotion (2023) interrogée sur sa situation au moment de l'enquête : plus de six diplômés sur dix ont répondu à l'enquête**

Le taux de réponse des nouveaux diplômés atteint 63,4 %, un point bas comparé aux années récentes (65,1 % en 2023, 64,4 % en 2022, 66,4 % en 2021, 63,7 % en 2020). Il se maintient chez les ingénieurs (69,2 % soit 0,2 point de moins). Dans les autres écoles, le taux est en baisse : 59,2 % pour les managers (- 2,1 points) et 52,7 % pour les diplômés des autres spécialités (- 5,5 points).

Les 47 649 réponses exploitables sur la promotion 2023 permettent d'atteindre un taux de couverture de 61,1 %, lui aussi en recul de 2,5 points comparé à l'an dernier (63,6 % ce qui était le plus haut depuis 2020).

### **Avant-dernière promotion (2022) interrogée sur sa situation : un peu moins de la moitié des diplômés ont répondu à l'enquête**

L'enquête auprès de l'avant-dernière promotion est quasi systématique chez les écoles participantes (189 écoles, soit 93,1 %). Les diplômés de cette promotion se montrent généralement moins enclins à répondre. Cette année encore, le taux de réponse diminue et il s'éloigne des 50 %. Avec 29 927 réponses, il est de 46,2 %, soit 1,3 point de moins que l'an dernier. Le taux de couverture de l'enquête, à 40,4 %, se réduit un peu plus : il perd 2,4 points (42,8 % l'an dernier). Il reste tout à fait convenable pour publier des indicateurs d'insertion à 12-18 mois.

### **Antépénultième promotion (2021) interrogée sur sa situation : un taux de réponse de 40,8 %**

Cette année, l'enquête auprès de la promotion 2021 a été menée par 183 écoles (soit 90,1 %). Avec près de 26 000 réponses, le taux de réponse (40,8 %) reste, comme chaque année, le plus faible des trois promotions : légèrement au-dessus de 40 % comme souvent lors des enquêtes récentes. Le taux de couverture se situe à 36,0 % (seulement 0,4 point de moins que l'an dernier). Cela reste suffisant pour publier quelques indicateurs d'insertion à 24-30 mois et les comparer à ceux obtenus l'an dernier.

*Les données de la promotion 2023, qui présentent un meilleur taux de réponse, sont privilégiées dans la suite de la publication. Le meilleur taux de réponse s'explique en partie, par la meilleure qualité du fichier d'adresses mail dont disposent les écoles, mais également par le fait qu'elles concentrent leurs efforts de relance sur cette promotion.*

---

<sup>1</sup> Pour rappel, 203 écoles de la CGE sont concernées par l'enquête sur les 245 établissements membres de la CGE. Ne sont pas prises en compte par l'enquête les écoles diplômant uniquement des fonctionnaires ou n'ayant pas de programme Grande école (28) et les écoles étrangères (14).

<b>Ensemble promotions 2023, 2022 et 2021</b>	<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>Écoles de management</b>	<b>Écoles autres spécialités</b>	<b>Ensemble</b>
Nombre d'écoles concernées	139	37	27	203
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	119 448	74 895	29 858	224 201
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>136</b>	<b>37</b>	<b>26</b>	<b>199</b>
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	97,8%	100,0%	96,3%	98,0%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>110 491</b>	<b>64 941</b>	<b>28 320</b>	<b>203 752</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>61 988</b>	<b>29 308</b>	<b>12 272</b>	<b>103 568</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>56,1%</b>	<b>45,1%</b>	<b>43,3%</b>	<b>50,8%</b>
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	51,9%	39,1%	41,1%	46,2%

<b>Promotion 2023</b>	<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>Écoles de management</b>	<b>Écoles autres spécialités</b>	<b>Ensemble</b>
Nombre d'écoles concernées	139	37	27	203
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	41 098	26 725	10 193	78 016
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>136</b>	<b>37</b>	<b>26</b>	<b>199</b>
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	97,8%	100,0%	96,3%	98,0%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>38 235</b>	<b>26 725</b>	<b>10 193</b>	<b>75 153</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>26 447</b>	<b>15 826</b>	<b>5 376</b>	<b>47 649</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>69,2%</b>	<b>59,2%</b>	<b>52,7%</b>	<b>63,4%</b>
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	64,4%	59,2%	52,7%	61,1%

<b>Promotion 2022</b>	<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>Écoles de management</b>	<b>Écoles autres spécialités</b>	<b>Ensemble</b>
Nombre d'écoles concernées	139	37	27	203
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	39 133	24 905	9 955	73 993
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>133</b>	<b>32</b>	<b>24</b>	<b>189</b>
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	95,7%	86,5%	88,9%	93,1%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>36 330</b>	<b>18 946</b>	<b>9 554</b>	<b>64 830</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>19 160</b>	<b>6 816</b>	<b>3 951</b>	<b>29 927</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>52,7%</b>	<b>36,0%</b>	<b>41,4%</b>	<b>46,2%</b>
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	49,0%	27,4%	39,7%	40,4%

<b>Promotion 2021</b>	<b>Écoles d'ingénieurs</b>	<b>Écoles de management</b>	<b>Écoles autres spécialités</b>	<b>Ensemble</b>
Nombre d'écoles concernées	139	37	27	203
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	39 217	23 265	9 710	72 192
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>131</b>	<b>32</b>	<b>20</b>	<b>183</b>
<i>Proportion d'écoles participant à l'enquête</i>	94,2%	86,5%	74,1%	90,1%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>35 926</b>	<b>19 270</b>	<b>8 573</b>	<b>63 769</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>16 381</b>	<b>6 666</b>	<b>2 945</b>	<b>25 992</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>45,6%</b>	<b>34,6%</b>	<b>34,4%</b>	<b>40,8%</b>
<i>Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des diplômés) (R/T)</i>	41,8%	28,7%	30,3%	36,0%

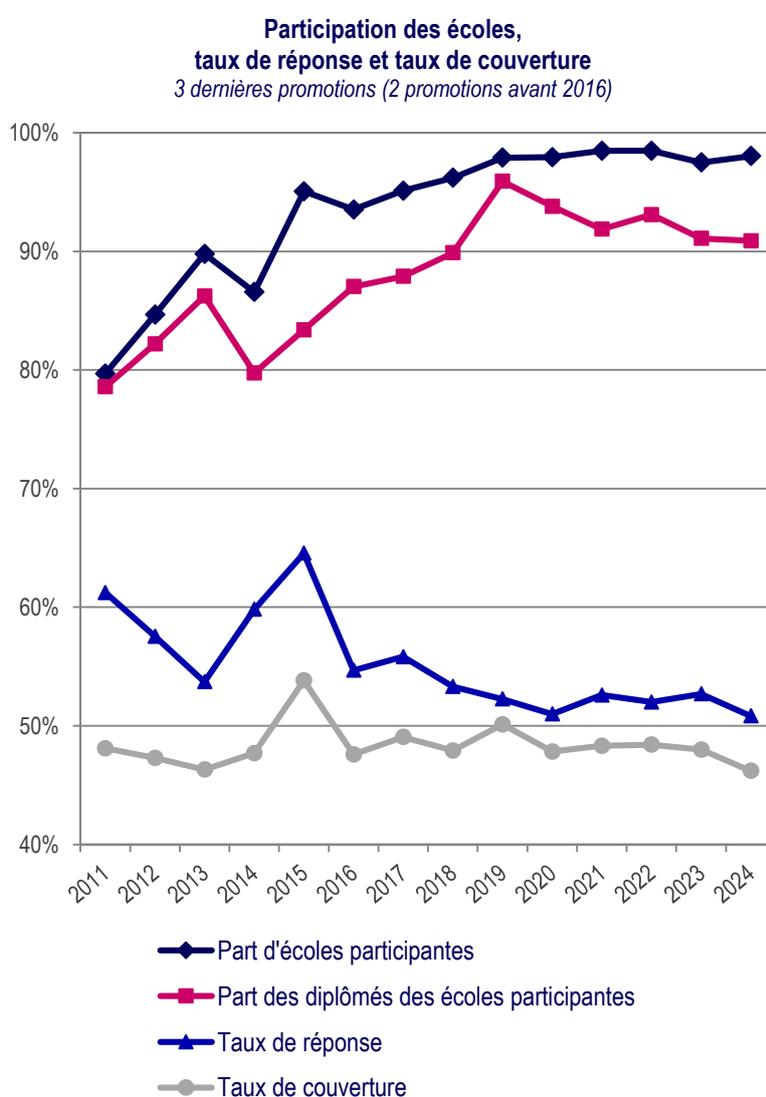
Lecture des taux de réponse et des taux de couverture : pour la promotion 2023, la proportion de questionnaires exploitables recueillis par les écoles d'ingénieurs ayant réalisé l'enquête est de 69,2 % des diplômés interrogés (taux de réponse), soit 64,4 % de l'ensemble des ingénieurs diplômés en 2023 dans les écoles membres de la CGE (taux de couverture).

### 3. Évolution de la participation à l'enquête

Depuis 2019, l'enquête se caractérise par une forte participation des écoles, 98 % ou plus des Grandes écoles concernées. Cela permet une meilleure prise en compte de la grande diversité des profils dans les réponses et une meilleure « photographie » de la situation professionnelle des diplômés. En effet, plus de 90 % des diplômés sont interrogés chaque année dans l'enquête.

Sur la période 2011-2024, le taux de réponse global oscille entre 51 % et 64 %.

Sur le graphique ci-dessous, les données sont établies sur trois promotions à partir de 2016, car c'est seulement à partir de cette enquête que l'interrogation des trois promotions est devenue systématique. Avant cette date, les données sont calculées sur deux promotions. Cela explique en partie le niveau plus bas des taux de réponse sur la période 2016-2024 car il est traditionnellement plus bas pour l'antépénultième promotion. Cependant, depuis 2016, ce taux se maintient au-dessus de 50 %. Le taux de couverture, quant à lui, reste stable sur une plus longue période : en général légèrement au-dessous de 50 %, à quelques rares exceptions depuis 2011.



#### 4. Caractéristiques de la population interrogée

##### Répartition des diplômés des écoles participantes selon le sexe

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2023	50,9%	35,6%	13,6%	100,0%
Hommes	69,1%	50,0%	38,7%	58,2%
Femmes	30,9%	50,0%	61,3%	41,8%
2022	56,0%	29,2%	14,7%	100,0%
Hommes	69,8%	49,8%	39,8%	59,5%
Femmes	30,2%	50,2%	60,2%	40,5%
2021	56,3%	30,2%	13,4%	100,0%
Hommes	70,0%	49,5%	40,4%	59,8%
Femmes	30,0%	50,5%	59,6%	40,2%
3 promotions	54,2%	31,9%	13,9%	100,0%
Hommes	69,6%	49,8%	39,6%	59,1%
Femmes	30,4%	50,2%	60,4%	40,9%

Pour les promotions 2023, 2022 et 2021 réunies, les diplômés des écoles participantes se répartissent ainsi : 54,2 % pour les écoles d'ingénieurs, 31,9 % pour les écoles de management et 13,9 % pour les écoles d'autres spécialités.

**Les écoles de management et d'autres spécialités sont plus féminisées que les écoles d'ingénieurs.**

Dans les **écoles de management**, les femmes représentent la moitié des diplômés de chaque promotion. Il y a peu de disparités entre les écoles : la part des femmes varie entre 40 % et 57 % selon l'école sur la promotion 2023. Dans les écoles **d'autres spécialités**, la proportion de femmes est de 60-61 %. Pour la promotion 2023, elle est au minimum de 53 % et atteint même 100 % pour une école.

Dans les **écoles d'ingénieurs**, la proportion de femmes est de 30-31 % selon la promotion, avec de grandes différences selon les écoles. Parmi les 136 écoles d'ingénieurs de l'enquête, sur la promotion 2023, 22 écoles dépassent la proportion de 60 % de femmes, et 27 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 20 %.

##### Répartition des réponses à l'enquête selon le sexe

Promotion	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
2023	55,5%	33,2%	11,3%	100,0%
Hommes	67,0%	49,7%	38,0%	58,0%
Femmes	33,0%	50,3%	62,0%	42,0%
2022	64,0%	22,8%	13,2%	100,0%
Hommes	66,6%	49,4%	39,0%	59,1%
Femmes	33,4%	50,6%	61,0%	40,9%
2021	63,0%	25,6%	11,3%	100,0%
Hommes	66,0%	51,5%	39,5%	59,3%
Femmes	34,0%	48,5%	60,5%	40,7%
3 promotions	59,9%	28,3%	11,8%	100,0%
Hommes	66,6%	50,0%	38,7%	58,6%
Femmes	33,4%	50,0%	61,3%	41,4%

Ces mêmes proportions observées cette fois sur les réponses font apparaître que, toutes promotions confondues, les ingénieurs sont surreprésentés car les taux de réponse sont plus élevés parmi cette catégorie. Les ingénieurs apportent 59,9 % des réponses alors qu'ils représentent 54,2 % des diplômés. La surreprésentation est moins forte pour la promotion 2023 (+ 4,6 points) que les précédentes (+ 8 points pour la promotion 2022 ; + 6,7 points pour la promotion 2021).

Pour la répartition entre les femmes et les hommes, les réponses offrent une image assez proche pour les écoles de management et les écoles d'autres spécialités. Pour les écoles d'ingénieurs, les femmes sont surreprésentées de 2,1 à 4 points selon la promotion.

## Les apprentis

Promotion 2023	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	18,8%	12,6%	16,7%
Managers	52,0%	59,2%	55,6%
Autres spécialités	32,4%	31,4%	31,8%
<b>Ensemble</b>	<b>26,5%</b>	<b>29,9%</b>	<b>27,9%</b>

Lecture :

16,7 % des ingénieurs ayant répondu à l'enquête étaient inscrits sous contrat d'apprentissage pour leur dernière année de formation

Parmi les répondants de la promotion 2023, 27,9 % ont effectué leurs études sous contrat d'apprentissage. Cette part est nettement plus forte pour les écoles de management (55,6 % des répondants) où cette organisation d'études est proposée plus largement que dans les écoles d'ingénieurs.

**Important** : il ne s'agit pas de la part réelle des apprentis parmi les diplômés mais de la part des apprentis parmi les réponses à l'enquête.

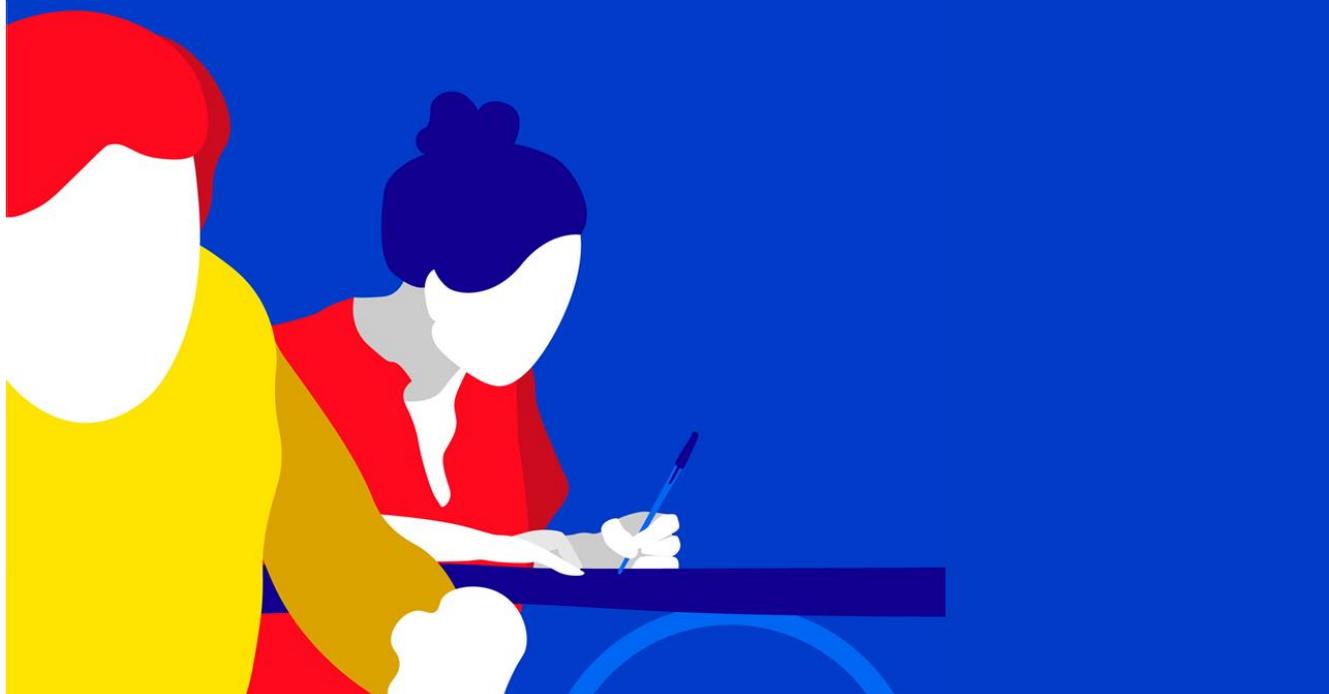
## Les diplômés de nationalité étrangère

Parmi les diplômés 2023 ayant répondu à l'enquête, 14,1 % sont de nationalité étrangère. Les ressortissants de nationalité extra-communautaire y sont largement majoritaires (84,7 %) face à ceux de l'Union européenne (15,3 %). La nationalité marocaine est la plus représentée (27,2 %), devant la nationalité chinoise (9,5 %). L'écart est important avec les pays suivants : Italie (7,0 %), Cameroun (4,8 %), Tunisie (4,8 %), Inde (4,6 %).

Promotion 2023 Nationalité	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Étrangère	11,8%	19,0%	10,2%	14,1%
Étrangère UE *	8,1%	22,5%	17,5%	15,3%
<b>Dont :</b>				
Italie	2,4%	12,2%	4,3%	7,0%
Allemagne	0,5%	3,6%	5,8%	2,2%
Espagne	2,2%	1,9%	2,8%	2,1%
Portugal	0,7%	1,1%	1,3%	0,9%
Belgique	0,8%	1,1%	0,3%	0,9%
Étrangère hors UE	91,9%	77,5%	82,5%	84,7%
<b>Dont :</b>				
Maroc	31,0%	24,3%	19,0%	27,2%
Chine	6,4%	13,0%	8,6%	9,5%
Cameroun	6,1%	4,1%	0,5%	4,8%
Tunisie	6,7%	2,3%	7,6%	4,8%
Inde	0,6%	9,3%	1,0%	4,6%
Liban	4,3%	2,1%	3,3%	3,2%
Sénégal	5,0%	1,1%	4,1%	3,2%
Brésil	6,0%	0,3%	1,5%	3,1%
Côte d'Ivoire	2,7%	3,1%	2,0%	2,9%
Algérie	1,8%	2,0%	6,9%	2,2%
Colombie	2,0%	1,1%	2,5%	1,6%
Bénin	1,9%	0,5%	0,5%	1,2%

\* Étrangère UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

# Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion



## 1. Situation des diplômés

En 2023, les offres d'emploi de cadres se sont maintenues à un très haut niveau. Comme le souligne l'APEC<sup>2</sup>, les entreprises ont massivement recruté en 2023 : + 7 % sur un an pour atteindre le niveau record de 330 700 recrutements, avec une création nette de 85 400 postes. En fin d'année, la progression marque le pas : les intentions de recrutement pour 2024 seraient en hausse de 2 %. Elles restent fortes dans les secteurs des activités informatiques, l'ingénierie R&D. L'industrie continue de bénéficier du rebond post-Covid en décalé. En revanche, les secteurs de la distribution et de la construction pâtissent de la faible prévision de croissance pour 2024. C'est aussi le cas des TPE à l'inverse des grandes entreprises. Les entreprises visent les profils d'un à cinq ans d'expérience mais elles sont nombreuses à prévoir des difficultés de recrutement, ce qui peut profiter aux jeunes diplômés. Les intentions de recrutement de jeunes diplômés restent élevées pour 2024 : globalement 16 %, mais particulièrement par les entreprises de la communication-médias (26 %), les activités informatiques et télécommunication (23 %) et l'ingénierie-R&D (22 %).

### Évolution entre les enquêtes 2023 et 2024

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
<b>Dernière promotion</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
En activité professionnelle	75,9%	<b>72,7%</b>	77,3%	<b>71,2%</b>	63,4%	<b>60,8%</b>	75,0%	<b>70,9%</b>
En volontariat	3,1%	<b>2,9%</b>	3,8%	<b>3,4%</b>	3,6%	<b>3,4%</b>	3,4%	<b>3,1%</b>
En recherche d'emploi	5,9%	<b>8,8%</b>	11,3%	<b>17,2%</b>	10,9%	<b>14,5%</b>	8,3%	<b>12,2%</b>
En thèse / PhD	5,5%	<b>6,3%</b>	0,1%	<b>0,1%</b>	2,0%	<b>1,7%</b>	3,3%	<b>3,7%</b>
En études / En formation	7,3%	<b>6,9%</b>	5,0%	<b>5,2%</b>	15,6%	<b>15,7%</b>	7,5%	<b>7,3%</b>
Autres situations	2,3%	<b>2,4%</b>	2,4%	<b>2,8%</b>	4,4%	<b>3,9%</b>	2,6%	<b>2,7%</b>
Ensemble	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>
<b>Avant-dernière promotion</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
En activité professionnelle	83,3%	<b>82,7%</b>	89,1%	<b>87,1%</b>	76,4%	<b>74,8%</b>	83,6%	<b>82,6%</b>
En volontariat	2,6%	<b>3,1%</b>	3,2%	<b>4,0%</b>	3,4%	<b>3,8%</b>	2,9%	<b>3,4%</b>
En recherche d'emploi	2,5%	<b>3,6%</b>	4,6%	<b>5,4%</b>	5,3%	<b>6,5%</b>	3,4%	<b>4,4%</b>
En thèse / PhD	7,6%	<b>7,1%</b>	0,2%	<b>0,2%</b>	2,9%	<b>2,8%</b>	5,3%	<b>5,0%</b>
En études / En formation	2,8%	<b>2,3%</b>	1,9%	<b>2,0%</b>	10,1%	<b>10,1%</b>	3,6%	<b>3,3%</b>
Autres situations	1,2%	<b>1,2%</b>	0,9%	<b>1,3%</b>	2,0%	<b>2,0%</b>	1,3%	<b>1,3%</b>
Ensemble	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>
<b>Antépénultième promotion</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
En activité professionnelle	84,8%	<b>84,7%</b>	94,3%	<b>91,8%</b>	85,6%	<b>82,2%</b>	87,8%	<b>86,3%</b>
En volontariat	1,5%	<b>1,8%</b>	1,4%	<b>1,8%</b>	2,5%	<b>2,1%</b>	1,6%	<b>1,8%</b>
En recherche d'emploi	2,1%	<b>2,6%</b>	2,3%	<b>4,0%</b>	3,8%	<b>4,8%</b>	2,3%	<b>3,2%</b>
En thèse / PhD	8,9%	<b>8,1%</b>	0,1%	<b>0,1%</b>	2,7%	<b>3,6%</b>	5,7%	<b>5,6%</b>
En études / En formation	1,5%	<b>1,5%</b>	1,0%	<b>1,3%</b>	4,0%	<b>5,6%</b>	1,5%	<b>1,9%</b>
Autres situations	1,2%	<b>1,2%</b>	0,9%	<b>1,0%</b>	1,4%	<b>1,6%</b>	1,1%	<b>1,2%</b>
Ensemble	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>	100,0%	<b>100,0%</b>

Note : Depuis l'enquête 2022, la question sur la situation du diplômé a changé : la modalité de réponse « Sans activité volontairement » a été remplacée par la modalité « Autres situations », moins restrictive.

**Pour la dernière promotion (2023)**, la situation des diplômés montre que l'entrée dans la vie professionnelle est plus difficile que les années précédentes. La part des diplômés en activité professionnelle diminue fortement : **70,9 % sont en activité professionnelle, soit 4,1 points en moins par rapport à l'an dernier**. Cela survient après deux années de rebond post-Covid et le niveau record à 75 % en 2023. Le recul est plus marqué pour les managers (- 6,1 points à 71,2 %) que pour les ingénieurs (- 3,2 points à 72,7 %) et les diplômés des autres spécialités (- 2,6 points à 60,8 %).

<sup>2</sup> Source : Prévisions APEC 2024 « Un très haut niveau d'embauches de cadres mais une dynamique qui se ralentit », avril 2024.

**12,2 % des diplômés de la promotion 2023 sont en recherche d'emploi quelques mois après l'obtention de leur diplôme : + 3,9 points par rapport à l'an dernier.** Cela fait écho au ralentissement des intentions de recrutement de cadres en fin d'année 2023. Dans son baromètre du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, l'APEC indique que les intentions de recrutement de cadres à trois mois baissent et retrouvent leur niveau d'il y a 3 ans à la même période (10 % des entreprises; - 2 points par rapport aux intentions du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023). Le moment est donc moins favorable aux nouveaux diplômés qu'il y a un an, où seulement 8,3 % étaient en recherche d'emploi. Cette part est plus basse chez les ingénieurs (8,8 % ; + 2,9 points) que pour les autres écoles : 17,2 % chez les managers (+ 5,9 points) et 14,5 % chez les diplômés des autres spécialités (+ 3,6 points).

Le départ en **volontariat** se maintient à un niveau proche de l'enquête précédente à 3,1 % (- 0,3 point). Il reste proche de son niveau de l'enquête 2020 (3,7 %), après le creux des années 2021 et 2022 (2,4 % et 2,5 %).

La proportion de diplômés en **thèse** progresse légèrement : elle concerne principalement des ingénieurs qui sont 6,3 % à faire ce choix (+ 0,8 point).

**La poursuite des études** reste plus fréquente parmi les diplômés des autres spécialités, à 15,7 %. Chez les ingénieurs elle est de 6,9 % et de 5,2 % chez les managers. Pour tous les types d'écoles, on reste proche du niveau de l'enquête précédente (de - 0,4 point à + 0,2 point).

**Pour les deux promotions précédentes, la part des diplômés en recherche d'emploi se situe à des niveaux bas habituels.** Pour l'avant-dernière promotion (2022), 4,4 % des diplômés sont en recherche d'emploi 12-18 mois après l'obtention de leur diplôme, un point au-dessus du niveau de l'an dernier, le niveau le plus bas de la décennie. Pour l'antépénultième promotion (2021), 24-30 mois après l'obtention de leur diplôme, la part est de 3,2 %, proche d'un niveau incompressible dû à la période de latence entre deux postes.

### Selon le type d'école et le sexe

Enquête 2024	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Promotion 2023</b>								
En activité professionnelle	74,1%	69,9%	72,5%	70,0%	62,2%	60,0%	72,8%	68,3%
En volontariat	2,8%	3,1%	3,4%	3,4%	3,4%	3,4%	3,0%	3,3%
En recherche d'emploi	8,3%	9,8%	15,7%	18,8%	13,0%	15,5%	10,7%	14,3%
En thèse / PhD	6,1%	6,6%	0,1%	0,1%	2,2%	1,5%	4,1%	3,2%
En études / En formation	6,6%	7,5%	5,3%	5,2%	16,1%	15,4%	6,9%	7,9%
Autres situations	2,2%	2,9%	3,0%	2,6%	3,2%	4,2%	2,5%	3,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Promotion 2022</b>								
En activité professionnelle	83,5%	80,9%	88,7%	85,6%	74,4%	75,1%	83,7%	81,1%
En volontariat	3,1%	3,0%	3,8%	4,1%	3,2%	4,2%	3,2%	3,5%
En recherche d'emploi	3,2%	4,3%	4,6%	6,2%	6,2%	6,7%	3,7%	5,3%
En thèse / PhD	7,0%	7,4%	0,3%	0,2%	3,6%	2,3%	5,4%	4,4%
En études / En formation	2,2%	2,6%	1,7%	2,3%	10,9%	9,6%	2,9%	3,9%
Autres situations	0,9%	1,8%	1,0%	1,6%	1,8%	2,2%	1,0%	1,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Promotion 2021</b>								
En activité professionnelle	85,8%	82,7%	92,8%	90,8%	81,6%	82,7%	87,0%	85,2%
En volontariat	1,7%	1,9%	1,9%	1,7%	2,2%	2,0%	1,8%	1,9%
En recherche d'emploi	2,2%	3,5%	3,2%	4,9%	4,7%	4,9%	2,6%	4,1%
En thèse / PhD	7,9%	8,6%	0,1%	0,1%	4,4%	3,1%	5,9%	5,1%
En études / En formation	1,4%	1,9%	1,2%	1,3%	5,4%	5,8%	1,6%	2,4%
Autres situations	1,0%	1,4%	0,9%	1,2%	1,7%	1,5%	1,1%	1,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Déclinés par sexe**, ces indicateurs montrent que la part des femmes en activité professionnelle continue d'être moins élevée que celle des hommes pour la **dernière promotion** : 68,3 % pour les femmes et 72,8 % pour les hommes, et cela pour tous les types d'école. L'écart en défaveur des femmes est de 4,2 points chez les ingénieurs, 2,5 points chez les managers, et 2,2 points chez les diplômés des autres spécialités.

La part des femmes en recherche d'emploi reste supérieure à celle des hommes chez les managers : à 18,8 %, c'est 3,1 points de plus que les hommes (15,7 %). On observe un écart de 2,5 points pour les diplômés des autres spécialités, à des taux moins élevés : 13 % pour les hommes et 15,5 % pour les femmes. Pour les ingénieurs, la part des diplômés en recherche d'emploi est la plus faible, tant pour les hommes que pour les femmes et avec moins d'écart femme-homme : 8,3 % pour les hommes et 9,8 % pour les femmes.

**12-18 mois après l'obtention du diplôme (promotion 2022)**, la part des femmes en recherche d'emploi se rapproche de celle des hommes. La part la plus basse est pour les ingénieurs : 4,3 % pour les femmes et 3,2 % pour les hommes. L'écart en défaveur des femmes est plus faible que celui de la promotion 2023.

**24-30 mois après l'obtention du diplôme (promotion 2021)**, la part en recherche d'emploi se réduit encore pour tous. Le taux (4,9 %) reste le plus élevé pour les femmes managers et diplômées des autres spécialités.

### La situation des diplômés par apprentissage

Parmi les diplômés par apprentissage, la part en activité professionnelle est équivalente à celle de l'ensemble des diplômés (respectivement 70,6 % contre 70,9 %). Ils sont également nombreux en recherche d'emploi cette année : 13,9 %, un peu plus fréquemment que pour l'ensemble des diplômés (12,2 %). Ce constat est différent selon l'école quand on fait la comparaison avec l'ensemble des diplômés.

**Les managers par apprentissage** sont moins souvent en activité professionnelle que l'ensemble des managers (67,8 %, - 3,4 points) et plus souvent en recherche d'emploi (18,8 %, + 1,6 point).

**Pour les diplômés par apprentissage des autres spécialités**, la part en activité professionnelle est plus élevée que l'ensemble des diplômés des autres spécialités (64,8 %, + 4 points), mais aussi avec une part plus grande en recherche d'emploi (15,6 %, + 1,1 point). La poursuite d'études est en revanche moins fréquente chez les apprentis (11,9 % chez les apprentis, - 3,8 points).

**Les ingénieurs par apprentissage** sont en meilleure position que l'ensemble des ingénieurs : plus souvent en activité professionnelle (75,6 %, + 2,9 points) et moins souvent en recherche d'emploi (7,3 %, - 1,5 point). Très peu d'entre eux poursuivent vers une thèse (1,5 %, - 4,8 points).

Apprentis Promotion 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En activité professionnelle	76,8%	72,2%	75,6%	70,0%	65,9%	67,8%	65,9%	64,0%	64,8%	73,3%	67,1%	70,6%
En volontariat	3,7%	4,2%	3,8%	3,3%	3,4%	3,4%	5,4%	3,7%	4,4%	3,7%	3,7%	3,7%
En recherche d'emploi	7,4%	6,9%	7,3%	16,8%	20,4%	18,8%	13,6%	16,8%	15,6%	11,7%	16,8%	13,9%
En thèse / PhD	1,4%	1,5%	1,5%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,5%	0,3%	0,8%	0,5%	0,7%
En études / En formation	8,0%	10,5%	8,6%	6,5%	6,5%	6,5%	13,4%	10,9%	11,9%	7,7%	8,1%	7,9%
Autres situations	2,7%	4,6%	3,1%	3,3%	3,5%	3,4%	1,7%	4,0%	3,1%	2,9%	3,9%	3,3%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>						

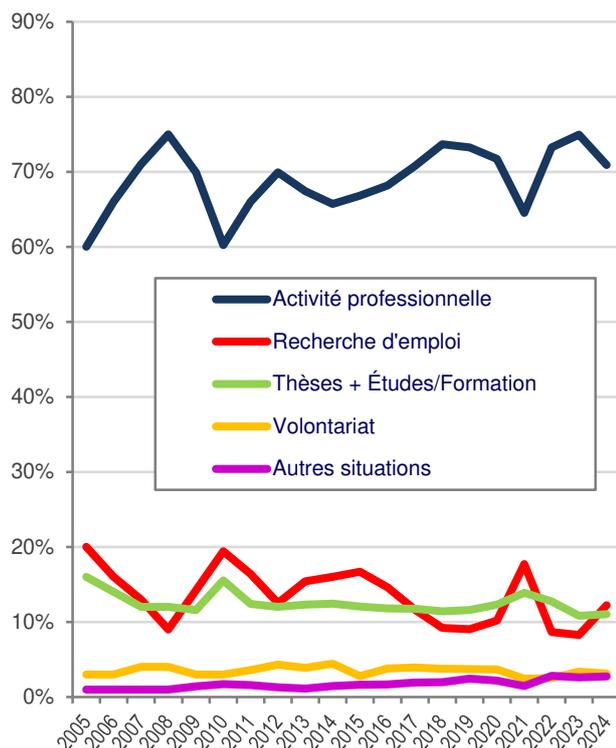
### Historique des enquêtes de 2005 à 2024

En 2008, avant la crise financière, l'**activité professionnelle** atteint un sommet pour les diplômés de la **dernière promotion**. En 2010, le creux de l'activité professionnelle correspond à une augmentation de la recherche d'emploi : 19,4 % contre seulement 9 % en 2008.

De 2013 à 2016, l'insertion professionnelle des diplômés se maintient dans un contexte économique moins favorable. Après 2016, la part des diplômés en activité professionnelle repart à la hausse jusqu'en 2020. Le premier confinement (mars 2020) a eu peu d'impact sur l'insertion des diplômés de 2019. En 2021, les nouveaux diplômés font face à un recul des offres d'emploi sans précédent et la part des diplômés en activité professionnelle descend à 64,5 %. Cela reste toutefois au-dessus du niveau observé en 2010 au moment de la crise économique post crise financière de 2008 (60,2 %).

L'année 2022 marque une sortie de crise rapide pour l'insertion des nouveaux diplômés qui se prolonge en 2023. Le grand nombre d'offres d'emploi leur permet d'atteindre une part en activité professionnelle de 75 %. **En 2024, le tassement des offres d'emploi freine l'entrée des nouveaux diplômés dans la vie professionnelle : 70,9 % sont en activité professionnelle (- 4,1 points). On s'éloigne nettement des records des années précédentes.**

## Dernière promotion



Les poursuites d'études et les thèses sont regroupées car elles n'étaient pas différenciées dans les enquêtes plus anciennes.

La part des diplômés de la promotion sortante en recherche d'emploi varie fortement, entre 8 et 20 % sur la période 2005-2024. La baisse de ce taux, amorcée en 2016, s'est poursuivie dans un contexte économique favorable pour atteindre les niveaux les plus bas sur les années 2018 à 2020 (environ 10 %). En 2021, la crise a provoqué une forte dégradation de ce taux (17,7 %) qui rappelait celle de 2010. En 2022, la reprise a été encore plus immédiate qu'après la crise de 2010. Pendant deux ans, le taux se maintient à un niveau très bas : en 2023 il est descendu à 8,3 %, niveau le plus bas depuis 2005. **Le contexte d'emploi étant moins favorable aux jeunes diplômés, le taux remonte à 12,2 % en 2024.**

Les poursuites d'études et les thèses sont plutôt stables entre 2011 et 2020. En 2021, la légère hausse est due à la progression de la poursuite d'études, le contexte difficile ayant conduit plus de diplômés vers ce choix. En 2022 la tendance s'inverse sous l'effet du recul des poursuites d'études. **En 2024, on revient à 11 % (3,7 % en thèse et 7,3 % en poursuite d'études).**

## Création ou reprise d'une entreprise

Enquête 2024 Promotion 2023	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
<b>Diplômés en création d'entreprise</b>	<b>4,5%</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,8%</b>
En cours de création / reprise	44,0%	45,7%	44,5%
Création d'une entreprise en activité	50,3%	49,8%	50,2%
Reprise d'une entreprise en activité	4,0%	2,5%	3,5%
Création ou reprise non précisée	1,7%	2,1%	1,8%

Dans ce tableau, tous les diplômés sont pris en compte peu importe leur situation, en activité professionnelle ou non

Parmi l'ensemble des diplômés de 2023, 3,8 % sont créateurs ou repreneurs d'entreprise ce qui est proche de l'enquête précédente (3,4 %).

Le projet est en cours pour 44,5 % des cas. Dans 50,2 % des cas, il s'agit d'une création pure et l'entreprise créée a démarré son activité.

La reprise d'entreprise reste rare.

La création d'entreprise concerne seulement 2,8 % des femmes diplômées.

La création d'entreprise est plus fréquente chez les managers et les diplômés des autres spécialités, en particulier pour les hommes (8 % et 6 %). Chez les femmes ingénieures, seulement 1,4 % sont des créatrices d'entreprise, encore en projet pour 50 % d'entre elles.

Enquête 2024 Promotion 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Diplômés en création d'entreprise</b>	<b>3,3%</b>	<b>1,4%</b>	<b>2,7%</b>	<b>8,0%</b>	<b>4,2%</b>	<b>6,1%</b>	<b>6,0%</b>	<b>4,7%</b>	<b>5,2%</b>
En cours de création / reprise	46,3%	50,0%	46,9%	42,6%	51,4%	45,7%	36,7%	30,4%	33,2%
Création d'une entreprise en activité	48,9%	43,1%	47,9%	50,3%	43,3%	47,8%	58,9%	68,8%	64,4%
Reprise d'une entreprise en activité	4,4%	6,9%	4,9%	3,6%	1,0%	2,6%	3,3%	0,9%	2,0%
Création ou reprise non précisée	0,4%	0,0%	0,3%	3,6%	4,3%	3,8%	1,1%	0,0%	0,5%

Dans ce tableau, tous les diplômés sont pris en compte peu importe leur situation, en activité professionnelle ou non

## 2. Principaux indicateurs

Voir page 30 la note sur les principaux indicateurs.

### Dernière promotion : le recrutement est moins rapide

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
<b>Dernière promotion</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	
Taux net d'emploi *	93,1%	<b>89,6%</b>	87,7%	<b>81,2%</b>	86,0%	<b>81,5%</b>	90,5%	<b>85,8%</b>	
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	88,3%	<b>86,5%</b>	84,1%	<b>82,3%</b>	83,4%	<b>79,7%</b>	86,6%	<b>84,6%</b>	
% CDI / Diplômés en emploi en France	87,1%	<b>86,6%</b>	88,1%	<b>86,0%</b>	65,2%	<b>62,1%</b>	85,5%	<b>84,2%</b>	
% Cadre (emplois en France)	92,1%	<b>91,5%</b>	81,2%	<b>79,7%</b>	71,8%	<b>69,2%</b>	87,4%	<b>86,4%</b>	
% Emplois à l'étranger	8,3%	<b>9,0%</b>	14,1%	<b>14,8%</b>	16,5%	<b>14,0%</b>	11,1%	<b>11,4%</b>	
% Emplois en province **	60,5%	<b>61,3%</b>	24,5%	<b>27,1%</b>	21,3%	<b>21,4%</b>	45,2%	<b>46,7%</b>	
% Emplois en Île-de-France **	39,5%	<b>38,7%</b>	75,5%	<b>72,9%</b>	78,7%	<b>78,6%</b>	54,8%	<b>53,3%</b>	
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	37 601 €	<b>38 520 €</b>	39 332 €	<b>40 241 €</b>	38 249 €	<b>38 029 €</b>	38 184 €	<b>39 010 €</b>
	Avec primes	40 416 €	<b>41 493 €</b>	44 778 €	<b>45 875 €</b>	41 223 €	<b>40 629 €</b>	41 816 €	<b>42 775 €</b>
Médiane	Hors primes	37 200 €	<b>38 160 €</b>	38 500 €	<b>40 000 €</b>	38 000 €	<b>37 000 €</b>	38 000 €	<b>39 000 €</b>
	Avec primes	39 600 €	<b>40 500 €</b>	42 000 €	<b>43 500 €</b>	39 708 €	<b>39 000 €</b>	40 000 €	<b>41 400 €</b>

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion, interrogée quelques mois après la sortie de l'école, demeurent bons, malgré le contexte de recrutement moins favorable aux jeunes diplômés après deux années exceptionnelles.

#### Taux net d'emploi : recul de 4,7 points

Le taux net d'emploi de l'ensemble des diplômés (85,8 %) redescend au niveau d'il y a quelques années. Ce recul est à relativiser car l'an dernier, le taux était à son niveau record (90,5 %). Les diplômés de 2023 sont entrés dans la vie professionnelle en fin d'année 2023 quand les entreprises ont réduit leurs intentions d'embauche, alors que, les deux années précédentes, les conditions d'embauche étaient extrêmement favorables pour les nouveaux diplômés. Pour tous les types d'école, le taux net d'emploi diminue nettement. Le taux net d'emploi des ingénieurs résiste le mieux (- 3,5 points) et demeure le plus élevé à 89,6 %. Pour les autres diplômés, le taux est plus bas : 81,5 % pour les diplômés des autres spécialités (- 4,5 points), et 81,2 % pour les managers pour qui le recul est le plus fort (- 6,5 points).

Pour les diplômés en emploi, les conditions de recrutement restent bonnes

**Le recrutement reste rapide après l'obtention du diplôme pour tous les types d'écoles : plus de huit diplômés en emploi sur dix ont été recrutés en moins de deux mois.** C'est cependant un peu moins bon que l'an dernier : 84,6 % contre 86,6 %. Ce recul de 2 points est observé pour tous les types d'école.

**La part d'emplois à durée indéterminée diminue légèrement (- 1,3 point),** après deux années de progression très forte (+ 3,7 points en 2023 et + 4,7 points en 2022). Elle est à 86,6 % pour les ingénieurs, un peu inférieure pour les managers (86,0 %). Elle est beaucoup plus basse pour les diplômés des autres spécialités (62,1 %) comme cela a été observé les années précédentes.

**La part d'emplois de cadres se maintient à un niveau élevé : 86,4 % (- 1 point).** Elle dépasse même 90 % chez les ingénieurs.

Les salaires hors primes évoluent diversement selon le type d'école

**Chez les diplômés travaillant en France, le salaire brut annuel moyen hors primes s'établit à 39 010 €,** soit + 2,2 % sur un an. La progression est assez semblable pour les ingénieurs (+ 2,4 %) et les managers (+ 2,3 %). En revanche, les diplômés des autres spécialités sont recrutés à un salaire en moyenne inférieur de 0,6 % à celui de l'an dernier.

En 2024, un nouveau diplômé sur deux est embauché avec un salaire brut annuel hors primes supérieur à 39 000 € (**salaire médian**), soit 1 000 € de plus que l'an dernier. Cette progression forte pour un indicateur dont les variations observées sont en général plus limitées, est observée pour les managers (+ 1 500 €) et les ingénieurs (+ 960 €). Les managers ont le salaire médian le plus élevé (40 000 €). A l'inverse, pour les diplômés des autres spécialités, le salaire médian diminue de 1 000 € et descend à 37 000 €.

#### Des écarts de salaires en faveur des managers

Les managers perçoivent en moyenne, en salaire brut annuel hors primes, environ 1 700 € de plus que les ingénieurs et environ 2 200 € de plus que les diplômés des autres spécialités. L'an dernier, cet écart était le même sur les ingénieurs. Il s'est en revanche accru sur les diplômés des autres spécialités.

La prise en compte des primes accroît encore cet écart en faveur des managers : près de 4 400 € de plus que les ingénieurs et plus de 5 200 € de plus que les diplômés des autres spécialités.

#### 11,4 % des diplômés exercent un emploi à l'étranger

**La part des emplois à l'étranger** est stable globalement (11,1 % l'an dernier et 11,7 % il y a deux ans). Les managers (14,8 %) et les diplômés des autres spécialités (14 %) sont plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (9 %).

**La répartition des emplois en France** est stable, avec une légère majorité en Île-de-France, surtout portée par les managers et les diplômés des autres spécialités. L'Île-de-France accueille près des trois quarts de ces emplois localisés en France, alors que 61,3 % des emplois d'ingénieurs en France se situent en province.

### Avant-dernière promotion : le taux net d'emploi dépasse 95 %

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
<b>Avant-dernière promotion</b>	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
Taux net d'emploi *	97,2%	<b>96,0%</b>	95,2%	<b>94,4%</b>	93,7%	<b>92,3%</b>	96,2%	<b>95,2%</b>	
% CDI / Diplômés en emploi en France	91,3%	<b>91,8%</b>	94,0%	<b>93,4%</b>	75,4%	<b>72,9%</b>	90,1%	<b>90,1%</b>	
% Cadre (emplois en France)	91,4%	<b>92,1%</b>	81,6%	<b>80,6%</b>	74,5%	<b>72,1%</b>	88,0%	<b>88,1%</b>	
% Emplois à l'étranger	9,4%	<b>8,6%</b>	16,1%	<b>16,5%</b>	17,4%	<b>15,9%</b>	12,0%	<b>11,4%</b>	
% Emplois en province **	61,7%	<b>61,9%</b>	25,1%	<b>25,6%</b>	24,2%	<b>21,7%</b>	49,0%	<b>49,2%</b>	
% Emplois en Île-de-France **	38,3%	<b>38,1%</b>	74,9%	<b>74,4%</b>	75,8%	<b>78,3%</b>	51,0%	<b>50,8%</b>	
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	38 327 €	<b>39 535 €</b>	40 862 €	<b>42 332 €</b>	39 146 €	<b>39 668 €</b>	38 901 €	<b>40 102 €</b>
	Avec primes	41 589 €	<b>42 893 €</b>	46 887 €	<b>48 342 €</b>	42 299 €	<b>43 202 €</b>	42 672 €	<b>44 002 €</b>
Médiane	Hors primes	38 000 €	<b>39 000 €</b>	40 000 €	<b>41 000 €</b>	38 000 €	<b>39 000 €</b>	38 000 €	<b>39 720 €</b>
	Avec primes	40 000 €	<b>41 639 €</b>	43 500 €	<b>45 000 €</b>	40 000 €	<b>40 710 €</b>	40 800 €	<b>42 000 €</b>

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs d'insertion à 12-18 mois sont très bons. Les diplômés de la promotion 2022 avaient d'ailleurs connu une entrée favorable dans la vie professionnelle dès la sortie de l'école. Le taux net d'emploi actuel atteint 95,2 %, parmi les niveaux les plus hauts de la décennie (record de 96,2 % en 2023). Pour tous les types d'école, on est aussi parmi les taux les plus élevés : 92,3 % pour les diplômés des autres spécialités, 94,4 % pour les managers et 96 % pour les ingénieurs.

Les indicateurs de salaire progressent plus fortement pour les managers et les ingénieurs.

**Pour les managers** le salaire brut annuel moyen gagne cette année encore 3,6 % hors primes, après les gains de 4,7 % et 5,1 % les deux années précédentes. Ils obtiennent toujours les salaires moyens les plus élevés.

**Pour les ingénieurs**, le salaire brut annuel moyen progresse de 3,1 % hors primes et avec primes, un peu moins que l'évolution de l'an dernier (plus de 5 %). L'écart avec les managers s'accroît légèrement : il est de 5 400 € pour le salaire avec primes.

**Pour les diplômés des autres spécialités**, la progression du salaire brut annuel moyen est plus modérée : + 1,3 % hors primes et 2,1 % avec primes. L'écart avec les managers est de 5 100 € pour le salaire moyen avec primes.

## Antépénultième promotion : une situation confortable après deux ans de vie active

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
<b>Antépénultième promotion</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	
Taux net d'emploi *	97,6%	<b>97,0%</b>	97,7%	<b>95,9%</b>	95,9%	<b>94,6%</b>	97,5%	<b>96,4%</b>	
% CDI / Diplômés en emploi en France	93,6%	<b>93,8%</b>	96,1%	<b>96,4%</b>	83,3%	<b>79,9%</b>	93,5%	<b>92,9%</b>	
% Cadre (emplois en France)	91,2%	<b>92,2%</b>	83,5%	<b>86,6%</b>	75,0%	<b>77,2%</b>	88,1%	<b>89,9%</b>	
% Emplois à l'étranger	10,3%	<b>10,3%</b>	16,5%	<b>16,5%</b>	11,2%	<b>15,6%</b>	12,4%	<b>12,6%</b>	
% Emplois en province **	63,0%	<b>62,7%</b>	27,0%	<b>24,2%</b>	27,2%	<b>23,9%</b>	49,7%	<b>49,7%</b>	
% Emplois en Île-de-France **	37,0%	<b>37,3%</b>	73,0%	<b>75,8%</b>	72,8%	<b>76,1%</b>	50,3%	<b>50,3%</b>	
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	39 965 €	<b>41 295 €</b>	43 003 €	<b>44 836 €</b>	41 182 €	<b>43 171 €</b>	40 872 €	<b>42 173 €</b>
	Avec primes	43 760 €	<b>45 099 €</b>	50 511 €	<b>51 829 €</b>	45 799 €	<b>47 356 €</b>	45 727 €	<b>46 631 €</b>
Médiane	Hors primes	39 000 €	<b>40 500 €</b>	42 000 €	<b>43 000 €</b>	40 000 €	<b>42 000 €</b>	40 000 €	<b>41 000 €</b>
	Avec primes	42 000 €	<b>43 400 €</b>	47 300 €	<b>48 000 €</b>	42 600 €	<b>43 200 €</b>	43 000 €	<b>44 000 €</b>

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Les indicateurs calculés pour la promotion 2021 restent très favorables aux diplômés des Grandes écoles : selon le type d'école, on constate un taux net d'emploi entre 94,6 % et 97 %. À son entrée dans la vie professionnelle il y a deux ans, le taux d'emploi était déjà très haut (89,8 % lors de l'enquête de 2022).

Les conditions d'emploi sont très bonnes chez les ingénieurs et les managers avec un fort taux de CDI et une large proportion de cadres. Ces taux demeurent plus bas pour les diplômés des autres spécialités : 79,9 % sont en CDI et 77,2 % sont cadres.

Les salaires des managers restent au-dessus de ceux des autres diplômés. Un manager sur deux perçoit un salaire hors primes supérieur à 43 000 €. Pour les ingénieurs, le salaire médian est à 40 500 € et à 42 000 € pour les diplômés des autres spécialités. L'écart s'accroît avec les primes pour les managers : 48 000 € contre 43 400 € pour les ingénieurs et 43 200 € pour les diplômés des autres spécialités.

### De bonnes perspectives d'augmentation de salaire à deux ans

Pour les managers, les perspectives de salaire à deux ans sont très favorables : ils peuvent envisager, hors primes, 4 600 € de plus en deux ans (+ 11,4 %). Si on compare le salaire brut annuel moyen hors primes de la promotion 2023 à celui de la promotion 2021, on passe de 40 241 € à la sortie de l'école à 44 836 € deux ans après l'obtention du diplôme.

Sur le même mode de calcul, les perspectives d'évolution de salaire pour les ingénieurs sont également bonnes : ils peuvent envisager près de 2 800 € de plus après deux ans d'expérience professionnelle (passant de 38 520 € à 41 295 €, soit + 7,2 %).

Pour les diplômés des autres spécialités, l'évolution potentielle du salaire sur deux ans est de 5 100 € (passant de 38 029 € à 43 171 €, soit + 13,5 %).

Avec les primes, les perspectives sont encore meilleures : un gain potentiel de 6 700 € pour les diplômés des autres spécialités, 6 000 € pour les managers, et 3 600 € pour les ingénieurs.

## Selon le type d'école et le sexe

Enquête 2024	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

### Promotion 2023

Taux net d'emploi *	90,3%	88,1%	82,9%	79,6%	83,5%	80,3%	87,6%	83,3%	
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi	86,7%	86,1%	83,0%	81,7%	80,1%	79,4%	85,3%	83,4%	
% CDI / Diplômés en emploi	89,8%	80,0%	89,2%	83,1%	66,7%	59,3%	88,3%	78,4%	
% Cadre (emplois en France)	93,6%	87,0%	82,3%	77,3%	75,0%	65,7%	90,1%	80,9%	
% Emplois à l'étranger	9,3%	8,3%	16,4%	13,1%	14,4%	13,8%	11,6%	11,0%	
% Emplois en province **	61,1%	61,9%	28,4%	25,8%	19,3%	22,7%	49,9%	42,1%	
% Emplois en Île-de-France **	38,9%	38,1%	71,6%	74,2%	80,7%	77,3%	50,1%	57,9%	
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	39 117 €	37 256 €	41 629 €	38 895 €	39 954 €	36 797 €	39 804 €	37 835 €
	Avec primes	42 410 €	39 550 €	48 913 €	42 928 €	43 424 €	38 841 €	44 125 €	40 775 €
Médiane	Hors primes	39 000 €	37 700 €	40 500 €	39 000 €	40 000 €	36 000 €	39 500 €	38 000 €
	Avec primes	41 250 €	39 000 €	45 400 €	42 000 €	42 000 €	37 300 €	42 000 €	40 000 €

### Promotion 2022

Taux net d'emploi *	96,5%	95,1%	95,3%	93,5%	92,6%	92,2%	95,9%	94,1%	
% CDI / Diplômés en emploi	94,2%	87,0%	94,4%	92,4%	77,4%	70,0%	93,0%	85,6%	
% Cadre (emplois en France)	94,5%	87,1%	84,1%	77,4%	76,2%	69,5%	91,9%	82,2%	
% Emplois à l'étranger	8,7%	8,3%	17,3%	15,7%	15,7%	16,1%	11,0%	11,9%	
% Emplois en province **	60,5%	64,8%	25,7%	25,6%	20,9%	22,1%	51,1%	46,3%	
% Emplois en Île-de-France **	39,5%	35,2%	74,3%	74,4%	79,1%	77,9%	48,9%	53,7%	
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	40 368 €	37 780 €	44 395 €	40 305 €	41 831 €	38 311 €	41 115 €	38 516 €
	Avec primes	44 021 €	40 515 €	52 117 €	44 635 €	46 854 €	40 912 €	45 516 €	41 635 €
Médiane	Hors primes	40 000 €	38 000 €	42 150 €	40 000 €	41 000 €	37 100 €	40 000 €	38 000 €
	Avec primes	42 500 €	40 000 €	47 600 €	42 708 €	43 200 €	39 000 €	43 000 €	40 128 €

### Promotion 2021

Taux net d'emploi *	97,5%	96,1%	96,8%	94,9%	94,6%	94,6%	97,1%	95,5%	
% CDI / Diplômés en emploi	94,9%	91,6%	97,4%	95,5%	83,4%	77,6%	94,6%	90,5%	
% Cadre (emplois en France)	94,6%	87,6%	89,4%	83,9%	81,7%	74,3%	93,1%	85,0%	
% Emplois à l'étranger	10,9%	9,0%	17,8%	15,2%	15,9%	15,5%	12,9%	12,0%	
% Emplois en province **	61,6%	64,8%	24,6%	23,8%	22,7%	24,7%	51,7%	46,7%	
% Emplois en Île-de-France **	38,4%	35,2%	75,4%	76,2%	77,3%	75,3%	48,3%	53,3%	
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	42 362 €	39 178 €	47 198 €	42 504 €	46 374 €	41 022 €	43 405 €	40 286 €
	Avec primes	46 585 €	42 148 €	56 334 €	47 383 €	51 982 €	44 251 €	48 501 €	43 766 €
Médiane	Hors primes	41 500 €	39 000 €	45 000 €	42 000 €	45 000 €	40 000 €	42 000 €	40 000 €
	Avec primes	44 600 €	41 060 €	51 020 €	45 000 €	48 000 €	41 325 €	45 500 €	42 000 €

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

## De moins bonnes conditions d'emploi qui persistent pour les femmes

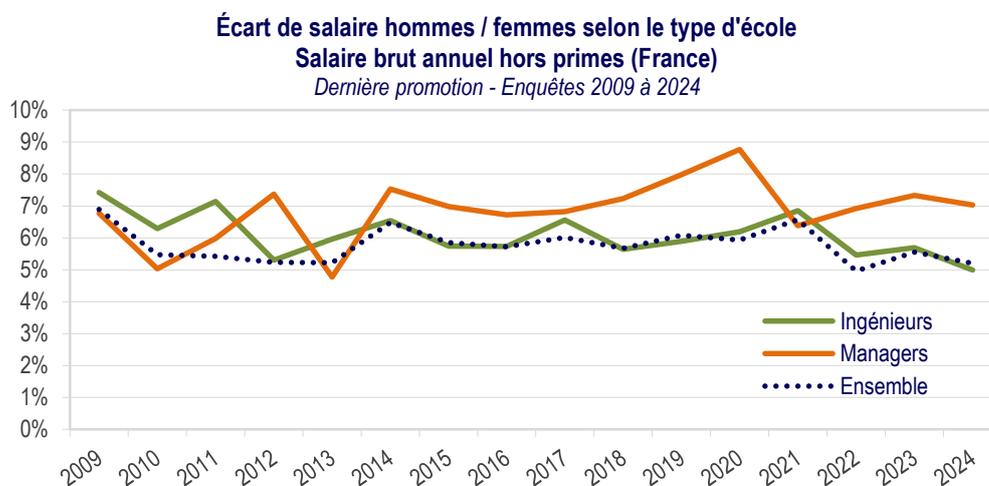
**Pour la promotion 2023** entrant dans la vie active, les taux nets d'emploi des hommes (87,6 %) et des femmes (83,3 %) présentent un écart de 4,3 points : il est plus important que l'an dernier (3,2 points). Pour les femmes, ce sont les ingénieures qui ont le taux net d'emploi le plus élevé (88,1 %) et également l'écart le plus faible avec les hommes (- 2,2 points). Pour les autres écoles, l'écart est de plus de 3 points avec un taux net d'emploi des femmes de 80,3 % pour les diplômés des autres spécialités et de 79,6 % pour les managers.

La rapidité de recrutement est observée pour l'ensemble des diplômés : 83,4 % des femmes et 85,3 % des hommes ont trouvé leur emploi moins de 2 mois après l'obtention de leur diplôme.

En revanche, les caractéristiques des emplois occupés présentent des écarts en défaveur des femmes. Elles sont moins fréquemment en contrat à durée indéterminée que les hommes (écart de 6,1 à 9,8 points selon le type d'école). Les femmes ont également moins souvent le statut cadre (écart de 5 à 9,3 points selon le type d'école). Sur le taux de CDI et la part de cadres, les écarts constatés sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

**Pour les promotions précédentes**, certains écarts ont tendance à se résorber progressivement et les indicateurs de la promotion 2021 permettent de l'observer. Pour le taux net d'emploi, l'écart est inférieur à 2 points pour les ingénieurs et les managers. Il est même nul pour les diplômés des autres spécialités. La part des emplois en CDI garde encore un écart significatif entre les hommes et les femmes, plus particulièrement pour les ingénieurs (3,3 points) et les diplômés des autres spécialités (5,8 points). Le rattrapage est plus difficile pour la part de cadres chez les femmes : elle reste inférieure à celle des hommes, avec 5,5 à 7,4 points d'écart selon le type d'école pour la promotion 2021. Cette différence nette en défaveur des femmes va contribuer grandement aux écarts de salaire.

## Un écart de salaire de 5,2 % entre hommes et femmes de la promotion 2023



L'écart est rapporté au salaire des femmes et indique ce que les hommes perçoivent en plus. Cela équivaut à combien il faudrait augmenter le salaire des femmes pour rattraper celui des hommes. Si l'écart est rapporté au salaire des hommes, il indiquerait ce que les femmes perçoivent en moins.

**En 2024, les écarts de salaires entre les diplômés hommes et femmes de la promotion sortante travaillant en France sont équivalents à ceux observés dans l'enquête précédente.** Le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 5,2 % à celui des femmes (hommes : 39 804 €, femmes : 37 835 €). L'écart était de 5,5 % l'an dernier. Il varie peu sur la période 2009-2024, se situant entre 5 % et 7 % pour l'ensemble.

L'écart reste relativement faible, car il est mesuré à l'entrée dans la vie professionnelle. C'est à plus long terme que les écarts de salaire s'accroissent généralement entre les hommes et les femmes. Ainsi, selon les données publiées par l'INSEE, le même indicateur montre qu'en 2021, chez l'ensemble des cadres et des professions intellectuelles supérieures, les hommes gagnaient en moyenne 18,3 % de plus que les femmes (calculé sur des salaires en équivalent temps plein (EQTP), ce qui neutralise l'effet du temps partiel)<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Source : Les salaires bruts dans le secteur privé en 2021 – Base Tous salariés - Insee Résultats – Octobre 2023 : (Salaire brut annuel en EQTP Cadres et professions intellectuelles supérieures - femmes : 62 097 euros, hommes : 73 454 euros). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7672130?sommaire=7656168>

Chez les managers, le salaire moyen hors primes des hommes est supérieur de 7 % à celui des femmes (hommes : 41 629 €, femmes : 38 895 €).

Chez les ingénieurs, l'écart est de 5 % (hommes : 39 117 €, femmes : 37 256 €).

Pour les diplômés des autres spécialités, l'écart mesuré est plus fluctuant et difficilement comparable d'une année sur l'autre, car ce groupe s'étoffe avec de nouvelles écoles adhérentes à la CGE ces dernières années.

Si on considère le salaire moyen hors primes plus de deux ans après le diplôme, les écarts s'accroissent. Pour la promotion 2021, l'écart de salaire passe à 11 % pour les managers (hommes : 47 198 €, femmes : 42 504 €).

Pour les ingénieurs l'écart atteint 8,1 % (hommes : 42 362 €, femmes : 39 178 €).

### Les principaux indicateurs pour les diplômés par apprentissage

Enquête 2024 Promotion 2023	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble		
	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	Apprentis	Hors apprentis	
Taux net d'emploi *	91,6%	89,0%	79,2%	81,2%	81,6%	78,6%	84,3%	86,9%	
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	88,4%	86,2%	82,4%	82,8%	84,4%	78,9%	85,1%	85,1%	
% CDI / Diplômés en emploi	90,6%	85,8%	86,1%	86,8%	71,1%	57,3%	86,6%	84,0%	
% Cadre (emplois en France)	91,7%	91,3%	75,7%	82,8%	79,4%	63,7%	83,0%	88,3%	
% Emplois à l'étranger	5,1%	9,7%	5,5%	24,8%	4,3%	9,9%	5,2%	12,1%	
% Emplois en province **	71,8%	59,5%	38,3%	22,0%	19,9%	30,3%	50,8%	52,5%	
% Emplois en Île-de-France **	28,2%	40,5%	61,7%	78,0%	80,1%	69,7%	49,2%	47,5%	
<b>Salaire brut annuel *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	38 717 €	38 432 €	37 982 €	42 319 €	39 252 €	36 311 €	38 419 €	38 812 €
	Avec primes	42 003 €	41 334 €	42 899 €	48 198 €	42 446 €	38 510 €	42 471 €	42 062 €
Médiane	Hors primes	39 000 €	38 000 €	38 000 €	41 000 €	40 000 €	35 000 €	38 400 €	38 400 €
	Avec primes	41 200 €	40 300 €	42 000 €	44 537 €	42 500 €	36 000 €	41 500 €	40 600 €

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

Voir tableau page 22 pour la comparaison avec l'ensemble des diplômés.

Les apprentis de la promotion 2023 sont pour moitié des managers, 40 % des ingénieurs et 10 % des diplômés des autres spécialités. L'apprentissage, moins fréquent dans les écoles d'ingénieurs, explique cette répartition différente de l'ensemble des diplômés où les deux tiers sont des ingénieurs. Les diplômés hors apprentis sont aux trois quarts des ingénieurs.

**Pour les apprentis, comme pour l'ensemble des diplômés, le recrutement est moins rapide cette année à la sortie de l'école.** Leur taux net d'emploi atteint 84,3 %. Il est en recul de 6,3 points comparé à celui de l'an dernier. Les ingénieurs apprentis gardent le taux net d'emploi le plus élevé (91,6 %) et le recul est de 2,8 points en un an. Le recul est plus marqué pour les diplômés des autres spécialités (81,6 %, - 7,9 points) et les managers (79,2 %, - 8,7 points).

**L'avantage est aux apprentis comparés aux diplômés hors apprentis chez les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités.**

**Chez les ingénieurs**, 88,4 % des apprentis en emploi ont été embauchés moins de deux mois après leur diplôme (86,2 % hors apprentis). Les apprentis sont plus souvent en CDI (90,6 %, soit 4,8 points de plus que les diplômés hors apprentis). Leurs salaires moyens sont légèrement supérieurs.

**Chez les diplômés des autres spécialités**, les apprentis ont des conditions d'embauche nettement meilleures que les diplômés hors apprentis : 71,1 % en CDI (+ 13,8 points), 79,4 % avec le statut cadre (+ 15,7 points) et un salaire moyen annuel hors primes à 39 252 € (+ 2 900 €).

**Pour les managers**, les apprentis ont des conditions d'embauche moins bonnes que les diplômés hors apprentis : moins souvent cadres (75,7 % contre 82,8 % hors apprentis), avec des salaires moyens inférieurs (4 300 € de moins hors primes).

A noter que les apprentis sont seulement 5,2 % en poste à l'étranger, de 4,3 % à 5,5 % selon le type d'école.

### Les écarts entre les femmes et les hommes demeurent chez les apprentis

Parmi les apprentis, on observe des écarts en défaveur des femmes comme pour l'ensemble des diplômés.

**Le taux net d'emploi** des femmes est inférieur de 4 points à celui des hommes pour les managers et les diplômés des autres spécialités. Seules les ingénieures par apprentissage ont un taux égal à celui des hommes.

**La part des CDI** des femmes est en-dessous de la part chez les hommes de 5,6 à 9 points selon le type d'école. Les apprenties ingénieures sont plus souvent en CDI (86,3 %), 83 % pour les apprenties managers et 67,7 % pour les apprenties des autres spécialités.

**La part des cadres**, chez les femmes, est 5 à 10 points en-dessous de celle des hommes.

**Les écarts de salaires** entre les femmes et les hommes subsistent chez les apprentis. Le salaire moyen hors primes des hommes diplômés par apprentissage est supérieur de 5,4 % à celui des femmes (hommes : 39 257 €, femmes : 37 227 €)<sup>4</sup> quand c'est 5,2 % pour l'ensemble des diplômés. Cet écart en défaveur des femmes diplômées par apprentissage varie selon l'école : il est de 4,1 % pour les écoles d'ingénieurs, de 6,1 % pour les écoles de management et de 9,1 % pour les écoles d'autres spécialités.

Apprentis - Enquête 2024 Promotion 2023		Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux net d'emploi *		91,6%	91,7%	81,3%	77,2%	84,0%	80,1%	86,8%	80,8%
% Emplois en moins de 2 mois /En emploi		88,6%	87,8%	83,1%	81,7%	85,4%	83,8%	86,2%	83,5%
% CDI / Diplômés en emploi		91,9%	86,3%	89,7%	83,0%	76,7%	67,7%	90,1%	81,7%
% Cadre (emplois en France)		93,4%	86,1%	78,6%	73,3%	85,9%	75,5%	87,4%	76,8%
% Emplois à l'étranger		5,1%	5,1%	6,8%	4,2%	7,4%	2,2%	5,9%	4,2%
% Emplois en province **		72,7%	68,8%	40,0%	36,9%	16,7%	21,9%	56,6%	42,7%
% Emplois en Île-de-France **		27,3%	31,2%	60,0%	63,1%	83,3%	78,1%	43,4%	57,3%
<b>Salaires bruts annuels *** (Lieu de travail en France)</b>									
Moyenne	Hors primes	39 080 €	37 548 €	39 174 €	36 931 €	41 403 €	37 941 €	39 257 €	37 227 €
	Avec primes	42 586 €	40 123 €	45 755 €	40 381 €	46 192 €	40 163 €	44 007 €	40 286 €
Médiane	Hors primes	39 000 €	38 000 €	39 000 €	37 000 €	42 500 €	38 900 €	39 000 €	38 000 €
	Avec primes	41 708 €	40 000 €	43 200 €	40 000 €	45 000 €	40 250 €	42 300 €	40 000 €

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salariés à temps complet sont pris en compte

### Évolution des taux nets d'emploi des deux dernières promotions

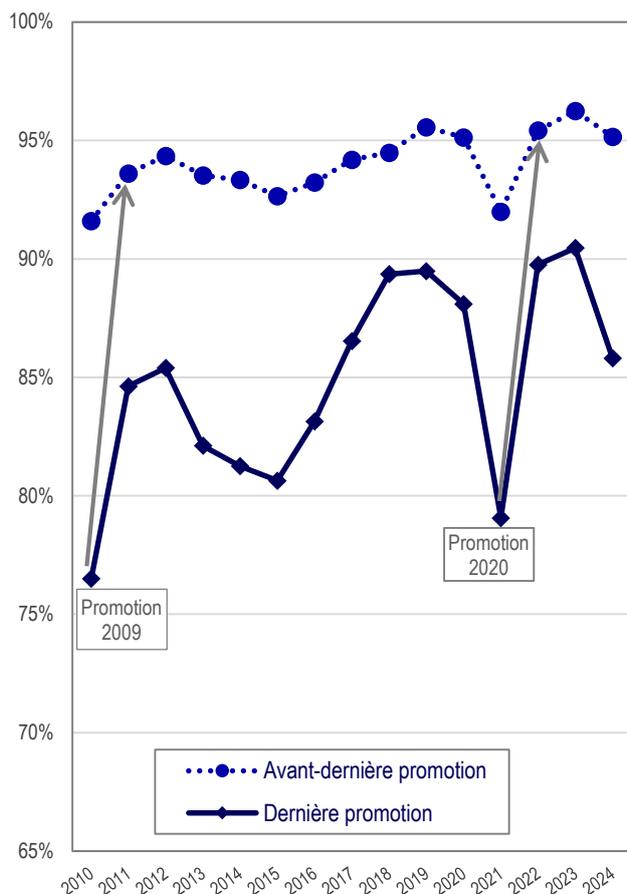
#### À plus d'un an le taux net d'emploi au-dessus de 90 %

Depuis 2010, le taux net d'emploi se maintient chaque année à un niveau très satisfaisant pour les diplômés après plus d'un an sur le marché du travail. En effet, les taux nets d'emploi de l'**avant-dernière promotion** évoluent dans un intervalle de 92 à 96 % tous types d'écoles confondus (courbe en pointillés sur le graphique de gauche). Il reste à 92 % même les années de crise majeure, 2010 et 2021. La sortie de la crise 2021 a été rapide : le taux net d'emploi est au-dessus de 95 % depuis 2022.

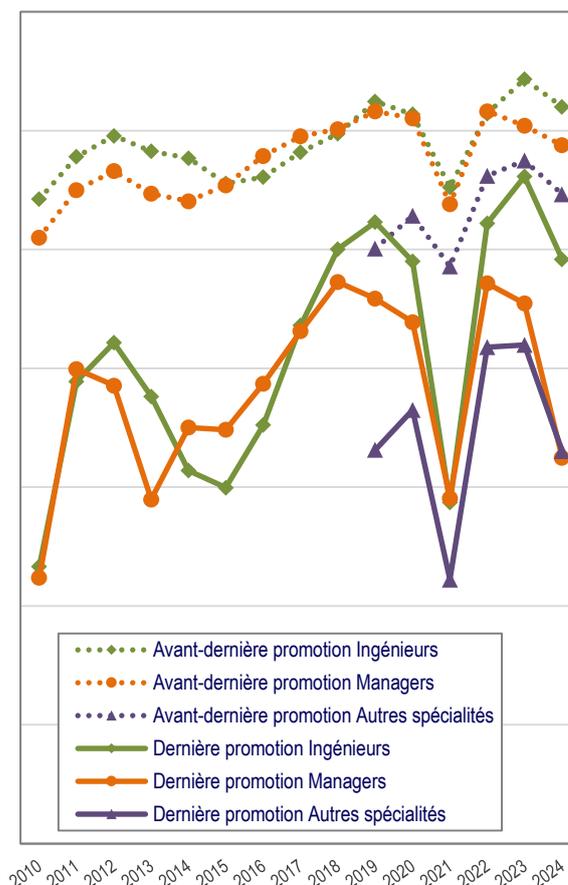
Les ingénieurs et les managers suivent des courbes d'évolution parallèles qui se confondent entre 2018 et 2022. Elles se maintiennent au-dessus de 90 %, avec le point le plus bas en 2010 : 92,1 % pour les ingénieurs, 90,5 % pour les managers. Pour les autres spécialités, où seulement les points récents sont disponibles, le taux net d'emploi se situe plus bas entre 89 % et 94 % (courbes en pointillés sur le graphique de droite).

<sup>4</sup> Dans le calcul, l'écart est rapporté au salaire des femmes et indique ce que les hommes perçoivent en plus. Cela équivaut à combien il faudrait augmenter le salaire des femmes pour rattraper celui des hommes. Si l'écart est rapporté au salaire des hommes, le chiffre est différent et sera inférieur : il indique ce que les femmes perçoivent en moins.

**Évolution du taux net d'emploi  
2 dernières promotions - Enquêtes 2010 à 2024**



**Évolution du taux net d'emploi selon l'école  
2 dernières promotions - Enquêtes 2010 à 2024**



**Note :** on peut suivre une promotion dans le temps. La promotion 2009 interrogée début 2010, puis début 2011, a connu une entrée plus difficile dans la vie active (taux net d'emploi de 76,5 %) mais au bout d'un an sa situation est comparable à celle des autres promotions (taux net d'emploi de 93,6 %). Idem pour la promotion 2020.

### À moins de 6 mois le taux net d'emploi est plus sensible à la conjoncture

Les taux nets d'emploi des **promotions sortantes** (courbes en trait plein) varient plus amplement, ce qui montre l'exposition plus forte de la promotion sortante à la conjoncture immédiate, quel que soit le type d'école. Ils se maintiennent néanmoins à un niveau satisfaisant, au-delà de 80 % en dehors des années de crise marquée : 76,5 % en 2010 (- 7 points en un an) et 79,1 % en 2021 (- 9 points en un an).

En dehors du creux de 2021, sur la période 2018-2023 le taux net d'emploi est au plus haut, proche de 90 % ou supérieur. Les diplômés sortant des écoles ont bénéficié de la progression forte des recrutements de cadres. Après le choc subi en 2021, le rétablissement est spectaculaire dès 2022 : le taux net d'emploi frôle les 90 %, niveau record dépassé en 2023 avec 90,5 %.

En 2024, le taux net d'emploi redescend à 85,8 %, la promotion 2023 entrant dans la vie professionnelle quand les intentions de recrutement de cadre sont en repli.

À l'exception de la période 2014-2016, **le taux net d'emploi des ingénieurs est supérieur à celui des managers**. Depuis 2018, en dehors de 2021 (crise post-Covid), l'écart a tendance à s'accroître en faveur des ingénieurs dont le taux reste proche des 90 %. Le taux net d'emploi a atteint son record en 2023 pour les ingénieurs (93,1 %) et en 2018 et 2022 pour les managers (88,6 %). Pour les diplômés des autres spécialités, le taux net d'emploi le plus haut est à 86 % en 2023.

### La situation des diplômés

Dans l'enquête, seule la situation principale est demandée.

Dans l'enquête, la thèse et le volontariat sont traités à part de l'activité professionnelle.

Ces situations ne sont pas prises en compte dans les caractéristiques des emplois (conditions de travail, rémunérations perçues).

### Le taux net d'emploi

$$\text{Calcul} = \frac{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat}}{\text{En activité professionnelle} + \text{En volontariat} + \text{En recherche d'emploi}}$$

Il est différent du taux d'activité qui serait calculé sur l'ensemble des diplômés.

### La part des diplômés en activité professionnelle

Elle se rapporte à l'ensemble de la promotion. Traditionnellement, la poursuite d'études ou l'inscription en thèse sont plus fréquentes parmi les ingénieurs que parmi les managers. Cela réduit donc mécaniquement la part en activité professionnelle pour les ingénieurs (calculée sur l'ensemble des diplômés), sans traduire pour autant une difficulté plus grande à s'insérer sur le marché du travail.

Le taux net d'emploi, calculé hors thèse et poursuite d'études, neutralise ce phénomène et favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieurs et de management. Cependant, il occulte de fait que la poursuite d'études pourrait être une solution d'attente, notamment en période de crise.

### Les salaires

Dans l'enquête, les diplômés indiquent leur salaire brut annuel hors primes (assimilé à la part fixe de leur salaire) et le montant annuel de leurs primes (regroupant la part variable et les avantages en nature).

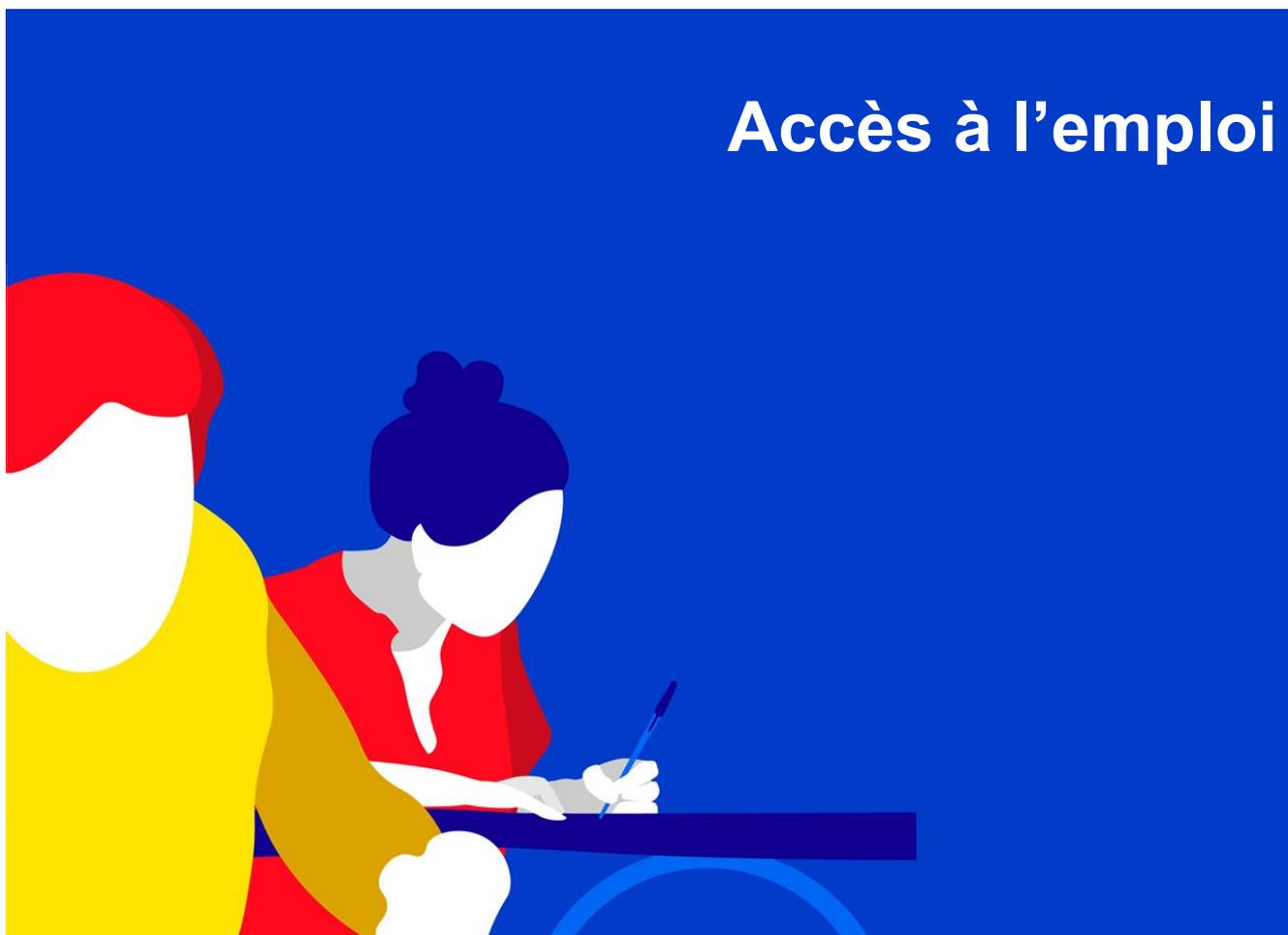
Le montant des primes est plus une estimation, surtout quelques mois seulement après l'embauche. Cependant, les primes sont importantes, notamment chez les managers, et il est indispensable de les intégrer dans l'analyse.

Les salaires perçus en France sont privilégiés, car les salaires à l'étranger présentent beaucoup trop d'hétérogénéité.

Les indicateurs de salaires sont calculés sur les salariés travaillant à temps plein.

Les salaires font l'objet d'un traitement spécifique pour corriger les déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles. Les valeurs fantaisistes ou manifestement exagérées sont exclues des données. Cela n'affecte pas les valeurs médianes et permet d'obtenir des moyennes plus proches des médianes.

# Accès à l'emploi





## 1. Durée de la recherche du premier emploi

Promotion 2023	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	68,6%	64,2%	66,9%
Moins de 2 mois	16,7%	19,2%	17,7%
De 2 à moins de 4 mois	9,8%	11,1%	10,3%
4 mois ou plus	4,9%	5,4%	5,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

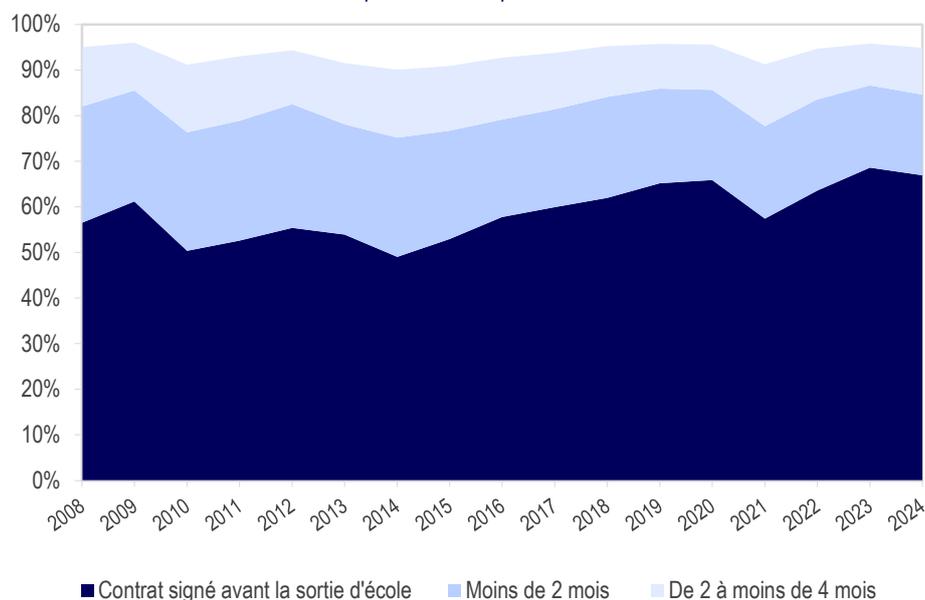
Cette année encore, parmi les diplômés en activité professionnelle au moment de l'enquête, **le délai pour trouver le premier emploi reste court : 84,6 % ont trouvé cet emploi moins de deux mois après la fin des études**. Le recrutement rapide vaut autant pour les femmes (83,4 %) que les hommes (85,3 %).

Pour une grande part, le contrat était signé avant l'obtention du diplôme : la part des diplômés ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école (66,9 %) est proche du record de l'an dernier (68,6 %) qui était le niveau le plus haut de la décennie.

Pour tous les types d'école, le recrutement est rapide : 86,5 % moins de 2 mois après la sortie pour les ingénieurs, 82,3 % pour les managers et 79,7 % pour les diplômés des autres spécialités.

Promotion 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	70,8%	68,2%	70,0%	64,5%	61,9%	63,2%	61,5%	57,2%	58,9%
Moins de 2 mois	15,8%	17,8%	16,5%	18,5%	19,8%	19,1%	18,6%	22,2%	20,8%
De 2 à moins de 4 mois	9,3%	10,4%	9,7%	10,3%	11,3%	10,8%	12,7%	13,1%	12,9%
4 mois ou plus	4,0%	3,5%	3,8%	6,7%	7,1%	6,9%	7,1%	7,6%	7,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Durée de la recherche du premier emploi**  
Dernière promotion - Enquêtes 2008 à 2024



**Note :** Cet indicateur se limite ici à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Il ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études. De plus, il est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver. Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.

## 2. Cheminement vers l'emploi

### Évolution entre les enquêtes 2023 et 2024

Cheminement vers l'emploi	Ingénieurs		Managers		Autres spécialités		Ensemble	
	Année d'enquête		2023	2024	2023	2024	2023	2024
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Stage de fin d'études	34,0%	32,5%	16,4%	13,6%	22,0%	19,9%	27,2%	25,4%
Réseaux sociaux professionnels	13,6%	15,2%	17,6%	17,5%	14,3%	13,0%	14,9%	15,7%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil)	10,7%	11,0%	12,8%	13,9%	11,0%	12,3%	11,4%	12,0%
Sites internet d'entreprises	6,6%	8,0%	7,7%	7,5%	7,2%	6,9%	7,0%	7,7%
Sites internet spécialisés dans l'emploi	8,1%	7,2%	8,3%	8,4%	7,3%	7,0%	8,1%	7,5%
Relations personnelles	6,0%	6,1%	8,2%	8,9%	8,5%	9,8%	7,0%	7,4%
Candidature spontanée	5,8%	5,3%	5,6%	5,1%	9,1%	9,6%	6,1%	5,7%
Chasseur de têtes	5,2%	4,4%	5,8%	3,9%	2,3%	1,4%	5,1%	3,9%
Stage année césure, année professionnalisante	1,0%	1,2%	3,2%	6,6%	5,2%	5,5%	2,1%	3,3%
Forum de votre école	2,2%	2,3%	2,4%	3,2%	2,4%	2,2%	2,3%	2,6%
Réseau des anciens élèves	2,0%	2,0%	2,2%	2,2%	2,4%	2,4%	2,1%	2,1%
Service emploi de votre école	1,1%	0,9%	4,3%	3,3%	1,2%	1,0%	2,1%	1,7%
J'ai créé / repris une entreprise	0,8%	1,0%	1,9%	2,1%	1,4%	1,8%	1,2%	1,4%
Concours	0,5%	0,5%	0,3%	0,2%	2,5%	2,9%	0,6%	0,6%
Autre	2,4%	2,5%	3,1%	3,5%	3,2%	4,3%	2,7%	3,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Les résultats de l'enquête 2023 confirment les tendances observées par le passé. **Le principal moyen d'obtenir une embauche reste le stage de fin d'études pour l'ensemble des diplômés.** Il recule de 1,8 points en un an. L'utilisation des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi se place en deuxième position devant l'entreprise d'apprentissage, les sites d'entreprises, les sites spécialisés dans l'emploi et les relations personnelles.

**Les moyens mis en œuvre dans le cadre de la scolarité** – stages, apprentissage – occupent une place prédominante. On peut aussi y ajouter les stages effectués durant une année de césure ou une année professionnalisante.

Ces trois moyens concourent à 40,7 % des recrutements des nouveaux diplômés : 44,7 % pour les ingénieurs, 34,1 % pour les managers et 37,7 % pour les diplômés des autres spécialités.

Le stage de fin d'études est la principale porte d'entrée vers l'emploi pour les ingénieurs (32,5 %) et les diplômés des autres spécialités (19,9 %). Celui-ci est moins important (13,6 %) pour les managers. À noter que pour eux, 13,9 % des recrutements se sont concrétisés dans l'entreprise d'apprentissage.

**La recherche d'emploi en ligne** – réseaux sociaux professionnels, sites spécialisés dans l'emploi, sites internet d'entreprises – ainsi que les candidatures spontanées, souvent faites à la suite de la consultation des sites internet d'entreprises, ont permis à 36,6 % des diplômés de décrocher leur emploi. Pour les managers, la recherche en ligne permet à 38,5 % d'entre eux d'obtenir un emploi, principalement grâce aux réseaux sociaux professionnels (le moyen le plus cité avec 17,5 %). Les diplômés des autres spécialités sont 36,5 % et les ingénieurs 35,7 % à avoir décroché un emploi grâce à une recherche en ligne.

Les relations personnelles, qui englobent les relations familiales et professionnelles, interviennent dans 7,4 % des embauches, en légère remontée (+ 0,4 point) après plusieurs années de recul. Les managers et les diplômés des autres spécialités y ont plus recours que les ingénieurs. Les recrutements, grâce au réseau des anciens élèves ou les actions spécifiquement mises en place par l'école (service emploi, forum), ont concerné 6,4 % des embauches (équivalent au niveau de l'an dernier).

## Un diplômé sur trois est embauché par son entreprise d'apprentissage ou de stage

Plus du tiers des apprentis (37,5 %) est embauché dans son entreprise d'accueil, plus pour les ingénieurs (43 %) que pour les diplômés des autres spécialités (37,9 %) et pour les managers (32,7 %). Pour les diplômés hors apprentis, on retrouve au même niveau le stage de fin d'études (35,5 %). Dans les deux cas, la présence dans l'entreprise lors des études déclenche le plus souvent l'embauche.

Pour les diplômés qui ne sont pas embauchés dans leur entreprise d'apprentissage ou de stage de fin d'études, les moyens les plus cités pour trouver leur emploi sont les mêmes que le diplômé soit apprenti ou non. Au second rang, les réseaux sociaux professionnels ont permis à 17,3 % des apprentis et à 15 % des diplômés hors apprentis de décrocher leur poste.

Apprentis - Cheminement vers l'emploi Enquête 2024 - Promotion 2023	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil)	43,0%	32,7%	37,9%	37,5%
Réseaux sociaux professionnels	16,5%	18,5%	14,3%	17,3%
Relations personnelles	6,7%	9,3%	8,9%	8,2%
Sites internet spécialisés dans l'emploi	6,6%	9,3%	6,3%	7,9%
Sites internet d'entreprises	7,2%	7,4%	7,0%	7,2%
Candidature spontanée	4,9%	5,2%	6,7%	5,2%
Chasseur de têtes	6,3%	4,5%	3,1%	5,1%

Hors apprentis - Cheminement vers l'emploi Enquête 2024 - Promotion 2023	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Stage de fin d'études	39,0%	22,6%	29,8%	35,5%
Réseaux sociaux professionnels	14,8%	17,3%	11,4%	15,0%
Sites internet d'entreprises	8,1%	9,8%	5,5%	8,2%
Sites internet spécialisés dans l'emploi	7,2%	5,7%	7,9%	7,0%
Relations personnelles	5,9%	9,4%	9,8%	6,8%
Candidature spontanée	5,4%	5,6%	12,4%	6,0%

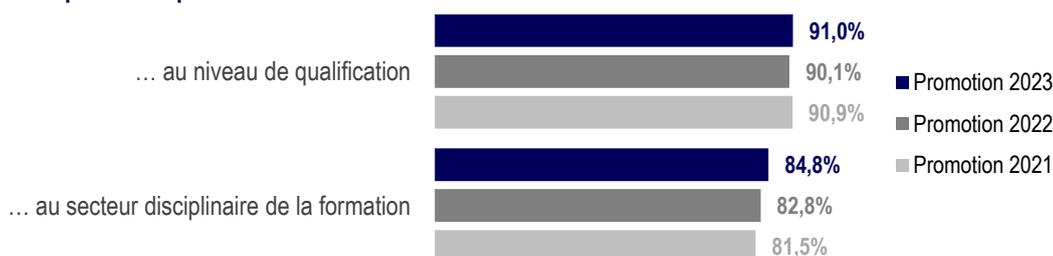
*Seuls les principaux moyens apparaissent sur les tableaux ci-dessus, n'y figurent pas ceux inférieurs à 5 %.*

### 3. Adéquation de la formation à l'emploi

**La quasi-totalité des diplômés de 2023 en activité (91 %) occupent un emploi qui correspond, d'après leur ressenti, à leur niveau de qualification.**

Pour 84,8 % des diplômés, leur emploi est également en très bonne adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation. Avec un peu plus d'expérience, l'éloignement du secteur disciplinaire de leur formation s'amorce : pour la promotion 2021, l'adéquation avec leur discipline perd 3,3 points comparé à la promotion 2023. Cependant le lien formation-emploi reste très fort.

#### L'emploi correspond ...



## 4. Critères de choix de l'emploi

Promotion 2023 Critères de choix	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contenu de la mission / du poste proposé	75,0%	82,0%	77,1%	56,3%	66,8%	61,4%	69,3%	76,9%	73,9%	70,2%	75,6%	72,2%
Adéquation avec un projet professionnel	52,9%	50,1%	52,0%	46,3%	43,4%	44,9%	61,2%	60,0%	60,5%	51,7%	48,9%	50,7%
Secteur d'activité de l'entreprise	48,8%	51,3%	49,5%	39,9%	40,7%	40,3%	42,9%	47,9%	46,0%	46,3%	46,9%	46,5%
Montant du salaire proposé	43,9%	36,3%	41,7%	47,1%	40,3%	43,8%	42,6%	35,9%	38,5%	44,6%	37,8%	42,0%
Lieu géographique	46,6%	47,8%	47,0%	32,1%	32,5%	32,3%	32,8%	34,3%	33,7%	42,3%	40,1%	41,5%
Perspectives d'évolution au sein de l'entreprise	40,9%	38,7%	40,2%	45,9%	42,9%	44,4%	40,2%	33,3%	36,0%	42,1%	39,5%	41,1%
Notoriété de l'entreprise	25,0%	18,9%	23,2%	36,0%	34,2%	35,1%	38,0%	27,7%	31,8%	28,4%	25,9%	27,5%
Politique globale de relations humaines dans l'entreprise	13,7%	18,0%	15,0%	9,3%	14,5%	11,8%	11,3%	16,8%	14,6%	12,5%	16,5%	14,0%
Politique de RSE	7,4%	11,7%	8,7%	5,9%	9,2%	7,5%	7,2%	10,8%	9,4%	7,1%	10,6%	8,4%
Absence d'alternative	4,2%	4,7%	4,3%	4,3%	5,9%	5,1%	7,8%	9,2%	8,6%	4,4%	5,8%	4,9%
J'ai créé / repris mon entreprise	1,4%	0,4%	1,1%	3,2%	1,3%	2,3%	3,4%	2,1%	2,6%	1,9%	1,0%	1,6%
Autre	1,9%	2,6%	2,1%	7,4%	6,4%	6,9%	1,8%	1,9%	1,9%	3,2%	3,9%	3,5%

Dans le tableau, les critères de choix sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Le contenu du poste est de loin le critère le plus souvent cité par les diplômés pour expliquer le choix de leur emploi, encore plus pour les femmes que pour les hommes. Parmi les autres critères importants, l'adéquation avec un projet professionnel et le secteur d'activité de l'entreprise ont plus d'importance pour les ingénieurs et les diplômés des autres spécialités, leur formation les orientant vers des secteurs plus ciblés.

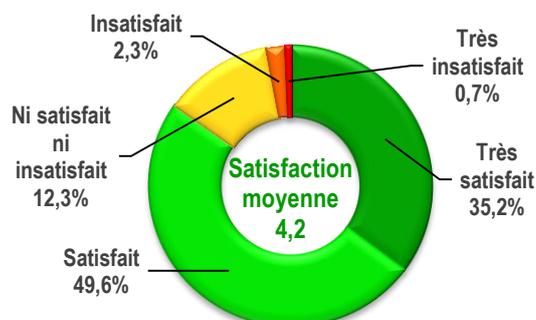
Les managers privilégient plus les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise, qu'ils placent au 3<sup>ème</sup> rang de leurs critères de choix.

Le niveau de salaire demeure un critère important pour tous, par contre le lieu géographique est plus cité par les ingénieurs seulement.

L'absence d'alternative cette année est plus souvent citée, ce qui reflète la situation un peu moins favorable à l'emploi des jeunes diplômés. Elle est citée par 4,9 % des diplômés (3,6 % l'an dernier et 4,1 % il y a deux ans). Mais on est loin des 8,8 % de l'enquête de 2021.

## 5. Satisfaction dans l'emploi

### Satisfaction globale dans l'emploi des diplômés de 2023



La note de satisfaction donnée à leur emploi par les diplômés de 2023 qui sont en activité professionnelle reste à une moyenne plutôt haute : 4,2 sur une échelle de 1 à 5, juste au-dessus du niveau que l'an dernier (4,1). Près de 85 % d'entre eux sont satisfaits (49,6 %) ou très satisfaits (35,2 %) de l'emploi qu'ils occupent.

## Satisfaction des différents aspects de l'emploi des diplômés de 2023

On retrouve le fort taux de satisfaction (satisfait + très satisfait) sur plusieurs aspects de l'emploi : entre 85 % et 92 % pour les conditions de travail, les relations avec les collègues et le niveau d'autonomie et de responsabilité, un peu moins (77,9 %) pour la localisation.

Pour le niveau de salaire, il y a nettement moins de « très satisfaits » (seulement 23 %) et l'insatisfaction est également plus forte (10,7 %), particulièrement pour les femmes (12 % - seulement 9 % pour les hommes) et les diplômés des autres spécialités (17,3 %).

Enquête 2024 Promotion 2023	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
--------------------------------	------------	----------	-----------------------	----------

### Conditions de travail

Très satisfait	53,6%	47,9%	44,3%	51,3%
Satisfait	36,6%	37,6%	39,1%	37,1%
Ni satisfait ni insatisfait	7,9%	11,0%	12,1%	9,0%
Insatisfait	1,5%	2,8%	3,7%	2,1%
Très insatisfait	0,4%	0,7%	0,9%	0,5%

### Relations avec les collègues

Très satisfait	65,2%	61,7%	54,8%	63,3%
Satisfait	27,9%	30,4%	33,6%	29,1%
Ni satisfait ni insatisfait	5,7%	6,2%	8,6%	6,1%
Insatisfait	0,9%	1,4%	2,6%	1,2%
Très insatisfait	0,3%	0,4%	0,4%	0,3%

### Niveau de salaire

Très satisfait	23,9%	22,2%	19,0%	23,0%
Satisfait	41,9%	38,8%	38,2%	40,8%
Ni satisfait ni insatisfait	25,0%	27,0%	25,5%	25,5%
Insatisfait	7,3%	8,8%	12,0%	8,1%
Très insatisfait	1,9%	3,1%	5,3%	2,6%

### Niveau d'autonomie et de responsabilité

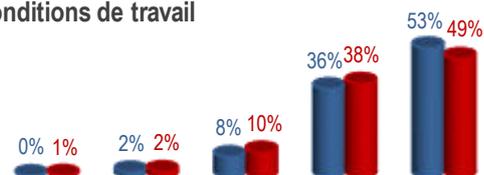
Très satisfait	43,5%	46,6%	38,5%	43,7%
Satisfait	42,7%	39,1%	42,1%	41,8%
Ni satisfait ni insatisfait	11,3%	11,3%	14,1%	11,6%
Insatisfait	1,8%	2,4%	4,3%	2,2%
Très insatisfait	0,6%	0,7%	1,0%	0,7%

### Localisation géographique

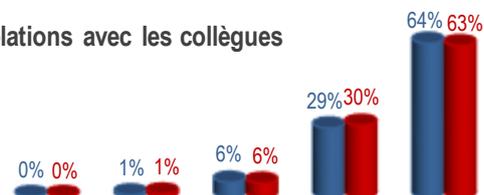
Très satisfait	46,1%	51,4%	49,1%	47,6%
Satisfait	30,9%	29,3%	28,8%	30,3%
Ni satisfait ni insatisfait	15,6%	13,2%	14,6%	15,0%
Insatisfait	5,5%	4,1%	5,5%	5,2%
Très insatisfait	1,8%	2,0%	2,0%	1,9%

■ Hommes ■ Femmes

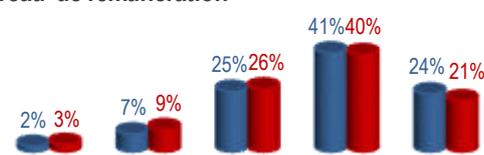
### Conditions de travail



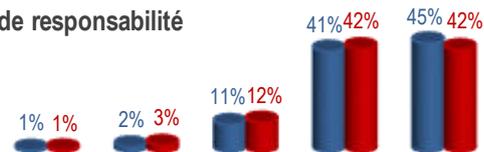
### Relations avec les collègues



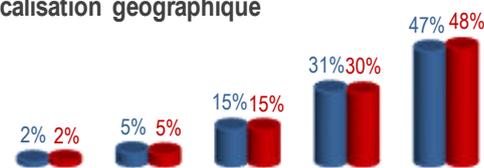
### Niveau de rémunération



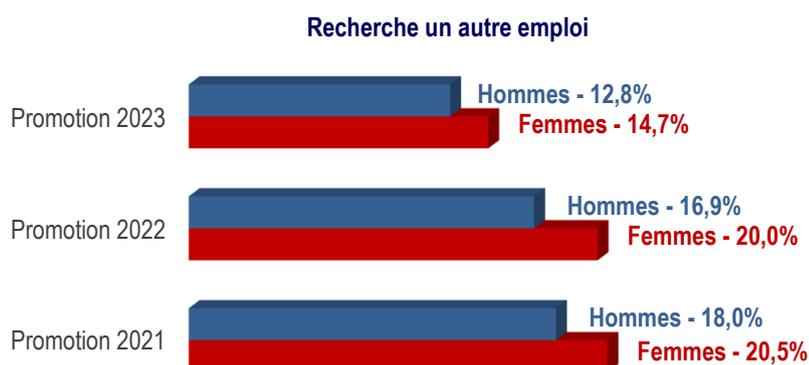
### Niveau d'autonomie et de responsabilité



### Localisation géographique



## 6. Recherche d'un autre emploi



Parmi les diplômés en activité, ceux de la promotion 2021 sont plus nombreux (19 %) à déclarer chercher un autre emploi. Pour la promotion sortante, c'est seulement 13,5 %.

Ce taux est plus haut pour les managers et les diplômés des autres spécialités. Ils sont 17 % à la déclarer dès la promotion sortante contre 11,7 % pour les ingénieurs.

Quelle que soit la promotion, les femmes sont plus nombreuses à rechercher un autre emploi, avec un écart plus faible pour les ingénieures.

Enquête 2024 Cherche autre emploi	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2023	11,5%	12,0%	11,7%	16,7%	17,3%	17,0%	14,4%	19,4%	17,5%	12,8%	14,7%	13,5%
Promotion 2022	16,3%	18,1%	16,9%	18,5%	22,4%	20,5%	20,7%	23,3%	22,3%	16,9%	20,0%	18,1%
Promotion 2021	18,1%	19,2%	18,4%	17,0%	22,8%	19,9%	19,5%	22,9%	21,5%	18,0%	20,5%	19,0%

# Caractéristiques des emplois



Dans cette partie, ne sont considérés que les diplômés ayant déclaré être en activité professionnelle ; les volontariats et les thèses en sont exclus.

Les diplômés en activité professionnelle peuvent être salariés ou non-salariés.

Ils peuvent avoir été diplômés via un cursus classique ou un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Pour plus de détail concernant les apprentis, voir la partie « Les principaux indicateurs pour les diplômés par apprentissage » page 27 ainsi que les tableaux en annexe.

Les indicateurs de salaire concernent uniquement les salariés à temps plein.

L'enquête exclut les diplômés ayant un statut d'élève fonctionnaire à l'entrée de l'école.

Leur insertion professionnelle ne peut pas être considérée dans les mêmes termes que celle des autres diplômés. En effet, dès l'entrée à l'école, ils sont assurés d'avoir un taux d'emploi de 100 % et d'être en CDI à leur sortie.

En revanche, ceux qui accèdent après l'école, par concours ou sur titre, à des postes de fonctionnaires sont interrogés dans l'enquête.

## 1. Statut salarié / non-salarié

Enquête 2024 Promotion 2023	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Salarié	97,0%	98,0%	97,4%
Non-salarié	3,0%	2,0%	2,6%
Micro-entreprise	40,6%	58,0%	45,9%
Gérant ou chef d'entreprise	44,3%	22,8%	37,8%
Profession libérale	8,6%	9,8%	9,0%
Autre	6,4%	9,4%	7,3%

**La quasi-totalité des diplômés de 2023 en activité professionnelle sont salariés (97,4 %).**

Parmi les non-salariés, les plus nombreux sont à la tête d'une micro-entreprise (45,9 %) ou gérants-chefs d'entreprise (37,8 %). Parmi les femmes non-salariées, les micro-entrepreneures prédominent.

Enquête 2024 Promotion 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salarié	98,2%	99,2%	98,5%	94,7%	97,6%	96,2%	94,6%	95,5%	95,2%
Non-salarié	1,8%	0,8%	1,5%	5,3%	2,4%	3,8%	5,4%	4,5%	4,8%
Micro-entreprise	37,3%	57,1%	40,5%	40,0%	55,1%	44,5%	53,8%	61,9%	58,4%
Gérant ou chef d'entreprise	50,7%	26,2%	46,7%	45,7%	26,5%	39,9%	18,5%	16,7%	17,4%
Profession libérale	4,1%	4,8%	4,2%	11,7%	12,2%	11,9%	12,3%	9,5%	10,7%
Autre	7,8%	11,9%	8,5%	2,6%	6,1%	3,7%	15,4%	11,9%	13,4%

Chez les ingénieurs, la part des non-salariés est très faible (1,5 %) comparé aux managers et aux diplômés des autres spécialités. Le statut du non-salarié est plus diversifié chez les diplômés des autres spécialités. Les professions libérales y représentent une part de 10,7 % ainsi que les autres travailleurs indépendants à 13,4 %. Les diplômés des autres spécialités se distinguent également pour la part des non-salariées chez les femmes presque au même niveau que celle des hommes.

## 2. Télétravail

Après avoir été imposé lors de la crise sanitaire et des confinements successifs, le télétravail est désormais largement installé dans les pratiques. Il devient un choix pour le salarié qui souhaite changer ses conditions de travail, réduire ses déplacements mais aussi pour les entreprises qui l'intègrent dans leur organisation. Désormais, des offres d'emploi laissent même la possibilité du télétravail total.

Enquête 2024 Télétravail / semaine	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2023</b>												
Aucun jour	45,1%	42,9%	44,4%	33,0%	28,6%	30,8%	40,3%	34,1%	36,5%	42,7%	37,2%	40,6%
1 jour	19,8%	22,2%	20,5%	23,6%	20,7%	22,2%	21,8%	23,8%	23,0%	20,6%	22,1%	21,2%
2 jours	24,0%	25,2%	24,3%	27,0%	34,4%	30,7%	26,2%	29,4%	28,2%	24,6%	28,6%	26,1%
3 jours	6,6%	6,6%	6,6%	8,7%	10,2%	9,4%	6,9%	7,7%	7,4%	6,9%	7,8%	7,3%
4 jours	1,5%	1,0%	1,4%	2,0%	1,3%	1,6%	1,2%	1,1%	1,2%	1,6%	1,1%	1,4%
5 jours ou plus	3,0%	2,2%	2,8%	5,8%	4,8%	5,3%	3,7%	3,9%	3,8%	3,5%	3,2%	3,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (jours)	1,1	1,1	1,1	1,4	1,5	1,5	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3	1,2
<b>Promotion 2022</b>												
Aucun jour	40,1%	37,5%	39,3%	26,5%	23,6%	25,0%	37,0%	31,2%	33,5%	38,1%	32,9%	36,1%
1 jour	20,7%	23,5%	21,5%	21,2%	20,8%	21,0%	21,4%	22,8%	22,2%	20,8%	22,7%	21,6%
2 jours	25,2%	27,9%	26,0%	32,4%	37,8%	35,2%	28,0%	29,7%	29,0%	26,4%	30,5%	27,9%
3 jours	8,5%	7,2%	8,1%	12,4%	10,8%	11,6%	8,1%	9,9%	9,2%	9,0%	8,7%	8,9%
4 jours	1,9%	1,3%	1,7%	1,9%	1,9%	1,9%	1,8%	1,8%	1,8%	1,9%	1,6%	1,8%
5 jours ou plus	3,6%	2,6%	3,3%	5,7%	5,1%	5,3%	3,7%	4,6%	4,3%	3,9%	3,7%	3,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (jours)	1,3	1,2	1,2	1,6	1,6	1,6	1,3	1,4	1,4	1,3	1,4	1,3
<b>Promotion 2021</b>												
Aucun jour	38,1%	36,0%	37,5%	26,6%	20,0%	23,3%	31,9%	28,7%	30,0%	36,2%	31,2%	34,4%
1 jour	21,4%	23,0%	21,9%	21,1%	17,6%	19,3%	22,5%	22,3%	22,4%	21,5%	21,8%	21,6%
2 jours	25,6%	27,1%	26,0%	32,1%	39,5%	35,8%	27,4%	28,5%	28,1%	26,5%	29,8%	27,7%
3 jours	8,7%	8,6%	8,7%	12,3%	13,9%	13,1%	8,9%	13,2%	11,5%	9,1%	10,7%	9,7%
4 jours	2,3%	2,3%	2,3%	2,9%	3,0%	3,0%	3,7%	2,6%	3,0%	2,5%	2,5%	2,5%
5 jours ou plus	4,0%	3,0%	3,7%	5,0%	5,9%	5,5%	5,6%	4,7%	5,1%	4,2%	4,0%	4,1%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Moyenne (jours)	1,3	1,3	1,3	1,6	1,8	1,7	1,5	1,5	1,5	1,4	1,5	1,4

**Environ 6 diplômés sur 10 ont recours au télétravail : 59,4 % à 65,6 % selon les promotions.**

Le télétravail recule si on compare à l'enquête précédente. Pour la promotion sortante, 63,7 % avait déclaré au moins un jour de télétravail, soit 4,3 points de plus que dans l'enquête 2024.

**Le rythme hebdomadaire** est plutôt de 1 ou 2 jours de télétravail, avec une dominante pour 2 jours. Au-delà, cela devient plus rare : moins de 10 % déclarent 3 jours de télétravail par semaine (11 à 12 % l'an dernier selon la promotion). Le télétravail au rythme de 5 jours ou plus, que l'on peut assimiler à un télétravail total, reste marginal : de 3 à 4 % selon la promotion, ce qui avait déjà été constaté dans l'enquête précédente (4 à 5 %) alors qu'on était encore entre 7 à 9 % il y a deux ans.

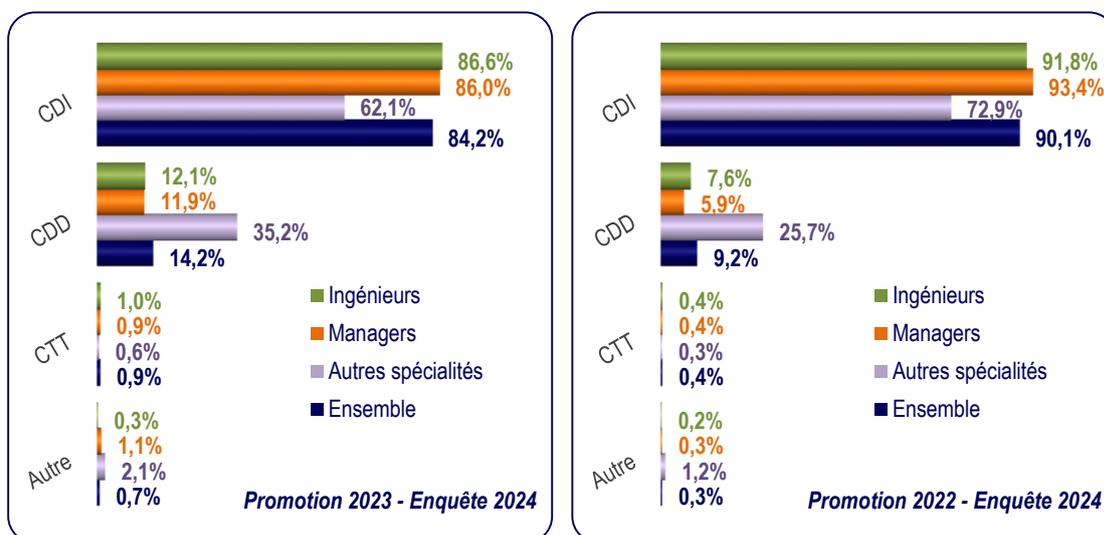
**La durée moyenne** est proche de l'enquête précédente : de 1,2 à 1,4 jour pour l'ensemble des diplômés selon les promotions, alors qu'elle était de 1,6 à 1,8 jour il y a deux ans.

Le télétravail est moins fréquent chez les ingénieurs pour toutes les promotions (de 55,6 % à 62,5 %). Leur secteur d'activité n'est pas toujours compatible avec le télétravail, par exemple le secteur de l'industrie. Le recours au télétravail est plus fréquent pour les managers et les diplômés des autres spécialités. Pour la promotion 2021, en poste depuis deux ans, les trois quarts des managers ont recours au télétravail et 70 % des diplômés des autres spécialités.

### 3. Contrats de travail

#### Contrats de travail des salariés en France

##### La part des CDI est à un niveau très élevé



CDI : Contrat à durée indéterminée, y compris CDI de chantier et titulaires de la fonction publique

CDD : Contrat à durée déterminée

CTT : Contrat de travail temporaire, mission d'intérim

**Les diplômés de 2023, en emploi en France, sont en majorité embauchés en CDI : 84,2 % de l'ensemble des diplômés.** C'est parmi les niveaux les plus élevés des années récentes pour la promotion sortante, après le record de l'an dernier (85,5 %).

Cette part est plus basse pour les diplômés des autres spécialités (62,1 %), alors qu'elle est à 86 % pour les managers et à 86,6 % pour les ingénieurs.

Pour la promotion 2022, la part se situe 5 à 11 points au-dessus selon le type d'école. Elle reste plus basse pour les diplômés des autres spécialités (72,9 %) alors qu'elle dépasse 90 % pour les ingénieurs et pour les managers.

##### Des CDD plus souvent pour les femmes

Pour les femmes nouvellement diplômées (promotion 2023), la difficulté est plus grande pour décrocher un premier emploi en CDI. Elles sont 19,9 % en CDD alors que les nouveaux diplômés hommes ne sont que 10,2 %. D'année en année, l'écart femme-homme reste constant, de l'ordre de 10 points.

Pour tous les types d'écoles, les femmes sont plus souvent en CDD : 38,2 % pour les femmes diplômées des autres spécialités, 18,8 % pour les ingénieures. La part des femmes en CDD est plus faible chez les managers (14,8 %) et l'écart est moindre avec les hommes (5,9 points).

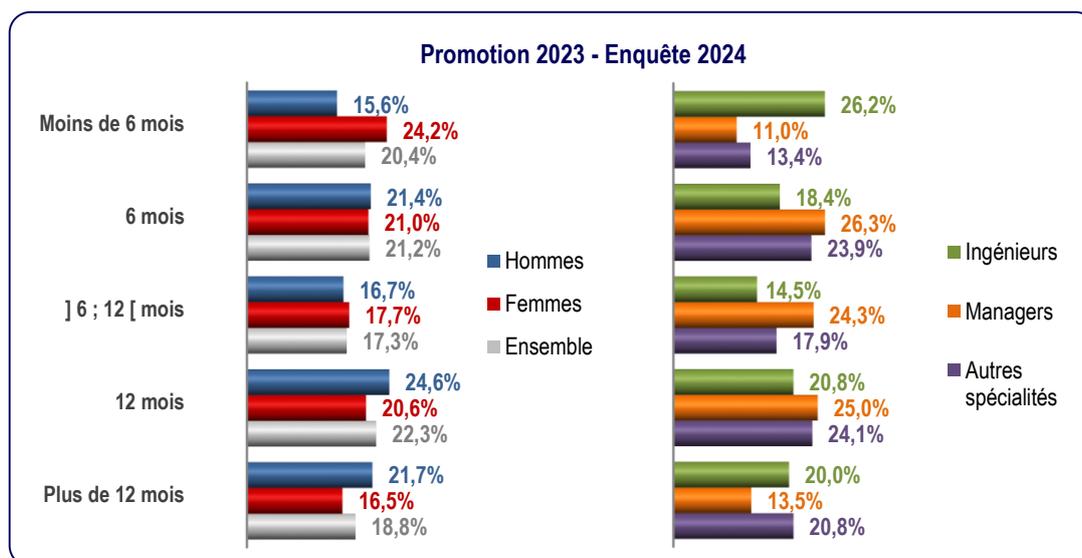
Enquête 2024 Promotion 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
CDI *	89,8%	80,0%	86,6%	89,2%	83,1%	86,0%	66,7%	59,3%	62,1%	88,3%	78,4%	84,2%
CDD	8,9%	18,8%	12,1%	8,9%	14,8%	11,9%	30,3%	38,2%	35,2%	10,2%	19,9%	14,2%
CTT	1,0%	0,9%	1,0%	0,7%	1,1%	0,9%	0,6%	0,6%	0,6%	0,9%	0,9%	0,9%
Autre	0,3%	0,3%	0,3%	1,2%	1,1%	1,1%	2,3%	1,9%	2,1%	0,6%	0,8%	0,7%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

\* y compris CDI de chantier et titulaires de la fonction publique.

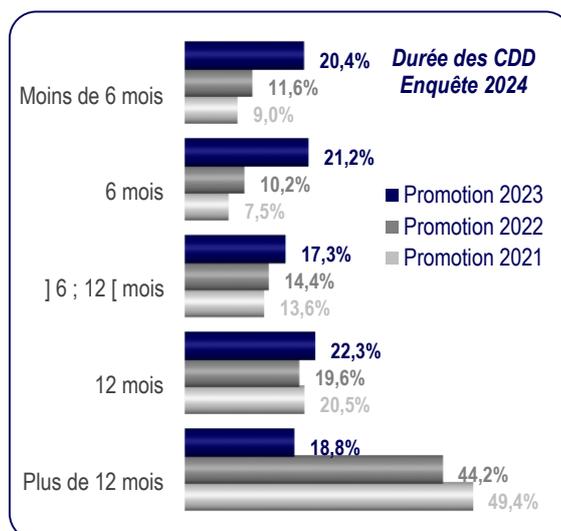
## Durée des CDD

CDD Durée moyenne (en mois)	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Promotion 2023	13,4	11,3	12,3	9,6	10,5	10,1	12,4	12,9	12,7	12,5	11,4	11,9
Promotion 2022	19,8	13,4	16,3	16,2	13,1	14,5	19,0	19,1	19,1	19,1	15,0	16,7
Promotion 2021	22,8	16,9	20,0	17,2	15,6	16,2	20,8	19,3	19,8	22,0	17,5	19,6

**Pour la promotion sortante**, la durée moyenne du CDD est de 11,9 mois. La moyenne la plus basse est pour les managers, pour lesquels la part des CDD de plus de 12 mois est la plus faible : 13,5 % contre plus de 20 % pour les autres types d'école. La durée moyenne du CDD des femmes est inférieure à celle des hommes seulement chez les ingénieurs : 2,1 mois de moins pour les femmes.



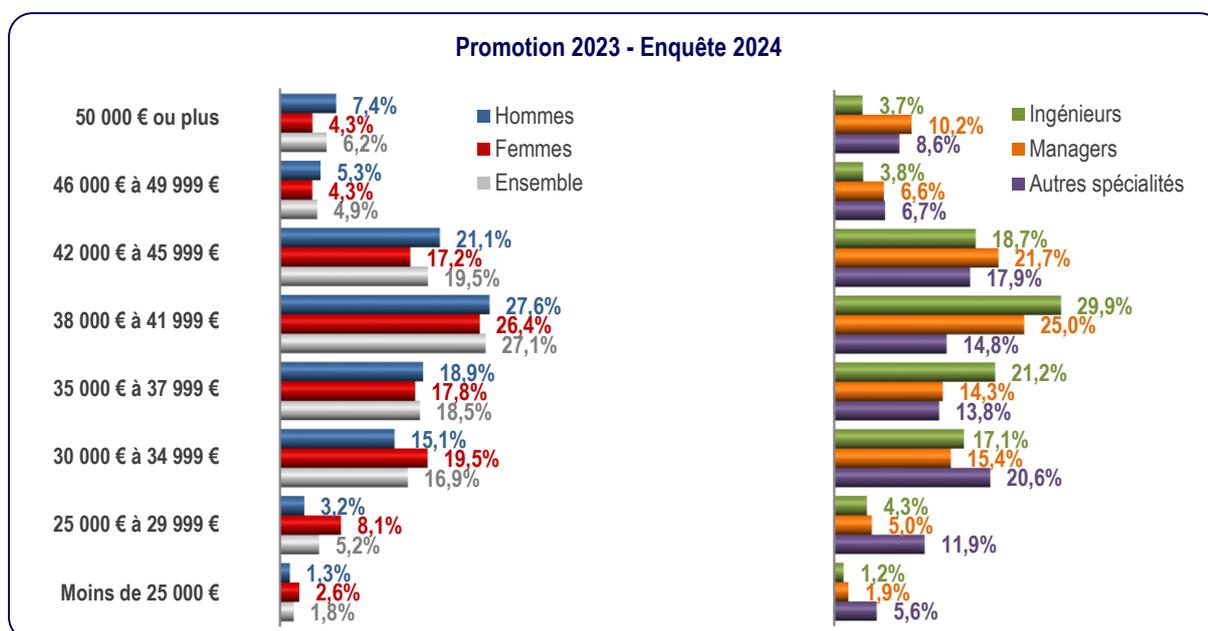
**Pour les promotions précédentes**, la durée moyenne du CDD s'accroît : 16,7 mois pour 2022 et 19,6 mois pour 2021. Les CDD de plus de 12 mois sont plus fréquents : 44,2 % pour la promotion 2021 et 49,4 % pour la promotion 2020. La part des CDD de moins de 6 mois diminue : 11,6 % pour la promotion 2022 et 9 % pour la promotion 2021.



## 4. Salaires

### Salair e brut annuel hors primes des salariés en France

#### Promotion 2023 : moins de 6 mois après la sortie de l'école



Les salaires bruts annuels hors primes de la promotion 2023 sont assez concentrés : ils sont peu souvent dans les tranches extrêmes. L'étalement des salaires vers le haut est nouveau cette année : 19,5 % des salaires sont entre 42 000 et 46 000 euros, contre 14,8 % il y a un an. Les salaires des hommes se déplacent vers le haut : plus de deux diplômés salariés en France sur trois (67,6 %) perçoivent entre 35 000 et 46 000 € par an. Ils sont moins nombreux entre 30 000 et 35 000 € (15,1 % contre 19,8 % dans l'enquête précédente). Pour les femmes, c'est plutôt un étalement : elles restent nombreuses entre 30 000 et 35 000 € (19,5 %).

#### **La disparité entre les femmes et les hommes apparaît aussi dans les tranches extrêmes.**

En dessous de 30 000 €, les femmes sont plus nombreuses (10,7 %) que les hommes (4,5 %).

Au-delà de 46 000 €, la situation s'inverse : 12,7 % des hommes et seulement 8,6 % des femmes.

Les salaires bruts annuels hors primes des **ingénieurs** sont plus concentrés dans les tranches de salaires intermédiaires que pour les autres diplômés : 69,8 % se situent entre 35 000 et 46 000 €. Seulement 7,5 % sont dans les tranches supérieures à 46 000 € et très peu présents (5,5 %) en-dessous de 30 000 €.

Les salaires bruts annuels hors primes des **managers** occupent plus les tranches supérieures à 46 000 € (16,8 %). Ils sont peu présents en-dessous de 30 000 € (6,9 %).

Les salaires des **diplômés des autres spécialités** sont beaucoup plus dispersés. Ils sont à la fois plus présents dans les tranches hautes (15,3 % à 46 000 € ou plus) et dans les tranches basses (17,5 % à moins de 30 000 €).

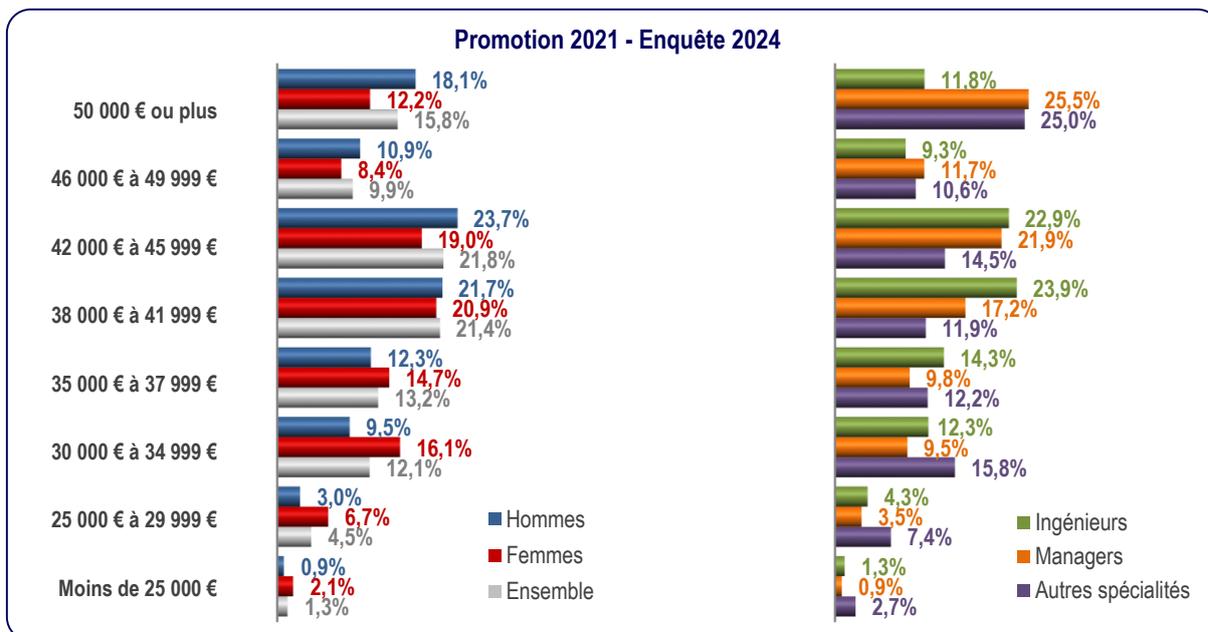
#### Promotion 2021 : deux ans après l'obtention du diplôme

*L'évolution de salaire en début de carrière est mesurée en comparant les salaires des promotions 2023 et 2021, la promotion 2022 présentant une évolution intermédiaire, peu significative.*

*Voir les données des trois promotions en annexe.*

Pour la promotion 2021, les tranches de salaire hautes concernent un peu plus de diplômés : 47,5 % perçoivent un salaire brut hors primes de 42 000 € ou plus par an (52,7 % pour les hommes mais seulement 39,6 % pour les femmes). En dessous de 35 000 €, les hommes sont seulement 13,4 % quand les femmes y sont 24,9 %.

Les ingénieurs sont 44 % à 42 000 € ou plus, les managers 59,1 % et les diplômés des autres spécialités 50,1 %. Ces derniers demeurent encore plus présents (10,1 %) dans les tranches de moins de 30 000 €, comparés aux ingénieurs (5,6 %) et aux managers (4,4 %).



### Déciles et moyenne du salaire brut annuel hors primes

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2023</b>												
1er décile	32 500 €	30 000 €	32 000 €	32 000 €	30 000 €	30 000 €	28 200 €	26 400 €	27 000 €	32 000 €	29 269 €	30 720 €
Médiane	39 000 €	37 700 €	38 160 €	40 500 €	39 000 €	40 000 €	40 000 €	36 000 €	37 000 €	39 500 €	38 000 €	39 000 €
9ème décile	45 000 €	43 500 €	45 000 €	51 490 €	47 000 €	50 000 €	50 000 €	47 000 €	48 000 €	47 000 €	45 000 €	46 014 €
Moyenne	39 117 €	37 256 €	38 520 €	41 629 €	38 895 €	40 241 €	39 954 €	36 797 €	38 029 €	39 804 €	37 835 €	39 010 €
<b>Promotion 2021</b>												
1er décile	33 600 €	30 000 €	32 000 €	34 000 €	32 000 €	32 400 €	30 686 €	28 820 €	29 838 €	33 500 €	30 000 €	32 000 €
Médiane	41 500 €	39 000 €	40 500 €	45 000 €	42 000 €	43 000 €	45 000 €	40 000 €	42 000 €	42 000 €	40 000 €	41 000 €
9ème décile	51 000 €	48 000 €	50 000 €	60 000 €	53 000 €	57 500 €	62 000 €	53 000 €	56 500 €	54 000 €	50 000 €	52 000 €
Moyenne	42 362 €	39 178 €	41 295 €	47 198 €	42 504 €	44 836 €	46 374 €	41 022 €	43 171 €	43 405 €	40 286 €	42 173 €

**Le salaire brut annuel médian hors primes des diplômés 2023** est de 39 000 € pour les salariés en France, avec des disparités fortes entre femmes et hommes et par type d'école. Il est plus élevé pour les hommes managers (40 500 €) et les diplômés des autres spécialités (40 000 €). Le salaire médian des femmes est plus bas que celui des hommes : 1 300 € de moins pour les ingénieurs, 4 000 € de moins pour les diplômées des autres spécialités.

*Si l'on exclut les salaires aux deux extrémités (les 10 % les plus bas et les 10 % les plus hauts), entre le premier et le neuvième décile, on retrouve 80 % des salaires. Plus cet intervalle est étendu, plus grande est la dispersion du salaire.*

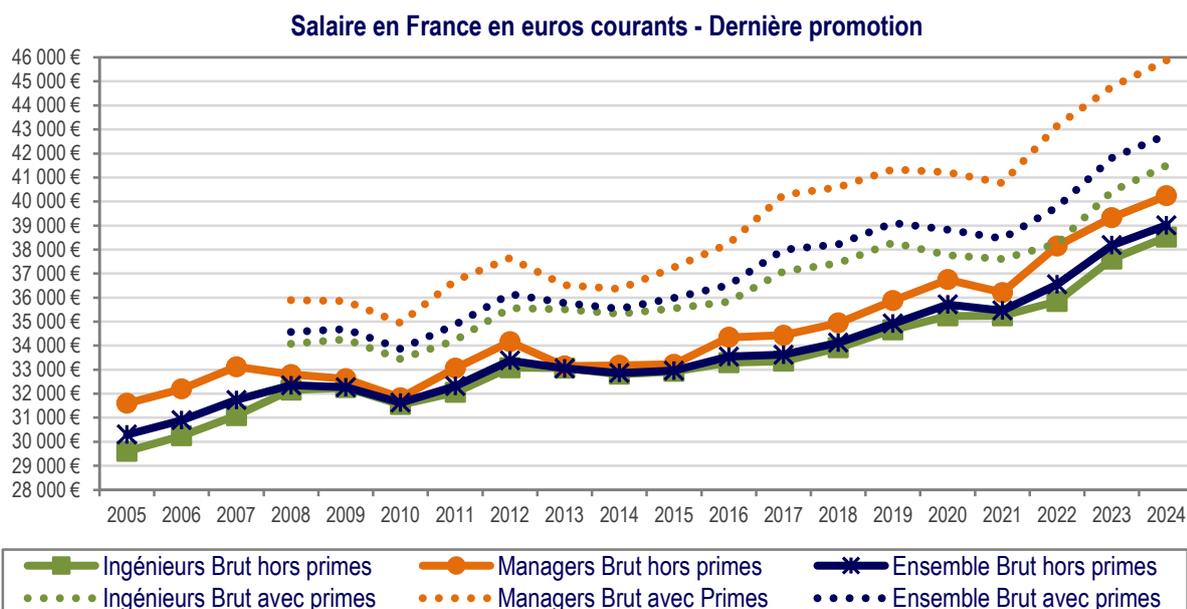
**Les diplômés des autres spécialités** présentent la plus grande dispersion avec des 1<sup>ers</sup> déciles bas et des 9<sup>èmes</sup> déciles hauts. Pour les femmes, 80 % des salaires bruts annuels hors primes se situent entre 26 400 et 47 000 €, et pour les hommes, entre 28 200 et 50 000 €.

**Pour les ingénieurs**, la dispersion est la moins grande : 80 % des salaires bruts annuels hors primes entre 30 000 et 43 500 € pour les femmes et entre 32 500 et 45 000 € pour les hommes.

**Pour les managers**, seule la limite supérieure est plutôt haute, ce qui augmente la dispersion des salaires en gardant un niveau de salaire élevé : 80 % des salaires des hommes sont entre 32 000 et 51 490 €, pour les femmes entre 30 000 et 47 000 €.

**Pour la promotion 2021**, la dispersion s'accroît : les neuvièmes déciles sont très supérieurs à ceux de la promotion 2023 (4 500 € de plus au minimum pour les femmes ingénieurs).

## Évolution du salaire brut annuel moyen en France en euros courants



**Note :** l'ensemble inclut les diplômés des autres spécialités, qui ne sont pas sur le graphique car les indicateurs disponibles depuis peu d'années ne permettent pas de disposer de séries longues. L'année correspond à l'année d'enquête.

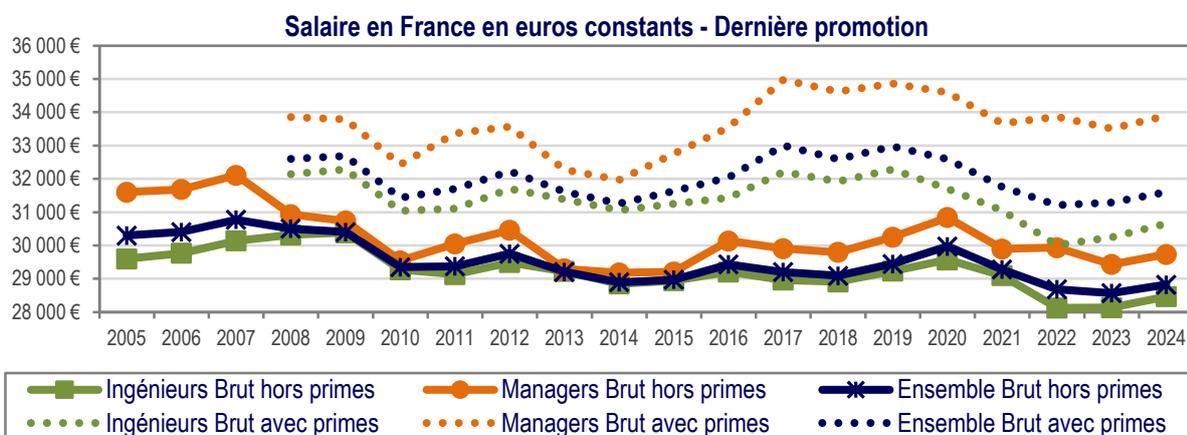
Dans l'enquête 2024, les salaires hors primes en France gardent la tendance à la hausse. La progression en un an est de 2,2 %. Cette hausse est moins forte que les années précédentes (+ 4,5 % en 2023 et + 3,1 % en 2022). Cependant, la tendance favorable se maintient depuis 2016, en dehors du creux de 2021.

En 2024, la croissance est la même pour les ingénieurs (+ 2,4 %) et pour les managers (+ 2,3 %). Ces derniers conservent cependant un salaire moyen hors primes plus élevé (40 241 €) que les ingénieurs (38 520 €). Depuis l'an dernier, les salaires ont retrouvé la tendance d'avant 2021.

L'évolution du salaire brut annuel avec primes fait apparaître des rebonds encore plus marqués pour les managers quand la conjoncture redevient favorable. Cela amplifie l'écart de salaire avec les ingénieurs. En 2024, l'écart de salaire avec primes atteint près de 4 400 € (45 875 € pour les managers et 41 493 € pour les ingénieurs).

Lors de la crise de 2021, l'écart est resté nettement en faveur des managers, ce qui n'avait pas été le cas lors des crises de 2010 et 2013.

## Évolution du salaire brut annuel moyen en France en euros constants



**Note :** l'ensemble inclut les diplômés des autres spécialités, qui ne sont pas sur le graphique car les indicateurs disponibles depuis peu d'années ne permettent pas de disposer de séries longues. L'année correspond à l'année d'enquête.

Les salaires en euros constants permettent de mesurer l'évolution hors inflation et de refléter le pouvoir d'achat des rémunérations. Les salaires sont exprimés en euros constants aux prix de 2005. Le déflateur utilisé est la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation de l'Insee (Ensemble des ménages – France), en prenant l'année 2005 comme base 100.

Pour la dernière année, le déflateur est la moyenne des indices de janvier à mars, les seuls connus à la date de la publication.

En 2024, le salaire réel hors primes (brut annuel en euros constants) remonte légèrement. L'évolution de salaire (+ 2,2 %) compense l'augmentation des prix (+ 1,3 % - donnée provisoire sur les 3 premier mois de 2024)<sup>5</sup> qui est moins forte que les deux années précédentes.

En 2022 et 2023 le salaire réel hors primes a diminué car la forte augmentation des prix (5,2 % en 2022 et 4,9 % en 2023) a annulé l'augmentation du salaire, pourtant très nette (+ 3,1 % en 2022 et + 4,5 % en 2023). Les ingénieurs ont vu leur salaire réel descendre à son niveau le plus bas, n'ayant pas bénéficié d'augmentation de salaires aussi fortes que les managers. Ces derniers, grâce à des évolutions de salaires fortes successives (+ 5,3 % en 2022 et + 3,1 % en 2023) maintiennent leur salaire réel stable, sans retrouver le niveau de 2020, parmi les plus hauts sur la période récente (le point maximum remonte à 2007).

Depuis 2010, les managers ont connu des embellies salariales plus marquées alors que les variations observées pour les ingénieurs le sont nettement moins. En 2012, cela a permis aux managers de retrouver le niveau de 2009 alors que, pour les ingénieurs, le rattrapage n'est que partiel.

En 2016, les salaires des managers remontent à nouveau plus vite (+ 3,2 %) que pour les ingénieurs (+ 0,9 %). Entre 2017 et 2020, les tendances sont équivalentes pour les ingénieurs et les managers. L'effritement du salaire réel jusqu'en 2018, est compensé en 2019 et 2020, quand les nouveaux diplômés bénéficient de conditions d'embauche très favorables.

En 2021, la baisse a été plus forte pour les managers (- 3,1 %) que pour les ingénieurs (- 1,6 %).

Avec les primes, en 2015, le salaire réel des managers s'écarte de celui des ingénieurs, grâce à des augmentations conséquentes jusqu'en 2017. En 2022, le salaire réel des ingénieurs est au niveau le plus bas, accentuant à nouveau cet écart.

## 5. Cadres parmi les salariés en France

Enquête 2024	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2023</b>												
Part des cadres	93,6%	87,0%	91,5%	82,3%	77,3%	79,7%	75,0%	65,7%	69,2%	90,1%	80,9%	86,4%
Salaire brut annuel moyen hors primes												
Cadres	39 425 €	38 190 €	39 047 €	42 124 €	39 870 €	41 010 €	42 067 €	38 735 €	40 119 €	40 115 €	38 841 €	39 639 €
Non-cadres	33 595 €	30 700 €	32 156 €	34 341 €	31 958 €	32 981 €	31 159 €	30 136 €	30 472 €	33 655 €	31 177 €	32 279 €
<b>Promotion 2021</b>												
Part des cadres	94,6%	87,6%	92,2%	89,4%	83,9%	86,6%	81,7%	74,3%	77,2%	93,1%	85,0%	89,9%
Salaire brut annuel moyen hors primes												
Cadres	42 829 €	40 301 €	42 021 €	47 781 €	43 974 €	45 905 €	47 808 €	42 641 €	44 816 €	43 803 €	41 466 €	42 938 €
Non-cadres	33 147 €	30 781 €	31 868 €	38 910 €	33 314 €	35 530 €	33 066 €	32 135 €	32 438 €	34 553 €	31 751 €	32 924 €

**Note :** La question relative au statut cadre n'est posée qu'aux diplômés exerçant leur activité en France.

La promotion 2022, non présentée sur le tableau, est dans une situation intermédiaire.

**Pour la promotion 2023, 86,4 % des diplômés en poste en France ont le statut cadre.**

Chez les ingénieurs, cette proportion est nettement supérieure à celle des autres écoles : 91,5 % pour les ingénieurs, 79,7 % pour les managers et 69,2 % pour les diplômés des autres spécialités. Selon le type d'école, la part de cadres chez les femmes est 5 à 9 points inférieure à celle des hommes.

Le statut cadre est l'un des facteurs les plus discriminants pour les salaires observés dans l'enquête. Pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2023, le cadre gagne, en moyenne hors primes, 22,8 % de plus que le non-cadre (39 639 € contre 32 279 €)<sup>6</sup>. Cet écart se creuse dès les premières années de carrière : pour la promotion 2021, il atteint 30,4 % (42 938 € contre 32 924 €). Quand on observe que la part des femmes est nettement moindre en statut cadre, cela entretient sur plusieurs années l'écart de salaire femme-homme.

<sup>5</sup> Indice déflateur du salaire : 118,6 en 2019, 119,1 en 2020, 121,1 en 2021, 127,4 en 2022, 133,6 en 2023, 135,3 en 2024. Dans l'enquête précédente, l'indice déflateur pour 2023 était de 131,6 (valeur provisoire sur 3 mois). La nouvelle valeur est 133,6 (valeur sur 12 mois).

<sup>6</sup> L'écart est rapporté au salaire le plus bas, celui du non-cadre. Le salaire du non-cadre devrait augmenter de ce pourcentage pour atteindre celui du cadre.

## 6. Lieu de travail

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2023</b>												
Étranger	9,3%	8,3%	9,0%	16,4%	13,1%	14,8%	14,4%	13,8%	14,0%	11,6%	11,0%	11,4%
France	90,7%	91,7%	91,0%	83,6%	86,9%	85,2%	85,6%	86,2%	86,0%	88,4%	89,0%	88,6%
Province *	61,1%	61,9%	61,3%	28,4%	25,8%	27,1%	19,3%	22,7%	21,4%	49,9%	42,1%	46,7%
Île-de-France	38,9%	38,1%	38,7%	71,6%	74,2%	72,9%	80,7%	77,3%	78,6%	50,1%	57,9%	53,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Promotion 2022</b>												
Étranger	8,7%	8,3%	8,6%	17,3%	15,7%	16,5%	15,7%	16,1%	15,9%	11,0%	11,9%	11,4%
France	91,3%	91,7%	91,4%	82,7%	84,3%	83,5%	84,3%	83,9%	84,1%	89,0%	88,1%	88,6%
Province *	60,5%	64,8%	61,9%	25,7%	25,6%	25,6%	20,9%	22,1%	21,7%	51,1%	46,3%	49,2%
Île-de-France	39,5%	35,2%	38,1%	74,3%	74,4%	74,4%	79,1%	77,9%	78,3%	48,9%	53,7%	50,8%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Promotion 2021</b>												
Étranger	10,9%	9,0%	10,3%	17,8%	15,2%	16,5%	15,9%	15,5%	15,6%	12,9%	12,0%	12,6%
France	89,1%	91,0%	89,7%	82,2%	84,8%	83,5%	84,1%	84,5%	84,4%	87,1%	88,0%	87,4%
Province *	61,6%	64,8%	62,7%	24,6%	23,8%	24,2%	22,7%	24,7%	23,9%	51,7%	46,7%	49,7%
Île-de-France	38,4%	35,2%	37,3%	75,4%	76,2%	75,8%	77,3%	75,3%	76,1%	48,3%	53,3%	50,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

\* y compris DOM-COM

Pour la promotion sortante (2023), la part des diplômés qui prennent un poste à l'étranger est de 11,4 %. Cela reste un niveau bas, proche de celui de l'enquête précédente (11,1 %). Cette part a décliné depuis 2020 : 11,7 % en 2022, 12,5 % en 2021 et 13,8 % en 2020. Jusqu'en fin d'année 2022, la situation sanitaire a freiné le départ à l'étranger. La sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni en 2021 a également eu un effet défavorable.

Les ingénieurs commencent moins souvent leur carrière à l'étranger (9 %) que les managers (14,8 %) et les diplômés des autres spécialités (14 %), autant pour les hommes que les femmes. Les managers hommes gardent la part la plus élevée deux ans après leur diplôme : parmi la promotion 2021, ils sont 17,8 % en poste à l'étranger.

La plupart des emplois de managers et des diplômés des autres spécialités se situent en Île-de-France, où se concentrent les sièges sociaux : environ les trois quarts des diplômés y trouvent leur premier emploi. Les ingénieurs sont plus nombreux en province (61,3 % de ceux qui démarrent leur carrière en France), où se situent plus souvent les sites industriels.

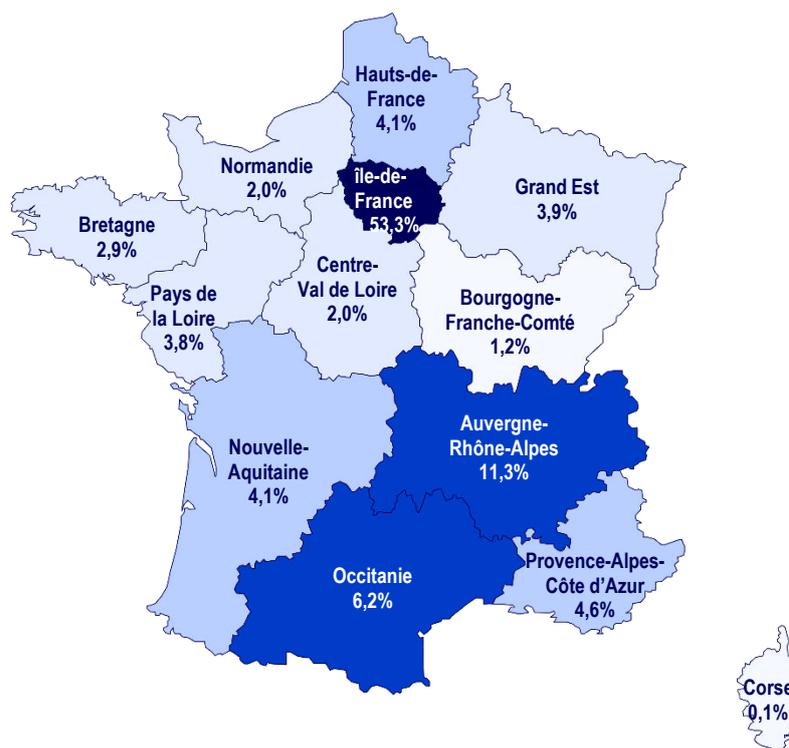
### Nationalité et lieu de travail

Si l'on considère seulement les diplômés de nationalité française, ils sont 8,4 % à s'expatrier : 3,6 % dans l'Union européenne et 4,8 % hors UE. Les diplômés étrangers sont en proportion plus nombreux à prendre un emploi hors de France (27,2 %) : 11,9 % vers l'UE et 15,3 % hors UE. Dans une majorité de cas (58 %), c'est un retour dans leur pays d'origine après des études en France.

Promotion 2023 Nationalité Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
France	91,6%	86,7%	91,0%	91,3%	55,8%	85,0%	92,4%	80,2%	91,2%	91,6%	72,8%	89,0%
Pays UE *	3,2%	2,7%	3,2%	4,4%	22,7%	7,6%	3,5%	10,1%	4,2%	3,6%	11,9%	4,7%
Pays hors UE	5,2%	10,5%	5,8%	4,3%	21,5%	7,4%	4,1%	9,7%	4,7%	4,8%	15,3%	6,3%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

\* Pays UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.

## Lieu de travail et salaire moyen brut annuel hors primes en France



Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2023</b>												
France	39 117 €	37 256 €	38 520 €	41 629 €	38 895 €	40 241 €	39 954 €	36 797 €	38 029 €	39 804 €	37 835 €	39 010 €
Province	37 155 €	35 298 €	36 557 €	36 793 €	34 416 €	35 629 €	33 123 €	30 550 €	31 472 €	37 027 €	34 801 €	36 221 €
Île-de-France	42 269 €	40 444 €	41 687 €	43 496 €	40 463 €	41 936 €	41 395 €	38 354 €	39 563 €	42 644 €	40 079 €	41 516 €
<b>Promotion 2021</b>												
France	42 362 €	39 178 €	41 295 €	47 198 €	42 504 €	44 836 €	46 374 €	41 022 €	43 171 €	43 405 €	40 286 €	42 173 €
Province	39 513 €	36 473 €	38 467 €	41 267 €	36 716 €	38 994 €	39 635 €	35 053 €	36 816 €	39 655 €	36 402 €	38 447 €
Île-de-France	47 032 €	44 136 €	46 107 €	49 370 €	44 580 €	46 953 €	48 129 €	42 721 €	44 918 €	47 746 €	43 952 €	46 152 €

La promotion 2022 présente une évolution intermédiaire, moins significative.

**Pour la promotion 2023, le salaire moyen brut annuel hors primes** est plus bas en province : 5 100 € de moins pour les ingénieurs, 6 300 € de moins pour les managers et 8 100 € de moins pour les diplômés des autres spécialités.

En Île-de-France, un diplômé de 2023 gagne en moyenne 14,6 % de plus qu'un diplômé en province (36 221 € en province contre 41 516 € en Île-de-France). Cet écart est de 14 % pour les ingénieurs, 17,7 % pour les managers et 25,7 % pour les diplômés des autres spécialités.

Les diplômés des autres spécialités, tant les hommes que les femmes, ont les salaires moyens les plus bas en province et en Île-de-France, loin derrière les salaires moyens des managers et ingénieurs. Les écarts sont moins forts entre les managers et les ingénieurs. En province, l'avantage est aux ingénieurs, hommes et femmes. En Île-de-France, il n'y a pas d'écart chez les femmes ; seul le salaire moyen des hommes managers est supérieur (1 200 € de plus que celui des ingénieurs).

Pourtant, les ingénieurs dans leur ensemble gagnent en moyenne 1 700 € de moins que les managers et seulement 500 € de plus que les diplômés des autres spécialités. Cela s'explique par la répartition géographique différente. Les ingénieurs sont majoritairement en province (61,3 %) où les salaires sont plus bas. À l'inverse, les managers et les diplômés des autres spécialités sont plus nombreux en Île-de-France où les salaires sont plus hauts.

**Pour la promotion 2021** les salaires moyens d'Île-de-France sont de l'ordre de 20 % supérieurs à ceux de province où l'augmentation est moins forte pour les ingénieurs. Cela éloigne leur salaire moyen de celui des autres écoles.

## Lieu de travail et salaire moyen brut annuel hors primes à l'étranger

Pour la promotion 2023, la Suisse reste la première destination avec 15,4 % des diplômés en poste à l'étranger, devant l'Allemagne et le Luxembourg. Le Royaume-Uni se maintient au 4<sup>e</sup> rang, devant le Canada et la Belgique. La Chine recule à nouveau cette année de deux places (9<sup>e</sup>).

On observe un effet Brexit depuis le référendum de juin 2016. La part du Royaume-Uni dans les emplois à l'étranger, à 17,7 % en 2016, est descendue à 8,3 % en 2024. La sortie de l'Union européenne ainsi qu'un contexte économique difficile ont rendu la prise de poste plus difficile au Royaume-Uni.

L'ensemble de l'Union européenne accueille 43,1 % des diplômés en poste à l'étranger. Depuis l'enquête 2020, la zone hors Union européenne dépasse 50 %, du fait du classement du Royaume-Uni hors Union européenne.

Plus de six **ingénieurs** sur dix en poste à l'étranger ont choisi un pays hors Union européenne (64,6 %). La Suisse est leur première destination devant le Canada.

Les **managers** se partagent entre l'Union européenne (49,6 %) et le reste du monde (50,4 %). Le Luxembourg reste leur première destination devant l'Allemagne et le Royaume-Uni qui était encore au premier rang il y a deux ans. Viennent ensuite la Suisse et l'Italie, qui dépassent la Chine.

Pour les **diplômés des autres spécialités**, 54,4 % de ceux en poste à l'étranger sont hors Union européenne. Leur première destination est la Belgique devant le Royaume-Uni.

*Les écarts de salaire sont importants entre les pays. Ils dépendent des conditions économiques et du niveau de rémunération pratiqué dans le pays. C'est pourquoi il n'y a pas de calcul de salaires « Ensemble tous pays ».*

Promotion 2023 Pays de travail	Rang du pays	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble	Salaire brut annuel moyen hors primes		
						Ingénieurs	Managers	Ensemble
<b>Étranger UE</b>		<b>35,4%</b>	<b>50,4%</b>	<b>45,6%</b>	<b>43,1%</b>			
Allemagne	2	7,1%	11,6%	9,9%	<b>9,4%</b>	53 330 €	57 097 €	54 285 €
Luxembourg	3	7,9%	12,4%	2,5%	<b>9,2%</b>	51 188 €	49 586 €	50 622 €
Belgique	6	6,9%	3,7%	17,1%	<b>6,7%</b>	40 452 €	41 939 €	41 088 €
Italie	8	1,2%	8,3%	4,5%	<b>4,7%</b>	*	34 778 €	37 571 €
Espagne	10	3,1%	5,0%	2,0%	<b>3,8%</b>	32 681 €	35 691 €	34 513 €
Pays-Bas	11	2,5%	2,7%	2,5%	<b>2,6%</b>	*	*	46 219 €
Autres pays UE		6,6%	6,8%	7,2%	<b>6,8%</b>			
<b>Étranger hors UE</b>		<b>64,6%</b>	<b>49,6%</b>	<b>54,4%</b>	<b>56,9%</b>			
Suisse	1	22,7%	9,4%	9,7%	<b>15,4%</b>	80 139 €	83 270 €	79 913 €
Royaume-Uni	4	5,1%	11,0%	10,1%	<b>8,3%</b>	70 257 €	67 632 €	66 473 €
Canada	5	13,2%	3,6%	2,2%	<b>7,8%</b>	47 127 €	42 102 €	46 019 €
États-Unis	7	5,2%	3,4%	9,0%	<b>4,9%</b>	98 031 €	84 980 €	89 505 €
Chine	9	3,1%	5,8%	1,8%	<b>4,1%</b>	32 638 €	39 452 €	36 923 €
Autres pays hors UE		15,1%	16,4%	21,6%	<b>16,4%</b>			
<b>Ensemble</b>		<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>			

\* Les salaires sont calculés pour un effectif minimum de 50 réponses

Les salaires par pays des écoles d'autres spécialités ne sont pas diffusés car il y a peu de réponses par pays

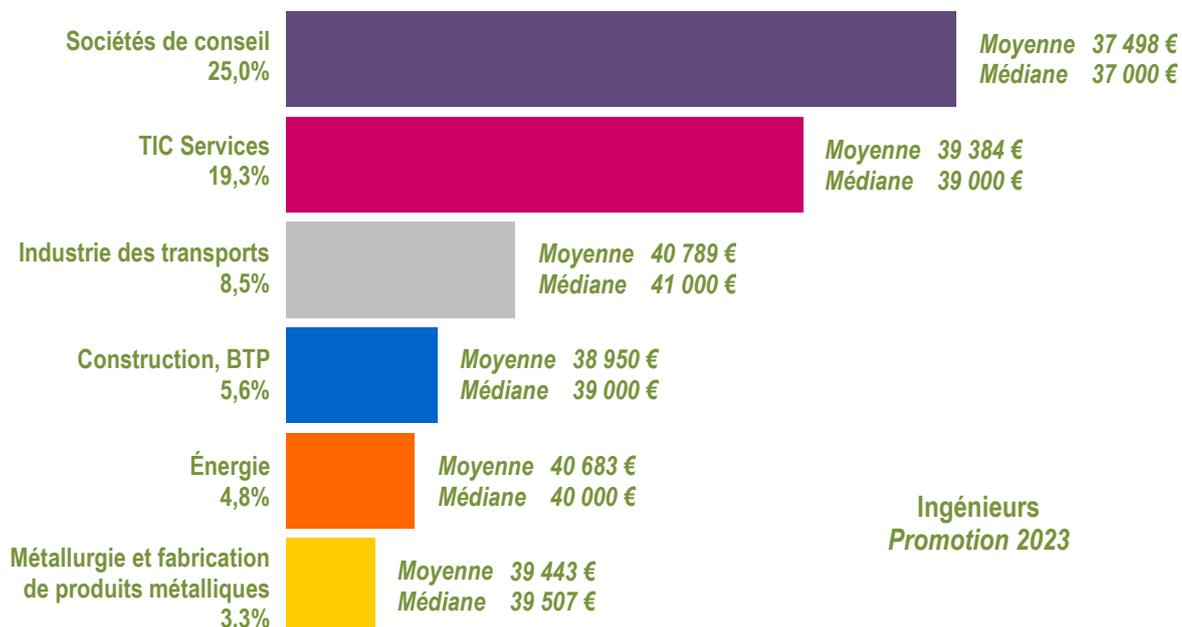
Les pays sont classés en deux groupes : Union européenne et Hors Union européenne.

L'Union européenne comprend les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède. Les autres pays sont regroupés dans la zone « Hors Union européenne ». Depuis l'enquête 2020, le Royaume-Uni est classé dans cette zone.

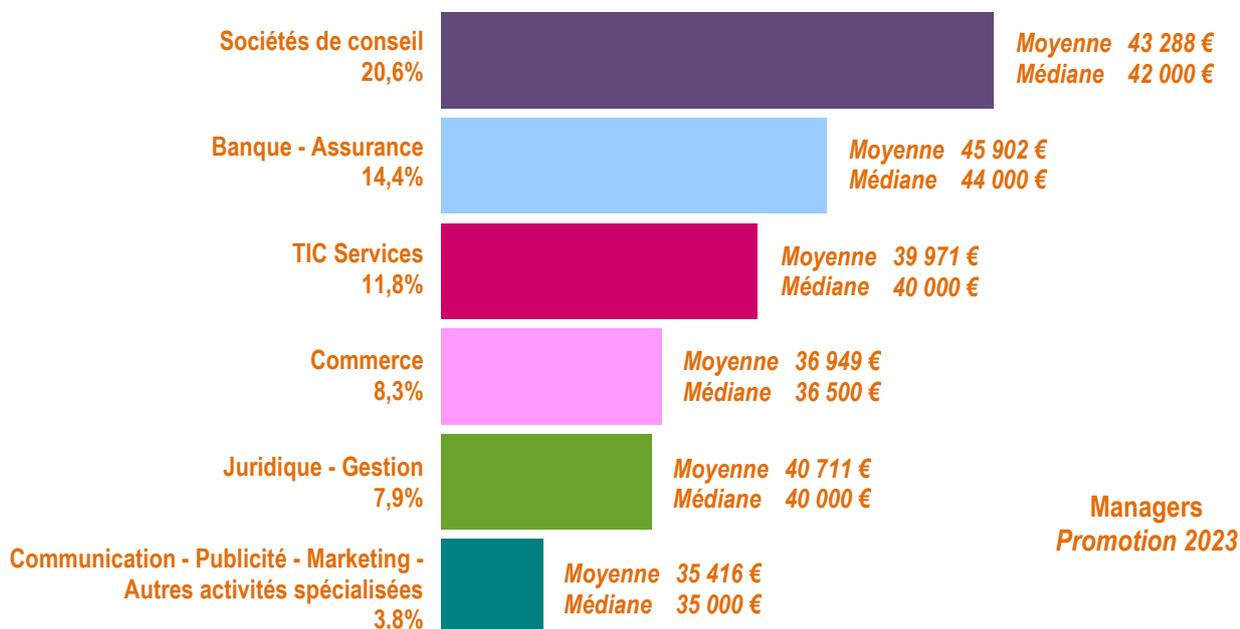
Le pays d'emploi peut concerner des diplômés français qui s'expatrient ou des diplômés ressortissants du pays qui y reviennent après leurs études en France.

## 7. Secteur d'activité

### Principaux secteurs d'activité des ingénieurs



### Principaux secteurs d'activité des managers



TIC Services : Services des technologies de l'information et de la communication, activités informatiques.

Pour les diplômés des autres spécialités, les données par secteur sont disponibles en annexe.

## Secteur d'activité des ingénieurs

Enquête 2024 Promotion 2023	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
<b>Principaux secteurs d'activité</b>								
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	24,5%	26,0%	25,0%	32,7%	37 860 €	36 747 €	37 498 €	37 000 €
TIC Services	21,9%	13,6%	19,3%	22,3%	39 356 €	39 477 €	39 384 €	39 000 €
Industrie des transports	10,0%	5,4%	8,5%	20,0%	40 751 €	40 939 €	40 789 €	41 000 €
Construction, BTP	5,8%	5,3%	5,6%	29,8%	38 902 €	39 066 €	38 950 €	39 000 €
Énergie	5,0%	4,2%	4,8%	27,8%	40 802 €	40 363 €	40 683 €	40 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	3,8%	2,4%	3,3%	22,4%	39 415 €	39 542 €	39 443 €	39 507 €
Industrie agroalimentaire	1,6%	6,5%	3,1%	65,7%	35 626 €	33 316 €	34 118 €	34 200 €
Activités financières et d'assurance	3,4%	2,5%	3,1%	25,7%	46 897 €	44 460 €	46 249 €	45 000 €
Industrie des TIC	2,7%	1,6%	2,4%	21,4%	41 519 €	39 947 €	41 157 €	41 022 €
Industrie chimique	1,4%	4,2%	2,2%	58,8%	40 759 €	37 994 €	39 164 €	40 000 €
Recherche-développement scientifique	2,0%	2,8%	2,2%	39,2%	38 129 €	35 673 €	37 172 €	36 370 €
<b>Ensemble des diplômés ingénieurs salariés</b>				32,0%	39 117 €	37 256 €	38 520 €	38 160 €

\* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

**Les deux premiers secteurs offrent 44,3 % des emplois aux nouveaux ingénieurs** : 25 % pour les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études, suivies avec 19,3 % par les TIC services où sont classées les entreprises de services du numérique (ESN).

L'industrie des transports se maintient au 3<sup>ème</sup> rang avec 8,5 % des emplois. Ce secteur bénéficie du rattrapage des recrutements dans l'automobile et l'aéronautique, après être descendu à 4,8 % en 2021 et 5,4 % en 2022. La construction-BTP se place au 4<sup>ème</sup> rang avec 5,6 % des emplois. Dans son ensemble, l'industrie (y compris les secteurs non présents parmi les principaux) offre 26,3 % des emplois d'ingénieurs (24,5 % de l'an dernier).

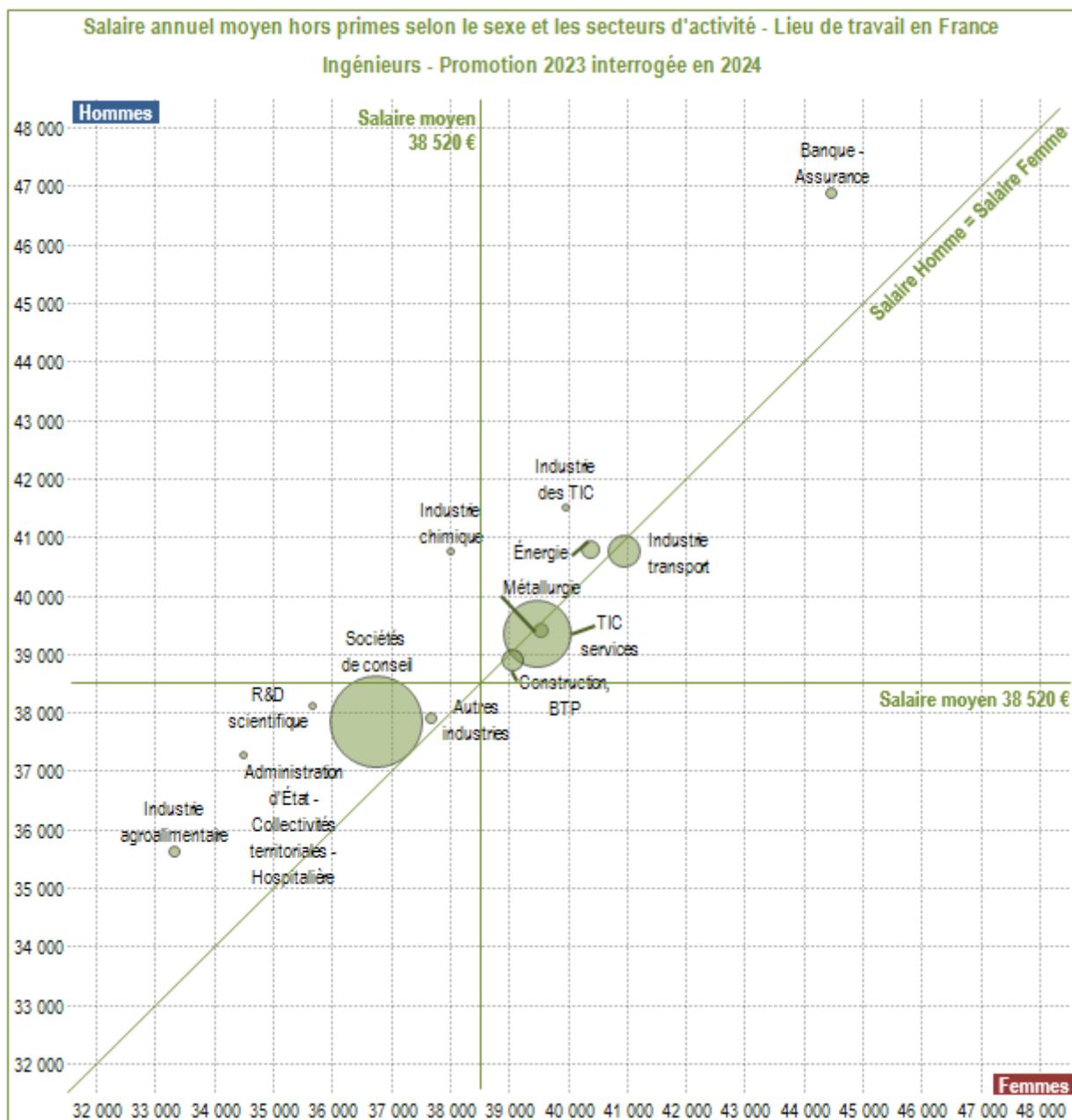
**Les sociétés de conseil, d'ingénierie et bureaux d'études**, occupent le premier rang depuis plusieurs années. L'externalisation de ce type d'activités s'est installée dans le fonctionnement et l'organisation des entreprises. Leurs principaux secteurs d'intervention correspondent aux secteurs d'activité recruteurs des ingénieurs (industrie des transports, construction-BTP) mais aussi l'énergie.

**Le recrutement dans le secteur de l'informatique** est porté par la digitalisation croissante de l'activité économique. Les entreprises de ce secteur doivent répondre à une forte demande de services à forte valeur ajoutée émanant de tous les secteurs économiques. Les compétences détenues par les jeunes ingénieurs dans ce domaine sont un atout pour le recrutement. Selon l'APEC, les cadres informaticiens sont parmi les profils les plus recherchés des recruteurs.

**Le taux de féminisation** de chaque secteur représente la part des femmes dans les recrutements du secteur. Il est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : 32 % pour la promotion 2023. Au-delà de ce seuil les femmes sont surreprésentées dans les recrutements.

Parmi les secteurs qui recrutent le plus, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les activités informatiques (22,3 %) et l'industrie des transports (20 %), où seulement un ingénieur recruté sur cinq est une femme. Dans le conseil-ingénierie et la construction-BTP, on est proche de la part moyenne de 32 %.

Parmi les secteurs moins recruteurs, les femmes sont surreprésentées dans l'industrie agroalimentaire (65,7 %) et l'industrie chimique (58,8 %). À l'inverse, elles sont sous-représentées dans l'industrie des TIC (21,4 %).



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des ingénieurs (38 520 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur verte. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour l'industrie agroalimentaire, 33 316 € pour les femmes et 35 626 € pour les hommes).

Les **principaux secteurs** employeurs des ingénieurs sont proches du centre du graphique (*intersection des lignes « salaire moyen »*).

**Les TIC services et la construction-BTP** offrent un salaire moyen proche de la moyenne des ingénieurs. Ils sont situés sur la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme », les salaires moyens des femmes sont donc proches de ceux des hommes.

C'est aussi le cas pour **l'industrie des transports**, mais avec un salaire moyen plus haut.

Dans les **sociétés de conseil**, le salaire moyen des femmes comme des hommes est le moins élevé (*le disque le plus bas des principaux secteurs*). Les femmes ont un salaire moyen inférieur de 1 100 € à celui des hommes.

Quand on s'éloigne du centre du graphique, dans le quart inférieur gauche, on retrouve les secteurs les moins rémunérateurs pour les hommes comme pour les femmes. Y figurent notamment l'industrie agroalimentaire, aux recrutements plutôt féminins, avec en plus un écart de salaire femme-homme important (2 300 € de moins pour les femmes). À l'opposé, dans le quart supérieur droit, on trouve les secteurs où les salaires sont plus élevés en moyenne. Seule la banque-assurance est très éloignée au centre du graphique, donc avec des salaires moyens très supérieurs à la moyenne, mais ce secteur offre seulement 3,1 % des emplois.

## Secteur d'activité des managers

Enquête 2024 Promotion 2023	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	22,4%	18,8%	20,6%	45,0%	44 033 €	42 413 €	43 288 €	42 000 €
Activités financières et d'assurance	16,8%	12,0%	14,4%	41,0%	47 012 €	44 287 €	45 902 €	44 000 €
TIC Services	13,0%	10,6%	11,8%	44,2%	40 905 €	38 821 €	39 971 €	40 000 €
Commerce	7,1%	9,5%	8,3%	56,6%	37 523 €	36 552 €	36 949 €	36 500 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	8,2%	7,5%	7,9%	47,1%	41 475 €	39 774 €	40 711 €	40 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,8%	4,8%	3,8%	62,0%	36 527 €	34 819 €	35 416 €	35 000 €
Industrie agroalimentaire	3,2%	4,1%	3,6%	56,0%	37 986 €	36 843 €	37 337 €	37 500 €
Industrie des transports	3,1%	2,3%	2,7%	41,8%	40 986 €	39 059 €	40 135 €	40 000 €
Industrie chimique	1,1%	3,7%	2,4%	77,1%	40 786 €	39 578 €	39 817 €	40 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	2,1%	2,7%	2,4%	55,8%	36 483 €	36 092 €	36 243 €	36 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,1%	3,2%	2,2%	73,6%	37 363 €	36 723 €	36 878 €	38 000 €
<b>Ensemble des diplômés managers salariés</b>				<b>50,4%</b>	<b>41 629 €</b>	<b>38 895 €</b>	<b>40 241 €</b>	<b>40 000 €</b>

\* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

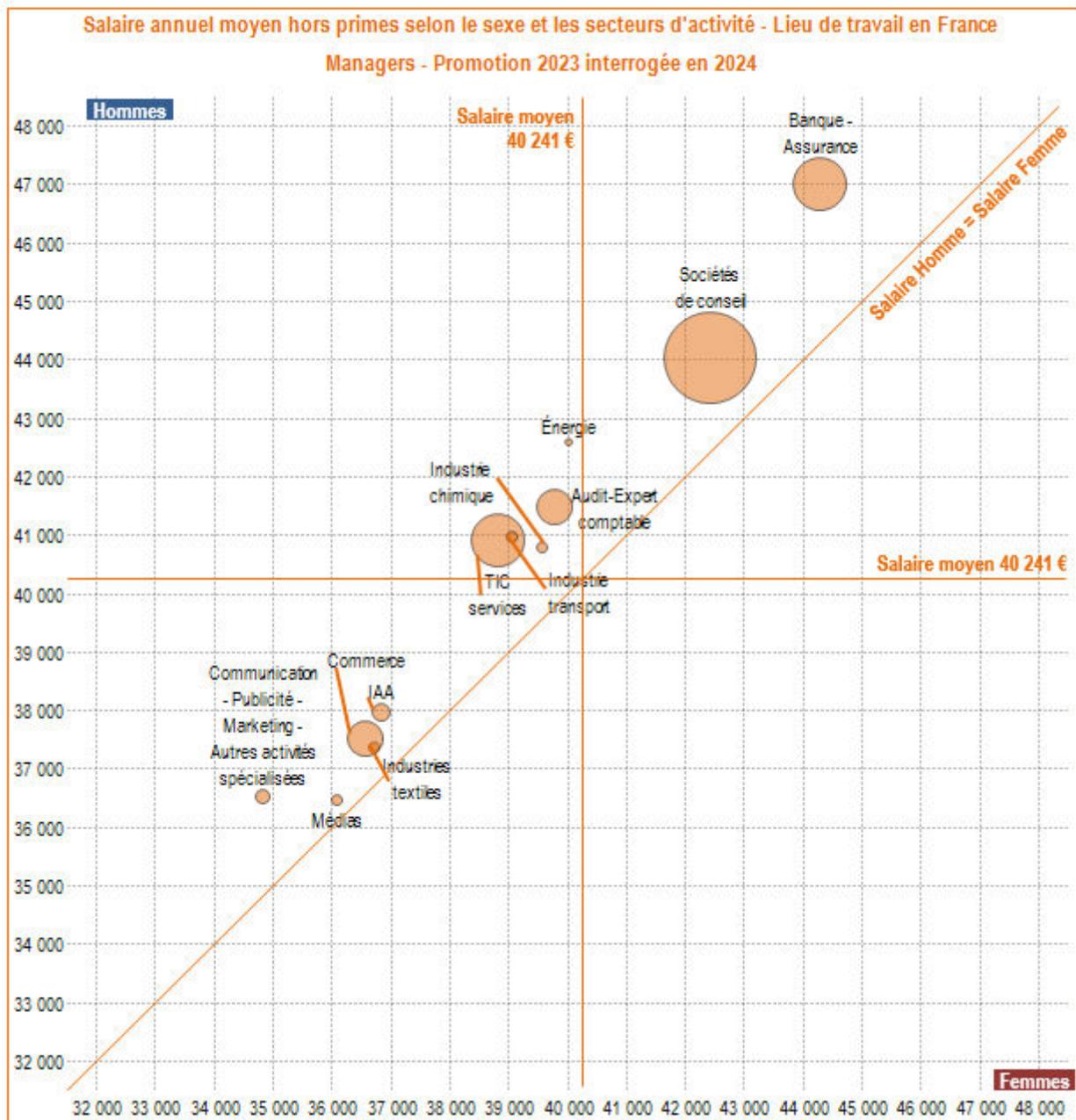
Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

**Les sociétés de conseil restent le premier secteur de recrutement des managers avec 20,6 % des recrutements de managers. Viennent ensuite, la banque-assurance à 14,4 % et les TIC services à 11,8 %.** Les diplômés recrutés par les sociétés de conseil interviennent souvent dans la banque-assurance. Cela relativise le positionnement éloigné du secteur banque-assurance vis-à-vis du secteur du conseil.

**Les trois premiers secteurs d'emplois recrutent plus souvent des hommes.** Dans la banque-assurance, seulement 41 % des nouveaux recrutés sont des femmes. On est nettement en-dessous de la part moyenne des femmes parmi les managers en activité (50,4 % pour la promotion 2023). C'est également le cas, mais dans une moindre mesure, pour le conseil (45 % de femmes) et les TIC services (44,2 % de femmes).

**À l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans le commerce**, le 4<sup>ème</sup> secteur de recrutement, où elles occupent 56,6 % des nouveaux emplois. Le taux de féminisation est haut dans des secteurs moins recruteurs : 56 % dans l'industrie agroalimentaire, 62 % dans la « Communication-Publicité-Marketing- Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ». Les salaires moyens des femmes sont les plus bas dans ces secteurs, très en-dessous du salaire moyen des managers (40 241 €).

**Les sociétés de conseil et la banque-assurance offrent les meilleurs salaires aux nouveaux managers**, tant pour les hommes que les femmes. Les salaires moyens sont très nettement au-dessus des autres secteurs. Dans la banque-assurance, les salaires moyens se maintiennent, après une forte progression il y a deux ans (+ 16,6 % pour les hommes et + 9 % pour les femmes). L'écart entre les femmes et les hommes reste également important (2 700 €).



Un carreau sur le graphique représente 1 000 €.

Le salaire brut annuel moyen des managers (40 241 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur orange. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent aux salaires moyens du secteur : celui des femmes sur l'axe horizontal et celui des hommes sur l'axe vertical (ex : pour le commerce, 36 552 € pour les femmes et 37 523 € pour les hommes).

À l'inverse des ingénieurs, les secteurs qui recrutent le plus de nouveaux diplômés managers ne sont pas tous proches du centre du graphique. Aucun secteur n'est sur la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme », les salaires moyens des femmes sont donc partout inférieurs à ceux des hommes.

Proche du centre, les secteurs « TIC services » et « Audit-Expert-comptable » offrent des salaires moyens hors primes proches de la moyenne, mais avec un écart conséquent en défaveur des femmes (respectivement 2 100 € et 1 700 €). À l'opposé, la banque-assurance et les sociétés de conseil sont beaucoup plus rémunérateurs, alors que le commerce et les industries agroalimentaires le sont beaucoup moins. L'écart sur le salaire moyen entre la banque-assurance et le commerce est de 9 500 € pour les hommes et 7 700 € pour les femmes. Là encore des écarts de salaires femme-homme sont marqués, plus important pour la banque-assurance (2 700 €) que pour les sociétés de conseil (1 600 €).

Dans le quart inférieur du graphique se situent les secteurs les moins rémunérateurs, tant pour les hommes que les femmes. On y retrouve le commerce, parmi les principaux secteurs de recrutement, notamment pour les femmes (9,5 % des recrutements).

## 8. Taille des entreprises

Les diplômés de la promotion 2023 se répartissent presque de manière équivalente dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus (31,6 %), celles de 250 à moins de 5 000 salariés (29,9 %) et celles de 10 à moins de 250 salariés (32,3 %).

Les entreprises de moins de 10 salariés réussissent à capter 6,2 % des nouveaux diplômés, un peu plus pour les diplômés des autres spécialités (15,1 %).

Promotion 2023 Taille entreprises	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Aucun salarié	0,5%	0,3%	0,5%	1,3%	0,6%	1,0%	2,0%	2,0%	2,0%	0,8%	0,6%	0,7%
Moins de 10 salariés	4,4%	4,9%	4,5%	5,8%	5,3%	5,6%	11,7%	14,0%	13,1%	5,1%	6,2%	5,5%
10 à 19 salariés	4,1%	4,9%	4,4%	4,7%	4,6%	4,6%	7,6%	9,7%	8,9%	4,5%	5,4%	4,8%
20 à 49 salariés	8,9%	10,7%	9,5%	8,9%	9,2%	9,0%	11,1%	12,4%	11,9%	9,0%	10,4%	9,6%
50 à 249 salariés	18,5%	20,5%	19,1%	15,6%	16,8%	16,2%	14,8%	14,9%	14,9%	17,6%	18,4%	17,9%
250 à 4 999 salariés	30,0%	31,4%	30,5%	29,4%	31,2%	30,2%	24,8%	23,4%	23,9%	29,6%	30,3%	29,9%
5 000 salariés ou plus	33,5%	27,4%	31,6%	34,3%	32,3%	33,3%	27,9%	23,4%	25,2%	33,4%	28,7%	31,6%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### Salaire brut annuel moyen hors primes (lieu de travail en France)

Les salaires augmentent avec la taille de l'entreprise pour les diplômés de tous les types d'écoles.

Le salaire hors primes le plus élevé en moyenne est celui des entreprises de 5 000 salariés ou plus, tant pour les hommes que pour les femmes.

Les différences salariales entre hommes et femmes ont tendance à se resserrer à mesure que la taille des entreprises augmente, surtout au-delà de 250 salariés.

Promotion 2023 Taille entreprises	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	35 729 €	32 777 €	34 364 €
10 à 19 salariés	37 121 €	34 666 €	36 045 €
20 à 49 salariés	38 212 €	35 448 €	37 063 €
50 à 249 salariés	38 832 €	36 128 €	37 752 €
250 à 4 999 salariés	39 493 €	37 793 €	38 823 €
5 000 salariés ou plus	41 248 €	40 603 €	41 025 €
Ensemble	39 804 €	37 835 €	39 010 €

Chez les ingénieurs et les managers, l'écart de salaire entre hommes et femmes va en décroissant quand la taille de l'entreprise augmente.

Dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus, l'écart devient minime pour les ingénieurs (600 €), légèrement plus haut pour les managers (1 600 €), plus important pour les diplômés des autres spécialités (3 600 €).

Promotion 2023 Taille entreprises	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	35 536 €	33 066 €	34 578 €	37 237 €	33 923 €	35 607 €	33 690 €	31 032 €	31 949 €
10 à 19 salariés	36 987 €	34 332 €	36 074 €	38 572 €	35 905 €	37 180 €	34 425 €	33 567 €	33 859 €
20 à 49 salariés	37 694 €	35 257 €	36 829 €	40 497 €	36 259 €	38 382 €	35 785 €	34 297 €	34 877 €
50 à 249 salariés	38 364 €	36 163 €	37 621 €	40 632 €	36 742 €	38 604 €	38 752 €	33 684 €	35 677 €
250 à 4 999 salariés	38 986 €	37 502 €	38 505 €	40 993 €	38 304 €	39 606 €	40 305 €	37 430 €	38 611 €
5 000 salariés ou plus	40 544 €	39 916 €	40 376 €	42 983 €	41 382 €	42 215 €	44 784 €	41 119 €	42 665 €
Ensemble	39 117 €	37 256 €	38 520 €	41 629 €	38 895 €	40 241 €	39 954 €	36 797 €	38 029 €

## 9. Place de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

**Note :** Depuis l'enquête 2023, les modalités de réponse à la question « Les enjeux de la RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises – font partie de votre mission » ont été modifiées :

Oui, mes principales missions ont une dimension RSE

Oui, je travaille sur des projets ayant une dimension RSE, mais en dehors de ma mission principale

Non, en aucun cas

Dans les enquêtes précédentes, jusqu'en 2022, les modalités de réponse étaient : Oui / Non.

Enquête 2024 Promotion 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>La RSE fait partie de ...</b>												
la mission principale	16,2%	19,6%	17,3%	16,5%	17,6%	17,1%	23,6%	30,8%	28,0%	16,8%	20,7%	18,3%
projets hors fonction principale	21,1%	22,0%	21,4%	28,7%	27,7%	28,2%	24,4%	22,0%	22,9%	23,1%	23,9%	23,4%
L'environnement	91,9%	92,0%	92,0%	87,6%	84,7%	86,2%	84,7%	75,6%	78,9%	90,4%	86,4%	88,7%
L'éthique	31,1%	23,2%	28,3%	42,2%	45,3%	43,8%	38,8%	33,4%	35,4%	34,1%	31,7%	33,1%
L'ouverture sociale	22,9%	18,6%	21,4%	39,3%	39,5%	39,4%	46,0%	43,2%	44,2%	28,5%	29,9%	29,1%
L'égalité Femme-Homme	19,8%	17,6%	19,0%	36,2%	40,3%	38,2%	37,7%	40,7%	39,6%	24,9%	29,0%	26,6%
Le handicap	14,9%	11,6%	13,8%	25,7%	26,3%	26,0%	27,5%	25,2%	26,0%	18,4%	18,7%	18,5%

Dans le tableau ci-dessus, les enjeux de la RSE sont classés par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

<b>Les compétences acquises en matière de transformations environnementales répondent aux attentes de l'employeur</b>												
Oui	70,9%	71,5%	71,1%	67,0%	62,5%	64,8%	63,3%	59,9%	61,3%	69,6%	67,0%	68,6%

Question posée à tous les diplômés en activité professionnelle, pour lesquels l'environnement fait partie de leur mission RSE, principale ou non.

<b>Les enjeux de la transition écologique font partie des préoccupations de l'employeur</b>												
Oui	81,3%	84,6%	82,3%	81,0%	81,7%	81,3%	80,9%	78,7%	79,5%	81,2%	82,9%	81,9%

Question posée à tous les diplômés en activité professionnelle.

Depuis plusieurs années, la transition écologique a intégré le monde des entreprises, les incitant à changer leurs pratiques ou à faire émerger de nouvelles activités. Huit diplômés en activité professionnelle sur dix considèrent que la transition écologique fait partie des préoccupations de leur employeur.

La RSE s'intègre de plus en plus dans les pratiques des entreprises, dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique). Elle est présente dans la mission principale de 18,3 % des diplômés de la promotion 2023 : 17,3 % pour les ingénieurs, 17,1 % pour les managers et 28 % pour les diplômés des autres spécialités.

Une proportion supplémentaire de diplômés (23,4 %) travaille plus occasionnellement sur des projets ayant une dimension RSE : 21,4 % pour les ingénieurs, 28,2 % pour les managers et 22,9 % pour les diplômés des autres spécialités.

**En mission principale ou occasionnelle, la RSE est présente dans 41,7 % des postes des diplômés de la promotion 2023, soit 3,1 points de plus que dans l'enquête précédente.**

Il est délicat de remonter plus dans le passé car la question était différente dans les enquêtes d'avant 2023. Dans les enquêtes précédentes, la présence de la RSE dans le poste était en progression parmi les diplômés de la promotion sortante : 23,4 % en 2022, 18,8 % en 2021 et 17,3 % en 2020.

La RSE est présente plus souvent via des enjeux liés à l'environnement, cité par près de neuf diplômés sur dix (88,7 %), dont plus des deux tiers (68,6 %) ont jugé qu'ils avaient acquis les compétences pour répondre à la dimension environnementale de leur poste, un peu plus pour les ingénieurs (71,1 %) que pour les autres diplômés.

## 10. Responsabilités exercées

Responsabilités ...	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2023</b>												
... hiérarchiques	24,5%	19,9%	23,2%	38,0%	31,2%	34,7%	26,6%	22,0%	23,8%	27,8%	24,4%	26,5%
... d'un budget	25,7%	23,1%	25,0%	34,3%	35,2%	34,7%	22,0%	25,9%	24,4%	27,6%	28,1%	27,8%
... d'une équipe	21,5%	18,3%	20,6%	28,7%	21,8%	25,3%	16,4%	15,5%	15,8%	23,0%	19,3%	21,6%
... d'un projet	60,7%	63,6%	61,6%	63,5%	68,2%	65,8%	63,4%	64,7%	64,2%	61,5%	65,5%	63,0%
<b>Promotion 2022</b>												
... hiérarchiques	26,4%	22,2%	25,0%	42,0%	35,3%	38,6%	32,9%	28,2%	30,0%	29,2%	26,5%	28,1%
... d'un budget	27,1%	26,4%	26,9%	37,1%	40,8%	39,0%	26,8%	29,4%	28,4%	28,6%	30,4%	29,3%
... d'une équipe	24,9%	21,9%	23,9%	30,3%	24,3%	27,2%	23,9%	19,1%	21,0%	25,7%	22,1%	24,3%
... d'un projet	62,4%	69,2%	64,6%	68,3%	73,6%	71,0%	65,1%	70,9%	68,7%	63,4%	70,5%	66,2%
<b>Promotion 2021</b>												
... hiérarchiques	29,8%	26,1%	28,6%	44,4%	40,1%	42,3%	37,7%	30,5%	33,3%	32,5%	29,8%	31,4%
... d'un budget	31,7%	31,3%	31,5%	39,4%	42,2%	40,8%	31,4%	30,0%	30,5%	32,7%	33,5%	33,0%
... d'une équipe	30,3%	26,5%	29,0%	37,4%	28,2%	32,9%	29,0%	23,0%	25,4%	31,2%	26,3%	29,4%
... d'un projet	66,4%	71,6%	68,2%	72,9%	76,5%	74,7%	69,5%	69,3%	69,4%	67,5%	72,3%	69,4%

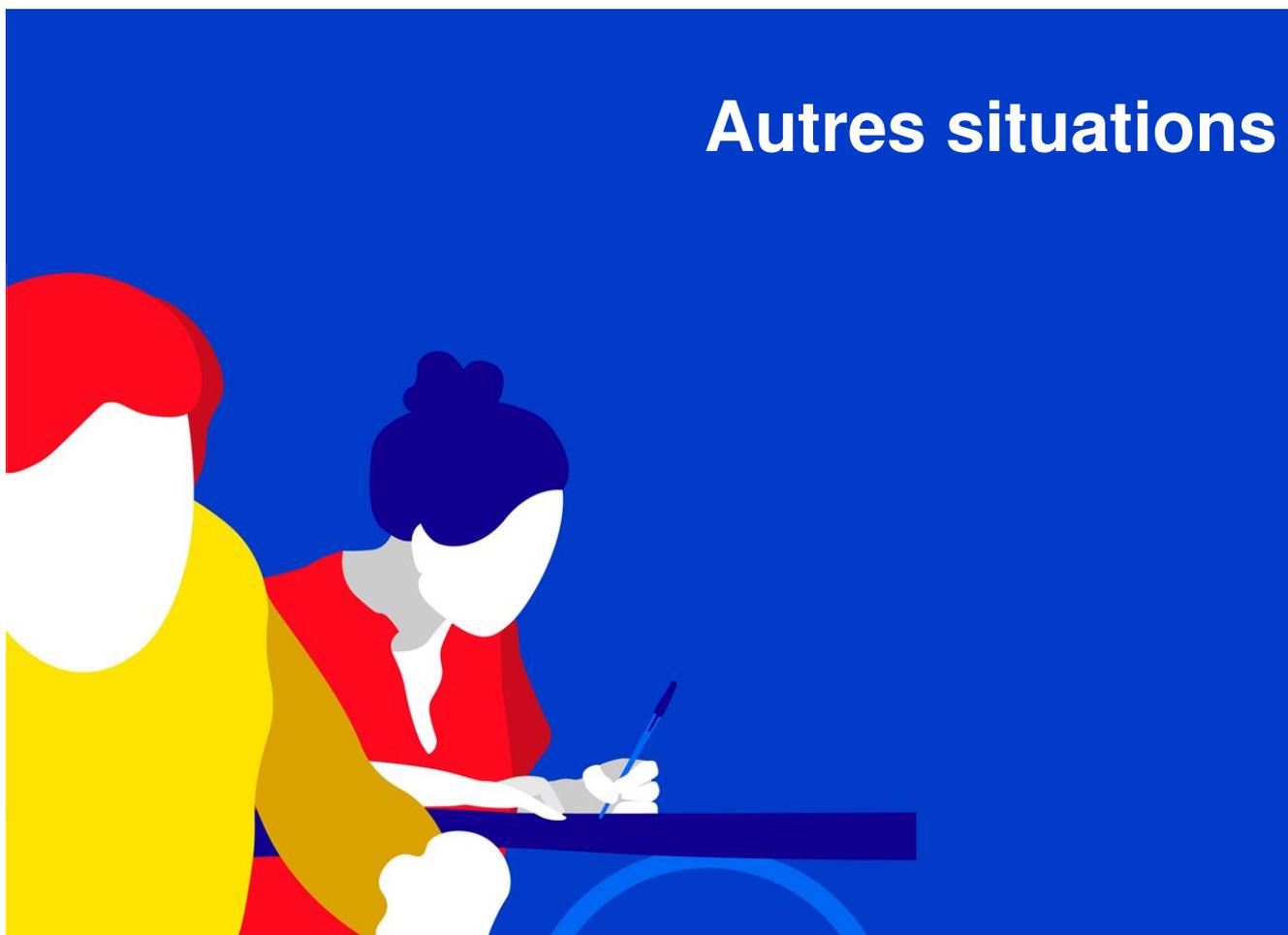
**26,5 % des diplômés de la promotion 2023 déclarent avoir des responsabilités hiérarchiques dès leur premier poste à la sortie de l'école.** C'est plus souvent le cas pour les managers (34,7 %) que pour les diplômés des autres spécialités (23,8 %) et les ingénieurs (23,2 %).

Avec un peu plus d'expérience, les diplômés sont plus nombreux à exercer ce type de responsabilités : 31,4 % le déclarent pour l'ensemble de la promotion 2021, et jusqu'à 42,3 % pour les managers. Pour tous les types d'écoles, c'est un peu plus fréquent pour les hommes que les femmes.

La proportion de diplômés ayant la responsabilité d'un budget est équivalente : 27,8 % pour la promotion 2023 et 33 % pour la promotion 2021.

Près des deux tiers des diplômés de la promotion 2023 sont responsables de projet : de 61,6 % pour les ingénieurs à 65,8 % pour les managers.

## Autres situations



## 1. En volontariat

Promotion 2023	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	2,8%	3,1%	2,9%
Managers	3,4%	3,4%	3,4%
Autres spécialités	3,4%	3,4%	3,4%
<b>Ensemble</b>	<b>3,0%</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,1%</b>

Les volontaires représentent 3,1 % de l'ensemble des diplômés de la dernière promotion, de 2,9 % à 3,4 % selon le type d'école. L'an dernier, le volontariat avait attiré 3,4 % des nouveaux diplômés.

Compte tenu de la proportion d'ingénieurs parmi les diplômés, plus d'un volontaire sur deux est un ingénieur : ils représentent 51,7 % des volontaires, les managers 36,1 % et les diplômés des autres spécialités 12,2 %.

### Type de volontariat

Le volontariat international en entreprise (VIE) reste prépondérant chez les ingénieurs (79,4 %) et chez les managers (91,8 %).

Chez les diplômés des autres spécialités, le type de volontariat est plus divers : 41,5 % des volontaires optent pour le VIE, 26,1 % pour le service civique et 19,3 % pour le volontariat en administration (VIA).

Le service civique est plus choisi par les femmes (18,2 %) que par les hommes (6,1 %). Ce type de volontariat est le plus fréquent pour les femmes diplômées des autres spécialités (35,8 %).

Enquête 2024 Promotion 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
VIE	86,0%	67,4%	79,4%	94,4%	89,2%	91,8%	58,2%	31,2%	41,5%	86,3%	69,5%	79,0%
Le service civique	7,7%	25,2%	13,9%	1,6%	2,5%	2,0%	10,4%	35,8%	26,1%	6,1%	18,2%	11,3%
VIA	1,4%	1,9%	1,6%	2,0%	2,1%	2,0%	19,4%	19,3%	19,3%	3,1%	5,0%	3,9%
VSI	0,6%	3,3%	1,6%	0,4%	2,9%	1,6%	3,0%	3,7%	3,4%	0,7%	3,2%	1,8%
SVE	0,2%	0,4%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	1,5%	1,8%	1,7%	0,2%	0,5%	0,4%
Autre	4,1%	1,9%	3,3%	1,6%	3,3%	2,4%	7,5%	8,3%	8,0%	3,6%	3,5%	3,6%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>						

**VIE** : Volontariat International en Entreprise - **VIA** : Volontariat International en Administration

**VSI** : Volontariat de Solidarité Internationale - **SVE** : Service Volontaire Européen

### Durée du contrat

Promotion 2023	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Moins de 12 mois	12,1%	4,3%	25,3%	11,4%
12 mois	49,8%	41,3%	47,7%	46,9%
18 mois	12,9%	19,8%	8,0%	14,4%
24 mois	24,9%	31,9%	17,2%	26,1%
Autre	0,3%	2,7%	1,7%	1,2%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

L'engagement de 12 mois est plus fréquent pour tous les types d'écoles : 49,8 % pour les ingénieurs, 41,3 % pour les managers et 47,7 % pour les diplômés des autres spécialités. Pour ces derniers, les contrats plus courts (moins de 12 mois) représentent 25,3 %.

### Principaux pays de volontariat

Lieu de volontariat	Promotion 2023
France	13,4%
États-Unis	12,2%
Belgique	10,8%
Allemagne	8,0%

La France accueille 13,4 % des volontariats, alors exercés sous la forme d'un service civique. À l'étranger, la première destination est les États-Unis avec 12,2 % des volontaires, devant la Belgique et l'Allemagne.

*Il est difficile de donner un indicateur fiable des indemnités perçues, car une partie de l'indemnité dépend du pays dans lequel le volontariat est exercé.*

## 2. En recherche d'emploi

Dans l'enquête 2024, 12,2 % des diplômés de la promotion 2023 sont en recherche d'emploi, soit 3,9 points de plus que l'an dernier (8,3 %, le niveau le plus bas depuis plusieurs enquêtes). La forte dynamique sur l'offre d'emploi cadre se ralentit en fin d'année 2023 et début 2024, au moment où les diplômés entrent dans la vie professionnelle.

Parmi les ingénieurs, 8,8 % sont en recherche d'emploi, soit 2,9 points de plus que l'an dernier. C'est plus fréquent pour les autres diplômés : 14,5 % parmi les diplômés des autres spécialités et 17,2 % pour les managers, un des points les plus hauts des années récentes.

Les ingénieurs bénéficient des forts recrutements de l'industrie. À l'inverse, les intentions de recrutement sont à la baisse dans le commerce, un des principaux employeurs des managers.

La part des femmes en recherche d'emploi est supérieure de 1,5 point à celle des hommes pour les ingénieurs, de 3,1 points pour les managers et de 2,5 points pour les diplômés des autres spécialités.

Pour les promotions précédentes, la part des diplômés en recherche d'emploi est plus basse : pour les diplômés depuis plus de 2 ans (promotion 2021), la part n'est plus que de 3,2 %, ce qui reste légèrement supérieur aux deux enquêtes précédentes (2,3 % en 2023 et 2,5 % en 2022).

Enquête 2024	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

### Diplômés en recherche d'emploi

Promotion	Ingénieurs Hommes	Ingénieurs Femmes	Ingénieurs Total	Managers Hommes	Managers Femmes	Managers Total	Autres spécialités Hommes	Autres spécialités Femmes	Autres spécialités Total	Ensemble Hommes	Ensemble Femmes	Ensemble Total
Promotion 2023	8,3%	9,8%	8,8%	15,7%	18,8%	17,2%	13,0%	15,5%	14,5%	10,7%	14,3%	12,2%
Promotion 2022	3,2%	4,3%	3,6%	4,6%	6,2%	5,4%	6,2%	6,7%	6,5%	3,7%	5,3%	4,4%
Promotion 2021	2,2%	3,5%	2,6%	3,2%	4,9%	4,0%	4,7%	4,9%	4,8%	2,6%	4,1%	3,2%

### Diplômés en recherche d'emploi depuis la sortie de l'école

Promotion	Ingénieurs Hommes	Ingénieurs Femmes	Ingénieurs Total	Managers Hommes	Managers Femmes	Managers Total	Autres spécialités Hommes	Autres spécialités Femmes	Autres spécialités Total	Ensemble Hommes	Ensemble Femmes	Ensemble Total
Promotion 2023	70,0%	73,9%	71,4%	69,9%	75,4%	72,9%	76,6%	71,5%	73,3%	70,5%	74,2%	72,3%

Parmi les diplômés de la promotion 2023 en recherche d'emploi, 72,3 % le sont depuis la sortie de l'école, soit 4,7 points de plus que l'an dernier (67,6 %). Ramenés à l'ensemble de la promotion, ils représentent 8,8 % (72,3 % des 12,2 % en recherche d'emploi).

### Difficultés dans la recherche d'emploi

Enquête 2024 - Promotion 2023	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Manque d'expérience professionnelle	61,0%	48,5%	59,3%	55,7%
Peu d'offres d'emploi	40,3%	44,0%	63,5%	44,7%
Salaire proposé insuffisant	18,7%	30,6%	24,9%	24,3%
Mobilité géographique limitée	24,7%	10,6%	10,4%	17,2%
Difficulté à mettre en valeur mes compétences	16,1%	12,7%	14,6%	14,5%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	7,3%	8,1%	12,3%	8,2%
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	6,4%	9,3%	10,4%	8,1%
Démarches administratives	8,7%	7,8%	3,7%	7,7%
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	7,7%	7,3%	9,1%	7,7%
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi	4,1%	4,1%	4,9%	4,2%
Aucune difficulté	7,7%	8,0%	3,5%	7,3%

Dans le tableau, les difficultés rencontrées sont classées par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

Pour la promotion 2023, les principales difficultés sont le manque d'expérience professionnelle, la plus citée par les ingénieurs et les managers, et le peu d'offres d'emploi, la plus citée par les diplômés des autres spécialités. Le niveau de salaire insuffisant est cité par près d'un diplômé sur quatre, plus souvent par les managers (30,6 %). Les ingénieurs citent plus souvent la mobilité géographique (24,7 %) que les autres diplômés.

### 3. En thèse

**3,7 % des diplômés de la promotion 2023 préparent une thèse.**

Ce choix est fait par 6,3 % des ingénieurs, il est beaucoup moins fréquent pour les autres diplômés.

Promotion 2023	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	6,1%	6,6%	6,3%
Managers	0,1%	0,1%	0,1%
Autres spécialités	2,2%	1,5%	1,7%
<b>Ensemble</b>	<b>4,1%</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,7%</b>

**Les diplômés préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs** : pour la promotion 2023, les ingénieurs représentent 93,7 % des inscrits en thèse.

Un doctorant sur trois (35,8 %) est une femme.

#### Types de thèse

Les thèses CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la REcherche) représentent plus d'une thèse sur cinq. Ayant un contrat avec un employeur, les doctorants bénéficient de meilleures conditions de rémunération.

Enquête 2024 Promotion 2023	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Thèse Cifre	23,4%	20,0%	22,2%
Autre thèse	76,6%	80,0%	77,8%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

**Note** : l'appellation « Autre thèse » regroupe toutes les thèses académiques hors convention CIFRE, y compris celles réalisées sous des dispositifs particuliers (thèses financées par le CEA, thèses industrielles hors statut CIFRE, thèses à l'étranger en entreprise ...).

#### Localisation du laboratoire

Promotion 2023 Localisation labo	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
France	88,4%	83,3%	74,1%	87,7%
Pays UE	5,7%	16,7%	11,8%	6,1%
Autre pays étranger	5,9%	0,0%	14,1%	6,3%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (87,7 %).

#### Rémunération

Enquête 2024 - Promotion 2023		Cifre	Autre thèse	Ensemble
Rémunération brute annuelle hors primes Lieu en France	Moyenne	34 146 €	26 602 €	28 552 €
	Médiane	34 590 €	25 620 €	26 628 €

## 4. En poursuite d'études

La poursuite d'études est plus fréquente parmi les diplômés des autres spécialités (15,7 %) que chez les managers (5,2 %) et les ingénieurs (6,9 %).

Promotion 2023	Hommes	Femmes	Total
<b>Ingénieurs</b>	6,6%	7,5%	<b>6,9%</b>
<b>Managers</b>	5,3%	5,2%	<b>5,2%</b>
<b>Autres spécialités</b>	16,1%	15,4%	<b>15,7%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>6,9%</b>	<b>7,9%</b>	<b>7,3%</b>

### Raisons principales

Pour une grande part des diplômés (85,6 %), la poursuite des études est choisie pour compléter leurs compétences. Pour les ingénieurs, c'est d'abord l'occasion d'acquérir une double compétence complémentaire (53 %), quand les autres diplômés souhaitent plutôt acquérir une spécialisation dans le cadre de leur projet professionnel (53,4 % pour les managers et 51,6 % pour les diplômés des autres spécialités).

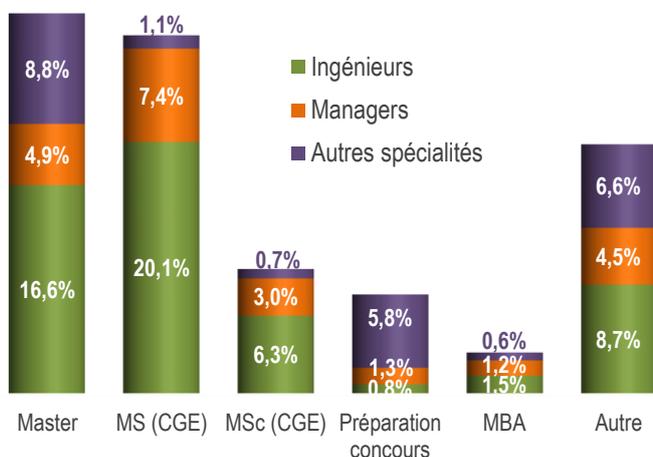
Cette année, la poursuite des études dans l'attente de trouver un emploi reste marginale (2,3 %) comme l'an dernier (1,8 %). Il y a trois ans, dans l'enquête de 2021, au moment de la crise économique, cette proportion était beaucoup plus élevée : elle dépassait 11 % pour les managers et les diplômés des autres spécialités, et 6 % pour les ingénieurs.

Promotion 2023 Raisons principales	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Pour acquérir une spécialisation, dans le cadre de mon projet professionnel	36,0%	53,4%	51,6%	<b>43,4%</b>
Pour acquérir une double compétence, une compétence complémentaire	53,0%	30,7%	27,3%	<b>42,2%</b>
Pour reconversion professionnelle	6,3%	7,0%	4,9%	<b>6,1%</b>
Dans l'attente de trouver un emploi	1,2%	4,5%	2,8%	<b>2,3%</b>
Autre	3,5%	4,2%	13,4%	<b>6,0%</b>
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>

### Types d'études

La formation Mastère Spécialisé® accréditée par la CGE et le master sont les types de formation les plus souvent choisis pour les ingénieurs et les managers. Pour les diplômés des autres spécialités, la préparation de concours concerne 24,6 % des diplômés et le Master 37,1 %.

**Répartition des diplômés selon les études poursuivies**  
(Promotion 2023 interrogée en 2024)

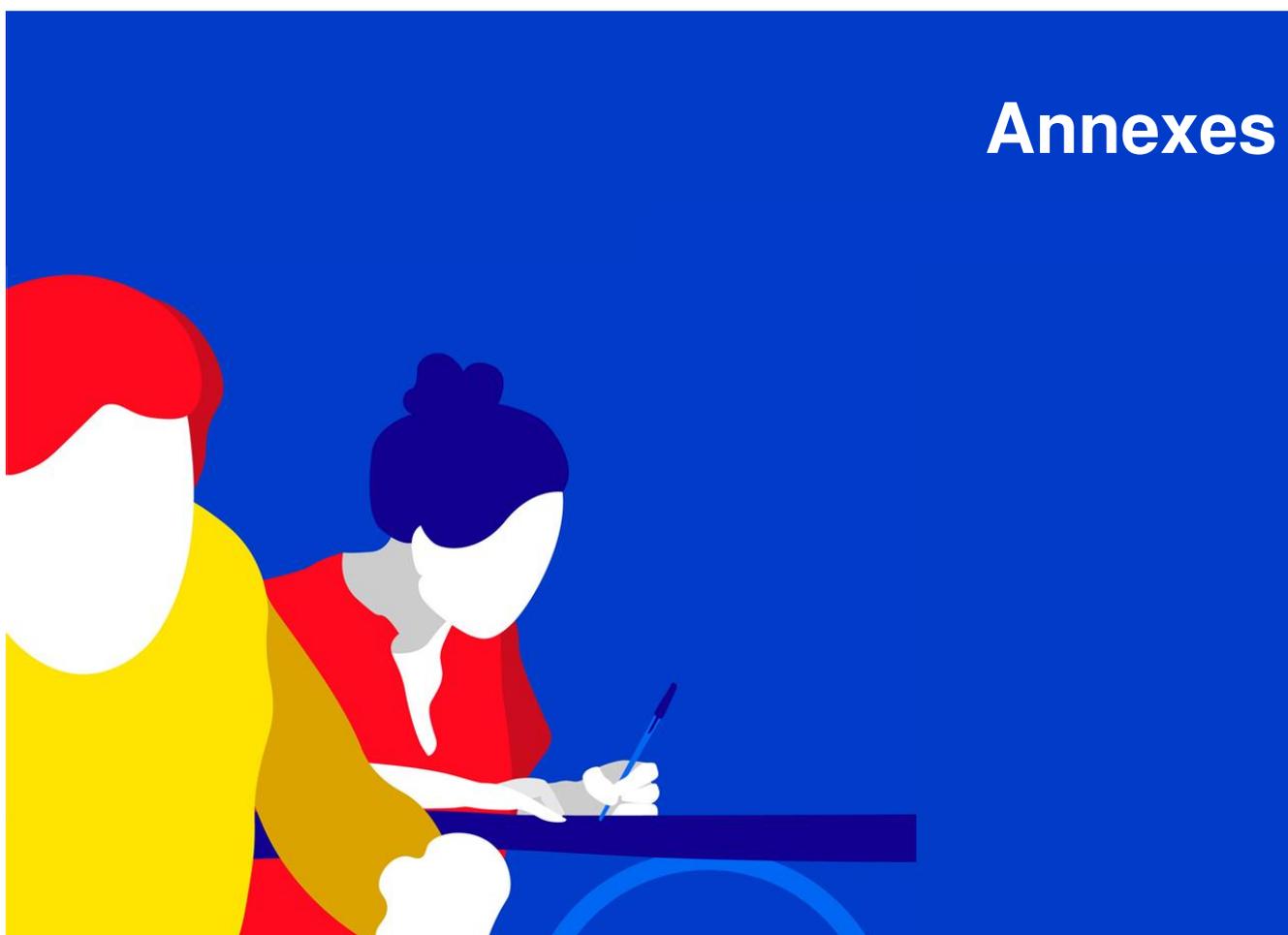


Promotion 2023	Ingénieurs	Managers	Autres spécialités	Ensemble
Master	30,8%	21,8%	37,1%	<b>30,3%</b>
MS (CGE)	37,2%	33,3%	4,5%	<b>28,6%</b>
MSc (CGE)	11,6%	13,3%	3,2%	<b>10,0%</b>
Préparation concours	1,5%	5,9%	24,6%	<b>7,9%</b>
MBA	2,8%	5,5%	2,6%	<b>3,3%</b>
Autre	16,2%	20,3%	28,0%	<b>19,9%</b>
<i>Ensemble</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>

Sur le graphique, les % sont calculés sur l'ensemble des diplômés.



# Annexes



## 1. Salaire brut annuel moyen hors primes – Lieu de travail en France

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2023</b>												
1er décile	32 500 €	30 000 €	32 000 €	32 000 €	30 000 €	30 000 €	28 200 €	26 400 €	27 000 €	32 000 €	29 269 €	30 720 €
Médiane	39 000 €	37 700 €	38 160 €	40 500 €	39 000 €	40 000 €	40 000 €	36 000 €	37 000 €	39 500 €	38 000 €	39 000 €
9ème décile	45 000 €	43 500 €	45 000 €	51 490 €	47 000 €	50 000 €	50 000 €	47 000 €	48 000 €	47 000 €	45 000 €	46 014 €
Moyenne	39 117 €	37 256 €	38 520 €	41 629 €	38 895 €	40 241 €	39 954 €	36 797 €	38 029 €	39 804 €	37 835 €	39 010 €
Moins de 25 000 €	0,9%	2,0%	1,2%	1,7%	2,1%	1,9%	5,0%	6,0%	5,6%	1,3%	2,6%	1,8%
25 000 € à 29 999 €	2,6%	7,9%	4,3%	3,6%	6,2%	5,0%	8,3%	14,3%	11,9%	3,2%	8,1%	5,2%
30 000 € à 34 999 €	15,7%	20,0%	17,1%	12,9%	17,7%	15,4%	17,2%	22,8%	20,6%	15,1%	19,5%	16,9%
35 000 € à 37 999 €	21,4%	20,7%	21,2%	13,3%	15,3%	14,3%	12,7%	14,6%	13,8%	18,9%	17,8%	18,5%
38 000 € à 41 999 €	30,4%	28,8%	29,9%	22,9%	27,1%	25,0%	14,6%	15,0%	14,8%	27,6%	26,4%	27,1%
42 000 € à 45 999 €	20,1%	15,6%	18,7%	23,8%	19,6%	21,7%	21,3%	15,7%	17,9%	21,1%	17,2%	19,5%
46 000 € à 49 999 €	4,4%	2,6%	3,8%	7,3%	5,8%	6,6%	8,4%	5,6%	6,7%	5,3%	4,3%	4,9%
50 000 € ou plus	4,4%	2,3%	3,7%	14,4%	6,1%	10,2%	12,5%	6,1%	8,6%	7,4%	4,3%	6,2%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Promotion 2022</b>												
1er décile	33 000 €	29 695 €	32 000 €	32 400 €	30 000 €	30 096 €	28 068 €	27 600 €	27 600 €	33 000 €	29 000 €	31 000 €
Médiane	40 000 €	38 000 €	39 000 €	42 150 €	40 000 €	41 000 €	41 000 €	37 100 €	39 000 €	40 000 €	38 000 €	39 720 €
9ème décile	48 000 €	45 000 €	47 000 €	58 184 €	50 000 €	55 000 €	55 000 €	49 500 €	51 000 €	50 000 €	47 000 €	49 000 €
Moyenne	40 368 €	37 780 €	39 535 €	44 395 €	40 305 €	42 332 €	41 831 €	38 311 €	39 668 €	41 115 €	38 516 €	40 102 €
Moins de 25 000 €	0,7%	1,8%	1,1%	1,1%	2,1%	1,6%	2,7%	5,5%	4,4%	0,9%	2,5%	1,5%
25 000 € à 29 999 €	2,5%	8,5%	4,4%	3,8%	7,0%	5,4%	9,9%	11,6%	11,0%	3,2%	8,6%	5,3%
30 000 € à 34 999 €	13,4%	21,3%	16,0%	9,2%	16,5%	12,9%	14,2%	21,3%	18,5%	12,8%	20,1%	15,7%
35 000 € à 37 999 €	18,4%	18,0%	18,3%	10,7%	13,7%	12,2%	11,5%	13,1%	12,5%	16,7%	16,1%	16,4%
38 000 € à 41 999 €	27,9%	24,8%	26,9%	18,2%	20,9%	19,6%	13,0%	15,4%	14,5%	25,3%	22,2%	24,1%
42 000 € à 45 999 €	21,8%	17,0%	20,3%	23,4%	19,9%	21,7%	17,7%	15,9%	16,6%	21,8%	17,6%	20,1%
46 000 € à 49 999 €	8,1%	4,6%	7,0%	10,3%	7,8%	9,0%	10,9%	7,7%	8,9%	8,7%	6,0%	7,6%
50 000 € ou plus	7,1%	4,0%	6,1%	23,1%	12,2%	17,6%	20,1%	9,6%	13,6%	10,6%	7,0%	9,2%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Promotion 2021</b>												
1er décile	33 600 €	30 000 €	32 000 €	34 000 €	32 000 €	32 400 €	30 686 €	28 820 €	29 838 €	33 500 €	30 000 €	32 000 €
Médiane	41 500 €	39 000 €	40 500 €	45 000 €	42 000 €	43 000 €	45 000 €	40 000 €	42 000 €	42 000 €	40 000 €	41 000 €
9ème décile	51 000 €	48 000 €	50 000 €	60 000 €	53 000 €	57 500 €	62 000 €	53 000 €	56 500 €	54 000 €	50 000 €	52 000 €
Moyenne	42 362 €	39 178 €	41 295 €	47 198 €	42 504 €	44 836 €	46 374 €	41 022 €	43 171 €	43 405 €	40 286 €	42 173 €
Moins de 25 000 €	0,8%	2,3%	1,3%	0,9%	0,9%	0,9%	1,9%	3,3%	2,7%	0,9%	2,1%	1,3%
25 000 € à 29 999 €	2,8%	7,2%	4,3%	2,3%	4,6%	3,5%	6,3%	8,1%	7,4%	3,0%	6,7%	4,5%
30 000 € à 34 999 €	9,8%	17,2%	12,3%	7,3%	11,7%	9,5%	11,0%	19,0%	15,8%	9,5%	16,1%	12,1%
35 000 € à 37 999 €	13,3%	16,4%	14,3%	8,1%	11,5%	9,8%	10,8%	13,1%	12,2%	12,3%	14,7%	13,2%
38 000 € à 41 999 €	24,3%	23,2%	23,9%	14,0%	20,3%	17,2%	10,5%	12,9%	11,9%	21,7%	20,9%	21,4%
42 000 € à 45 999 €	25,1%	18,4%	22,9%	21,0%	22,8%	21,9%	13,3%	15,2%	14,5%	23,7%	19,0%	21,8%
46 000 € à 49 999 €	10,4%	7,1%	9,3%	12,7%	10,8%	11,7%	12,4%	9,5%	10,6%	10,9%	8,4%	9,9%
50 000 € ou plus	13,6%	8,2%	11,8%	33,6%	17,4%	25,5%	34,0%	18,9%	25,0%	18,1%	12,2%	15,8%
Diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

## 2. Secteur d'activité des ingénieurs

Enquête 2024 - Promotion 2023	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	24,5%	26,0%	25,0%	32,7%	37 860 €	36 747 €	37 498 €	37 000 €
TIC Services	21,9%	13,6%	19,3%	22,3%	39 356 €	39 477 €	39 384 €	39 000 €
Industrie des transports	10,0%	5,4%	8,5%	20,0%	40 751 €	40 939 €	40 789 €	41 000 €
Construction, BTP	5,8%	5,3%	5,6%	29,8%	38 902 €	39 066 €	38 950 €	39 000 €
Énergie	5,0%	4,2%	4,8%	27,8%	40 802 €	40 363 €	40 683 €	40 000 €
Autres industries	3,7%	2,9%	3,5%	26,4%	37 923 €	37 684 €	37 859 €	38 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	3,8%	2,4%	3,3%	22,4%	39 415 €	39 542 €	39 443 €	39 507 €
Industrie agroalimentaire	1,6%	6,5%	3,1%	65,7%	35 626 €	33 316 €	34 118 €	34 200 €
Activités financières et d'assurance	3,4%	2,5%	3,1%	25,7%	46 897 €	44 460 €	46 249 €	45 000 €
Industrie des TIC	2,7%	1,6%	2,4%	21,4%	41 519 €	39 947 €	41 157 €	41 022 €
Industrie chimique	1,4%	4,2%	2,2%	58,8%	40 759 €	37 994 €	39 164 €	40 000 €
Recherche-développement scientifique	2,0%	2,8%	2,2%	39,2%	38 129 €	35 673 €	37 172 €	36 370 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	1,7%	2,7%	2,0%	42,1%	37 270 €	34 499 €	36 137 €	36 000 €
Commerce	1,4%	2,3%	1,7%	43,6%	37 880 €	35 154 €	36 617 €	36 000 €
Transports (Services)	1,7%	1,4%	1,6%	27,4%	40 339 €	39 686 €	40 152 €	39 970 €
Enseignement - Recherche	1,3%	2,3%	1,6%	44,4%	31 532 €	29 581 €	30 635 €	29 880 €
Industrie pharmaceutique	0,8%	2,7%	1,4%	60,0%	40 150 €	38 129 €	38 915 €	38 500 €
Agriculture, sylviculture et pêche	1,1%	2,0%	1,4%	45,2%	32 999 €	30 113 €	31 615 €	31 200 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	0,8%	1,6%	1,1%	46,7%	39 511 €	33 616 €	36 582 €	36 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9%	0,9%	0,9%	32,5%	39 115 €	35 568 €	38 017 €	36 924 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,5%	1,8%	0,9%	61,6%	36 630 €	36 305 €	36 427 €	37 000 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,8%	0,7%	0,7%	29,4%	39 271 €	39 944 €	39 467 €	40 000 €
Télécommunications	0,8%	0,4%	0,7%	18,7%	41 287 €	42 184 €	41 456 €	41 500 €
Production et distribution d'eau assainissement - Déchets et dépollution	0,6%	0,8%	0,6%	39,1%	37 418 €	36 294 €	36 971 €	38 000 €
Santé humaine et action sociale	0,3%	0,9%	0,5%	56,0%	39 231 €	36 300 €	37 464 €	36 350 €
Arts, spectacles et activités récréatives	0,5%	0,5%	0,5%	31,1%	34 593 €	33 912 €	34 339 €	35 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	0,4%	0,1%	0,3%	12,9%	**	**	39 334 €	38 500 €
Industries extractives	0,4%	0,2%	0,3%	23,3%	**	**	42 334 €	42 000 €
Activités immobilières	0,2%	0,4%	0,3%	50,0%	42 820 €	37 711 €	40 328 €	40 000 €
Hébergement et restauration	0,1%	0,5%	0,2%	70,5%	**	**	34 699 €	36 000 €
Tourisme	0,1%	0,1%	0,1%	46,2%	**	**	**	**
Ingénieurs - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	32,0%	39 117 €	37 256 €	38 520 €	38 160 €

\* Il s'agit du salaire moyen.

\*\* Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce secteur.

### 3. Secteur d'activité des managers

Enquête 2024 - Promotion 2023	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	22,4%	18,8%	20,6%	45,0%	44 033 €	42 413 €	43 288 €	42 000 €
Activités financières et d'assurance	16,8%	12,0%	14,4%	41,0%	47 012 €	44 287 €	45 902 €	44 000 €
TIC Services	13,0%	10,6%	11,8%	44,2%	40 905 €	38 821 €	39 971 €	40 000 €
Commerce	7,1%	9,5%	8,3%	56,6%	37 523 €	36 552 €	36 949 €	36 500 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	8,2%	7,5%	7,9%	47,1%	41 475 €	39 774 €	40 711 €	40 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,8%	4,8%	3,8%	62,0%	36 527 €	34 819 €	35 416 €	35 000 €
Industrie agroalimentaire	3,2%	4,1%	3,6%	56,0%	37 986 €	36 843 €	37 337 €	37 500 €
Industrie des transports	3,1%	2,3%	2,7%	41,8%	40 986 €	39 059 €	40 135 €	40 000 €
Industrie chimique	1,1%	3,7%	2,4%	77,1%	40 786 €	39 578 €	39 817 €	40 000 €
Édition, audiovisuel et diffusion	2,1%	2,7%	2,4%	55,8%	36 483 €	36 092 €	36 243 €	36 000 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	1,1%	3,2%	2,2%	73,6%	37 363 €	36 723 €	36 878 €	38 000 €
Énergie	1,9%	2,1%	2,0%	52,8%	42 608 €	40 021 €	41 189 €	41 000 €
Transports (Services)	2,0%	1,4%	1,7%	40,9%	40 351 €	36 717 €	38 865 €	38 000 €
Autres industries	1,4%	2,0%	1,7%	57,2%	40 171 €	36 930 €	38 254 €	38 200 €
Arts, spectacles et activités récréatives	1,3%	2,0%	1,6%	60,6%	34 579 €	32 613 €	33 393 €	35 000 €
Activités immobilières	1,8%	1,3%	1,6%	40,4%	42 901 €	39 577 €	41 610 €	42 000 €
Hébergement et restauration	1,1%	1,8%	1,4%	61,6%	36 294 €	35 309 €	35 643 €	35 000 €
Construction, BTP	1,6%	1,1%	1,4%	41,4%	38 460 €	36 338 €	37 619 €	38 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	1,2%	1,3%	1,3%	52,6%	36 599 €	34 141 €	35 165 €	33 941 €
Industrie des TIC	1,5%	0,9%	1,2%	37,8%	39 664 €	37 762 €	38 879 €	38 500 €
Industrie pharmaceutique	0,9%	1,4%	1,1%	59,5%	44 295 €	37 376 €	40 352 €	39 000 €
Enseignement - Recherche	1,2%	1,0%	1,1%	45,6%	36 146 €	32 429 €	34 364 €	34 000 €
Santé humaine et action sociale	0,6%	1,1%	0,9%	65,2%	37 934 €	33 752 €	35 260 €	35 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,7%	1,0%	0,8%	59,3%	39 336 €	38 840 €	39 025 €	39 000 €
Tourisme	0,5%	0,7%	0,6%	56,9%	33 939 €	32 785 €	33 247 €	33 000 €
Télécommunications	0,5%	0,5%	0,5%	51,9%	40 209 €	39 390 €	39 779 €	39 500 €
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,5%	0,4%	0,5%	45,8%	38 756 €	38 806 €	38 780 €	40 000 €
Production et distribution d'eau assainissement - Déchets et dépollution	0,2%	0,3%	0,3%	66,7%	**	**	35 664 €	34 500 €
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1%	0,3%	0,2%	69,6%	**	**	32 452 €	32 500 €
Recherche-développement scientifique	0,1%	0,1%	0,1%	41,7%	**	**	**	**
Industries extractives	0,1%	0,1%	0,1%	30,0%	**	**	**	**
Managers - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	50,4%	41 629 €	38 895 €	40 241 €	40 000 €

\* Il s'agit du salaire moyen.

\*\* Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

#### 4. Secteur d'activité des diplômés des autres spécialités

Enquête 2024 - Promotion 2023	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	17,8%	15,0%	16,1%	57,4%	42 040 €	39 968 €	40 818 €	41 000 €
Administration d'État - Collectivités territoriales - Hospitalière	13,5%	14,0%	13,8%	62,3%	35 924 €	33 908 €	34 634 €	34 250 €
Activités financières et d'assurance	13,6%	8,8%	10,7%	50,6%	50 835 €	49 218 €	50 016 €	47 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	10,0%	9,0%	9,4%	58,8%	34 886 €	35 102 €	35 009 €	32 400 €
Édition, audiovisuel et diffusion	6,4%	7,1%	6,8%	63,6%	34 054 €	30 326 €	31 736 €	31 200 €
TIC Services	8,8%	5,4%	6,7%	49,2%	43 207 €	40 461 €	41 834 €	42 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,1%	7,0%	5,9%	73,1%	37 469 €	34 887 €	35 603 €	34 000 €
Arts, spectacles et activités récréatives	3,2%	5,4%	4,6%	72,9%	34 558 €	30 843 €	31 917 €	31 800 €
Construction, BTP	4,8%	3,8%	4,2%	55,4%	33 558 €	32 181 €	32 808 €	31 500 €
Santé humaine et action sociale	1,3%	5,7%	4,0%	87,2%	38 457 €	31 432 €	32 449 €	32 500 €
Enseignement - Recherche	3,0%	4,0%	3,6%	67,6%	30 829 €	30 407 €	30 548 €	30 000 €
Énergie	3,0%	1,5%	2,1%	43,3%	42 372 €	41 404 €	41 925 €	42 000 €
Commerce	1,2%	2,2%	1,8%	75,5%	**	**	36 705 €	36 000 €
Transports (Services)	1,3%	1,1%	1,2%	57,1%	**	**	39 973 €	40 000 €
Activités immobilières	1,2%	1,1%	1,1%	60,6%	**	**	41 910 €	43 000 €
Industrie des transports	0,8%	1,2%	1,1%	71,0%	**	**	43 106 €	43 000 €
Recherche-développement scientifique	1,0%	1,1%	1,0%	63,3%	**	**	35 973 €	33 450 €
Industries textiles, habillement, cuir, chaussure	0,8%	1,2%	1,0%	70,0%	**	**	40 404 €	40 000 €
Industrie agroalimentaire	0,4%	1,0%	0,7%	81,0%	**	**	37 096 €	38 000 €
Industrie des TIC	0,9%	0,4%	0,6%	41,2%	**	**	**	**
Hébergement et restauration	0,2%	0,8%	0,6%	88,2%	**	**	**	**
Télécommunications	0,6%	0,5%	0,6%	56,3%	**	**	**	**
Industrie chimique	0,2%	0,7%	0,5%	86,7%	**	**	**	**
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	0,4%	0,4%	0,4%	61,5%	**	**	**	**
Autres industries	0,4%	0,2%	0,3%	44,4%	**	**	**	**
Industrie pharmaceutique	0,4%	0,3%	0,3%	55,6%	**	**	**	**
Tourisme	0,3%	0,2%	0,2%	57,1%	**	**	**	**
Agriculture, sylviculture et pêche	0,1%	0,3%	0,2%	85,7%	**	**	**	**
Industrie du caoutchouc, plastique, produits minéraux non métalliques	0,1%	0,2%	0,2%	80,0%	**	**	**	**
Production et distribution d'eau assainissement - Déchets et dépollution	0,0%	0,2%	0,1%	100,0%	**	**	**	**
Industries extractives	0,2%	0,1%	0,1%	33,3%	**	**	**	**
Ensemble des diplômés managers salariés	100,0%	100,0%	100,0%	61,8%	39 954 €	36 797 €	38 029 €	37 000 €

\* Il s'agit du salaire moyen.

\*\* Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés des autres spécialités recrutés dans ce secteur.

## 5. Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des ingénieurs

Enquête 2024 - Promotion 2023	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	21,6%	21,6%	21,6%	31,9%	39 107 €	36 859 €	38 402 €	38 400 €
Études - Conseil et expertise	18,9%	24,6%	20,7%	37,9%	38 649 €	36 066 €	37 682 €	37 500 €
Production - Exploitation	9,9%	9,7%	9,8%	31,5%	38 871 €	37 822 €	38 545 €	39 000 €
Études et développement en systèmes d'information	10,2%	5,2%	8,6%	19,2%	40 074 €	39 915 €	40 043 €	40 000 €
Informatique industrielle et technique	8,9%	4,6%	7,5%	19,5%	39 940 €	40 475 €	40 052 €	40 000 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	5,6%	4,5%	5,2%	27,5%	38 510 €	37 830 €	38 328 €	38 000 €
Commercial (dont ingénieur d'affaire)	4,2%	3,6%	4,0%	28,8%	38 257 €	36 333 €	37 726 €	37 500 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	2,5%	7,1%	3,9%	57,1%	37 633 €	35 514 €	36 411 €	36 000 €
Maîtrise d'ouvrage	2,7%	2,8%	2,7%	33,2%	38 292 €	38 817 €	38 456 €	38 000 €
Achats, approvisionnements, logistique	1,8%	3,1%	2,3%	44,2%	39 293 €	37 689 €	38 592 €	39 000 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	2,5%	1,0%	2,0%	15,7%	40 022 €	40 496 €	40 092 €	40 000 €
Assistance technique	1,6%	1,4%	1,5%	27,9%	38 189 €	37 665 €	38 052 €	37 500 €
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	1,6%	1,5%	1,5%	31,3%	38 978 €	38 983 €	38 979 €	39 560 €
Exploitation / maintenance informatique	1,7%	0,8%	1,4%	18,6%	39 721 €	37 257 €	39 231 €	38 008 €
Direction générale	1,5%	1,0%	1,3%	23,7%	41 423 €	41 116 €	41 325 €	40 496 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	1,3%	1,3%	1,3%	31,7%	43 531 €	36 770 €	41 469 €	41 000 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	0,7%	2,3%	1,2%	62,1%	36 197 €	35 217 €	35 604 €	35 000 €
Audit	1,1%	0,9%	1,1%	27,4%	40 638 €	37 306 €	39 663 €	40 000 €
Marketing	0,4%	1,3%	0,7%	58,8%	38 812 €	36 591 €	37 485 €	38 000 €
Recherche expérimentale	0,7%	0,7%	0,7%	32,7%	35 447 €	32 935 €	34 543 €	34 342 €
Enseignement - Formation	0,6%	0,6%	0,6%	33,3%	32 626 €	31 481 €	32 250 €	30 000 €
Communication	0,1%	0,2%	0,1%	55,6%	**	**	**	**
Ressources humaines	0,0%	0,1%	0,1%	54,5%	**	**	**	**
Juridique	0,0%	0,0%	0,0%	16,7%	**	**	**	**
<i>Ingénieurs - Ensemble des diplômés salariés</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>100,0%</i>	<i>32,0%</i>	<i>39 117 €</i>	<i>37 256 €</i>	<i>38 520 €</i>	<i>38 160 €</i>

\* Il s'agit du salaire moyen.

\*\* Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés ingénieurs recrutés dans ce service.

## 6. Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des managers

Enquête 2024 - Promotion 2023	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Administration, gestion, finance, comptabilité	22,4%	17,8%	20,2%	43,4%	44 509 €	41 253 €	43 076 €	42 000 €
Études - Conseil et expertise	20,9%	16,6%	18,8%	43,4%	46 164 €	44 501 €	45 433 €	44 000 €
Commercial (dont ingénieur d'affaire)	19,9%	14,2%	17,1%	40,8%	37 837 €	35 965 €	37 063 €	36 000 €
Marketing	6,8%	17,6%	12,1%	71,4%	37 741 €	36 135 €	36 571 €	36 500 €
Audit	7,8%	6,3%	7,0%	43,9%	40 836 €	40 689 €	40 772 €	40 004 €
Achats, approvisionnements, logistique	5,4%	6,5%	5,9%	53,9%	39 487 €	38 167 €	38 790 €	39 000 €
Direction générale	5,2%	2,4%	3,8%	30,5%	46 456 €	42 865 €	45 351 €	42 000 €
Ressources humaines	1,6%	5,2%	3,4%	75,8%	35 605 €	34 577 €	34 840 €	35 000 €
Communication	1,5%	5,0%	3,2%	76,4%	36 533 €	34 213 €	34 742 €	35 000 €
Études et développement en systèmes d'information	1,9%	1,0%	1,4%	34,5%	42 839 €	40 370 €	41 947 €	42 000 €
Maîtrise d'ouvrage	1,3%	1,2%	1,2%	46,0%	43 497 €	38 052 €	40 993 €	40 400 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	0,8%	1,7%	1,2%	67,0%	40 909 €	40 392 €	40 558 €	40 000 €
Production - Exploitation	1,1%	0,7%	0,9%	38,0%	36 915 €	36 260 €	36 674 €	37 500 €
Juridique	0,6%	1,0%	0,8%	61,3%	60 167 €	43 391 €	48 184 €	40 000 €
Informatique industrielle et technique	0,6%	0,4%	0,5%	37,8%	**	**	41 500 €	42 000 €
Enseignement - Formation	0,4%	0,4%	0,4%	48,6%	**	**	32 626 €	32 000 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	0,5%	0,3%	0,4%	38,2%	**	**	41 294 €	40 500 €
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	0,3%	0,5%	0,4%	65,6%	**	**	41 552 €	41 000 €
Assistance technique	0,3%	0,3%	0,3%	43,5%	**	**	42 023 €	38 000 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	0,2%	0,3%	0,3%	56,5%	**	**	38 343 €	36 000 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	0,2%	0,4%	0,3%	60,9%	**	**	40 505 €	42 500 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	0,2%	0,2%	0,2%	50,0%	**	**	**	**
Exploitation / maintenance informatique	0,1%	0,1%	0,1%	40,0%	**	**	**	**
Recherche expérimentale	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%				
<b>Managers - Ensemble des diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>50,4%</b>	<b>41 629 €</b>	<b>38 895 €</b>	<b>40 241 €</b>	<b>40 000 €</b>

\* Il s'agit du salaire moyen.

\*\* Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce service.

## 7. Service / Département d'emploi (à défaut le poste) des diplômés des autres spécialités

Enquête 2024 - Promotion 2023	Répartition par service			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
Études - Conseil et expertise	29,4%	23,6%	25,8%	55,7%	42 051 €	40 348 €	41 085 €	41 406 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	12,5%	9,7%	10,8%	54,7%	42 800 €	39 869 €	41 264 €	42 000 €
Communication	4,9%	9,5%	7,7%	75,2%	35 372 €	33 244 €	33 784 €	34 000 €
Direction générale	8,0%	5,8%	6,7%	53,2%	39 809 €	35 200 €	37 230 €	36 000 €
Maîtrise d'ouvrage	5,2%	7,6%	6,7%	69,8%	38 401 €	34 612 €	35 760 €	35 000 €
Production - Exploitation	6,1%	6,1%	6,1%	60,6%	34 674 €	30 501 €	32 344 €	30 720 €
Développement durable, RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)	2,3%	6,2%	4,7%	80,6%	**	**	37 582 €	38 200 €
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	5,0%	4,2%	4,5%	56,4%	42 225 €	37 534 €	39 611 €	38 000 €
Juridique	4,4%	3,7%	4,0%	56,6%	34 244 €	37 478 €	36 092 €	33 042 €
Audit	4,9%	3,0%	3,7%	48,7%	44 962 €	44 729 €	44 849 €	45 000 €
Commercial (dont ingénieur d'affaire)	4,7%	3,1%	3,7%	51,3%	44 621 €	37 502 €	41 061 €	38 000 €
Marketing	1,1%	5,3%	3,7%	88,3%	**	**	37 382 €	37 000 €
Enseignement - Formation	2,3%	3,0%	2,7%	66,7%	**	**	31 107 €	30 000 €
Ressources humaines	0,7%	4,0%	2,7%	89,5%	**	**	39 396 €	40 000 €
Études et développement en systèmes d'information	2,6%	1,1%	1,7%	40,0%	**	**	43 424 €	44 000 €
Innovation, transfert de technologie, propriété industrielle, brevets	1,2%	1,0%	1,1%	56,5%	**	**	39 679 €	40 000 €
Achats, approvisionnements, logistique	1,1%	1,0%	1,1%	59,1%	**	**	38 271 €	40 400 €
Informatique industrielle et technique	1,7%	0,6%	1,0%	33,3%	**	**	42 199 €	42 000 €
Assistance technique	0,9%	0,8%	0,8%	58,8%	**	**	**	**
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	0,5%	0,4%	0,4%	55,6%	**	**	**	**
Recherche expérimentale	0,2%	0,2%	0,2%	50,0%	**	**	**	**
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	0,1%	0,1%	0,1%	50,0%	**	**	**	**
Exploitation / maintenance informatique	0,0%	0,1%	0,0%	100,0%	**	**	**	**
Méthodes, contrôle de production, maintenance	0,0%	0,0%	0,0%	-				
Autres spécialités - Ensemble des diplômés salariés	100,0%	100,0%	100,0%	61,8%	39 954 €	36 797 €	38 029 €	37 000 €

\* Il s'agit du salaire moyen.

\*\* Les données ne sont pas représentatives.

Pour la répartition par service, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des services hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un service correspond à la part des femmes parmi les diplômés des autres spécialités recrutés dans ce service.

## 8. Entreprises publiques ou privées

Enquête 2024 Promotion 2023	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Secteur privé	91,1%	86,3%	89,6%	95,9%	93,8%	94,9%	76,0%	69,1%	71,8%	91,3%	86,6%	89,5%
Secteur public	8,1%	11,0%	9,0%	3,2%	4,5%	3,8%	19,4%	21,7%	20,8%	7,7%	10,2%	8,7%
Association / ONG	0,8%	2,7%	1,4%	1,0%	1,7%	1,3%	4,5%	9,3%	7,4%	1,0%	3,2%	1,9%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

## 9. Tableaux pour les apprentis

### Taille des entreprises

Promotion 2023 Taille entreprises	Ingénieurs			Managers			Autres spécialités			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Aucun salarié	0,6%	0,5%	0,5%	1,7%	0,7%	1,2%	1,9%	1,3%	1,5%	1,1%	0,8%	1,0%
Moins de 10 salariés	4,2%	3,0%	3,9%	6,2%	6,4%	6,3%	6,9%	8,8%	8,0%	5,2%	5,9%	5,5%
10 à 19 salariés	4,5%	3,3%	4,2%	4,5%	4,9%	4,7%	6,1%	6,3%	6,2%	4,6%	4,7%	4,7%
20 à 49 salariés	9,3%	10,3%	9,5%	9,5%	9,5%	9,5%	9,2%	13,0%	11,5%	9,4%	10,2%	9,7%
50 à 249 salariés	19,7%	21,1%	20,0%	16,3%	16,5%	16,4%	11,1%	14,8%	13,3%	17,8%	17,3%	17,6%
250 à 4 999 salariés	31,5%	35,4%	32,4%	30,2%	32,9%	31,6%	28,7%	25,3%	26,7%	30,8%	32,4%	31,5%
5 000 salariés ou plus	30,3%	26,3%	29,4%	31,5%	29,1%	30,2%	36,0%	30,6%	32,7%	31,2%	28,6%	30,1%
<i>Ensemble des apprentis</i>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### Secteurs d'activité

Ingénieurs Enquête 2024 - Promotion 2023	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
<b>Principaux secteurs d'activité</b>								
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	19,4%	20,3%	19,6%	24,2%	37 585 €	36 671 €	37 368 €	37 000 €
TIC Services	17,7%	9,8%	15,9%	14,6%	39 579 €	39 518 €	39 570 €	39 000 €
Industrie des transports	8,9%	9,7%	9,1%	25,1%	40 976 €	40 721 €	40 912 €	41 077 €
Construction, BTP	8,2%	6,3%	7,8%	19,1%	38 495 €	39 875 €	38 754 €	39 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	6,2%	4,2%	5,8%	17,1%	38 249 €	39 248 €	38 433 €	38 500 €
Énergie	5,6%	5,1%	5,4%	21,8%	39 755 €	41 531 €	40 120 €	39 335 €
<i>Ensemble des diplômés ingénieurs salariés (Apprentis)</i>				24,0%	39 080 €	37 548 €	38 717 €	39 000 €

Managers Enquête 2024 - Promotion 2023	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes*	Femmes*	Total*	Médiane
<b>Principaux secteurs d'activité</b>								
Société de conseil ou d'ingénierie - Bureaux d'études indépendants	14,5%	12,7%	13,6%	48,5%	40 844 €	39 370 €	40 105 €	40 000 €
TIC Services	13,3%	12,6%	13,0%	50,3%	39 169 €	37 731 €	38 432 €	38 400 €
Activités financières et d'assurance	13,4%	9,8%	11,5%	44,0%	41 223 €	40 203 €	40 765 €	40 500 €
Commerce	9,5%	10,0%	9,8%	53,0%	36 044 €	35 392 €	35 689 €	35 000 €
Juridique, comptabilité, gestion, architecture et analyses techniques	9,2%	8,3%	8,8%	49,0%	39 517 €	38 822 €	39 185 €	40 000 €
Communication - Publicité - Marketing - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,4%	6,3%	5,4%	60,3%	36 702 €	33 493 €	34 670 €	34 000 €
<i>Ensemble des diplômés managers salariés (Apprentis)</i>				52,9%	39 174 €	36 931 €	37 982 €	38 000 €

\* Il s'agit du salaire moyen.

Pour la répartition par secteur, il s'agit du pourcentage sur l'ensemble des secteurs hors autre et non renseigné.

Le taux de féminisation d'un secteur correspond à la part des femmes parmi les diplômés managers recrutés dans ce secteur.

## 10. Historique des principaux indicateurs

Année de l'enquête		2024	2023	2022	2021	2020	2019
Dernière promotion		2023	2022	2021	2020	2019	2018
Situation	Activité professionnelle	70,9%	75,0%	73,3%	64,5%	71,7%	73,2%
	Volontariat	3,1%	3,4%	2,5%	2,4%	3,7%	3,7%
	Recherche d'emploi	12,2%	8,3%	8,7%	17,7%	10,2%	9,0%
	Études / Formation + Thèse	11,0%	10,8%	12,8%	13,9%	12,3%	11,6%
	Autres situations	2,7%	2,6%	2,8%	1,5%	2,2%	2,4%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	89,6%	93,1%	91,1%	79,4%	89,5%	91,2%
	Managers	81,2%	87,7%	88,6%	79,5%	86,9%	87,9%
	<b>Ensemble</b>	<b>85,8%</b>	<b>90,5%</b>	<b>89,8%</b>	<b>79,1%</b>	<b>88,1%</b>	<b>89,5%</b>
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France)	Ingénieurs - Hommes	39 117 €	38 245 €	36 441 €	35 961 €	35 885 €	35 258 €
	Ingénieurs - Femmes	37 256 €	36 187 €	34 556 €	33 656 €	33 792 €	33 298 €
	<b>Ingénieurs - Ensemble</b>	<b>38 520 €</b>	<b>37 601 €</b>	<b>35 839 €</b>	<b>35 240 €</b>	<b>35 234 €</b>	<b>34 661 €</b>
	Managers - Hommes	41 629 €	40 744 €	39 487 €	37 332 €	38 437 €	37 348 €
	Managers - Femmes	38 895 €	37 963 €	36 931 €	35 092 €	35 338 €	34 588 €
	<b>Managers - Ensemble</b>	<b>40 241 €</b>	<b>39 332 €</b>	<b>38 146 €</b>	<b>36 209 €</b>	<b>36 746 €</b>	<b>35 874 €</b>
<b>Ensemble</b>	<b>39 010 €</b>	<b>38 184 €</b>	<b>36 551 €</b>	<b>35 461 €</b>	<b>35 714 €</b>	<b>34 920 €</b>	
Avant-Dernière promotion		2022	2021	2020	2019	2018	2017
Situation	Activité professionnelle	82,6%	83,6%	82,6%	79,1%	81,3%	80,9%
	Volontariat	3,4%	2,9%	2,3%	3,1%	3,7%	4,1%
	Recherche d'emploi	4,4%	3,4%	4,1%	7,2%	4,4%	3,9%
	Études / Formation + Thèse	8,3%	8,9%	9,7%	9,8%	9,3%	9,4%
	Autres situations	1,3%	1,3%	1,3%	0,8%	1,3%	1,6%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	96,0%	97,2%	95,7%	92,6%	95,7%	96,2%
	Managers	94,4%	95,2%	95,8%	91,9%	95,5%	95,8%
	<b>Ensemble</b>	<b>95,2%</b>	<b>96,2%</b>	<b>95,4%</b>	<b>92,0%</b>	<b>95,1%</b>	<b>95,6%</b>
Année de l'enquête		2018	2017	2016	2015	2014	2013
Dernière promotion		2017	2016	2015	2014	2013	2012
Situation	Activité professionnelle	73,7%	70,8%	68,2%	66,8%	65,7%	67,4%
	Volontariat	3,8%	3,9%	3,8%	2,8%	4,4%	3,9%
	Recherche d'emploi	9,2%	11,6%	14,6%	16,7%	16,0%	15,4%
	Études / Formation + Thèse	11,4%	11,8%	11,8%	12,1%	12,4%	12,3%
	Autres situations	2,0%	1,9%	1,7%	1,6%	1,4%	1,1%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	90,0%	86,8%	82,6%	80,0%	80,7%	83,8%
	Managers	88,6%	86,6%	84,4%	82,4%	82,5%	79,5%
	<b>Ensemble</b>	<b>89,4%</b>	<b>86,5%</b>	<b>83,1%</b>	<b>80,6%</b>	<b>81,2%</b>	<b>82,1%</b>
Salaire brut annuel moyen Hors primes (France)	Ingénieurs - Hommes	34 466 €	33 994 €	33 857 €	33 484 €	33 447 €	33 610 €
	Ingénieurs - Femmes	32 626 €	31 900 €	32 022 €	31 666 €	31 395 €	31 720 €
	<b>Ingénieurs - Ensemble</b>	<b>33 908 €</b>	<b>33 353 €</b>	<b>33 291 €</b>	<b>32 928 €</b>	<b>32 809 €</b>	<b>33 067 €</b>
	Managers - Hommes	36 224 €	35 633 €	35 466 €	34 388 €	34 433 €	33 990 €
	Managers - Femmes	33 780 €	33 359 €	33 234 €	32 143 €	32 021 €	32 441 €
	<b>Managers - Ensemble</b>	<b>34 947 €</b>	<b>34 436 €</b>	<b>34 349 €</b>	<b>33 227 €</b>	<b>33 182 €</b>	<b>33 152 €</b>
<b>Ensemble</b>	<b>34 122 €</b>	<b>33 625 €</b>	<b>33 542 €</b>	<b>32 962 €</b>	<b>32 862 €</b>	<b>33 051 €</b>	
Avant-Dernière promotion		2016	2015	2014	2013	2012	2011
Situation	Activité professionnelle	79,6%	79,9%	78,1%	79,5%	79,1%	80,2%
	Volontariat	4,1%	4,3%	4,4%	2,8%	4,1%	4,1%
	Recherche d'emploi	4,9%	5,2%	6,0%	6,5%	5,9%	5,8%
	Études / Formation + Thèse	9,6%	9,3%	10,2%	10,1%	10,2%	9,4%
	Autres situations	1,7%	1,4%	1,3%	1,0%	0,6%	0,5%
Taux net d'emploi	Ingénieurs	94,9%	94,1%	93,0%	92,8%	93,8%	94,1%
	Managers	95,1%	94,8%	93,9%	92,7%	92,0%	92,3%
	<b>Ensemble</b>	<b>94,5%</b>	<b>94,2%</b>	<b>93,2%</b>	<b>92,7%</b>	<b>93,3%</b>	<b>93,5%</b>

## Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête



Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2024	Site Web de l'établissement
<b>3iL Ingénieurs</b> <i>Institut d'ingénierie informatique de Limoges</i>	<a href="https://www.3il-ingenieurs.fr">https://www.3il-ingenieurs.fr</a>
<b>AgroParisTech</b> <i>Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement</i>	<a href="http://www.agroparistech.fr">http://www.agroparistech.fr</a>
<b>Arts et Métiers</b>	<a href="https://artsetmetiers.fr">https://artsetmetiers.fr</a>
<b>Audencia</b>	<a href="http://www.audencia.com">http://www.audencia.com</a>
<b>Bordeaux INP - Bordeaux Sciences Agro</b> <i>École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine</i>	<a href="http://www.agro-bordeaux.fr">http://www.agro-bordeaux.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSC</b> <i>École nationale supérieure de cognitive</i>	<a href="https://www.ensc.fr">https://www.ensc.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA</b> <i>École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux</i>	<a href="http://www.enseirb-matmecca.fr">http://www.enseirb-matmecca.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSGTI</b> <i>École nationale supérieure en génie des technologies industrielles</i>	<a href="http://ensgti.univ-pau.fr">http://ensgti.univ-pau.fr</a>
<b>Brest Business School</b> <i>BBS</i>	<a href="http://brest-bs.com">http://brest-bs.com</a>
<b>Burgundy School of Business</b> <i>BSB</i>	<a href="https://www.bsb-education.com">https://www.bsb-education.com</a>
<b>BUILDERS École d'ingénieurs</b>	<a href="https://builders-ingenieurs.fr">https://builders-ingenieurs.fr</a>
<b>CELSA Sorbonne-Université</b> <i>École des hautes études en sciences de l'information et de la communication</i>	<a href="http://www.celsa.fr">http://www.celsa.fr</a>
<b>Centrale Lille Institut</b> <i>École centrale de Lille</i>	<a href="http://www.ec-lille.fr">http://www.ec-lille.fr</a>
<b>Centrale Lyon</b> <i>École centrale de Lyon</i>	<a href="http://www.ec-lyon.fr">http://www.ec-lyon.fr</a>
<b>Centrale Méditerranée</b> <i>École centrale de Marseille</i>	<a href="http://www.centrale-marseille.fr">http://www.centrale-marseille.fr</a>
<b>Centrale Nantes</b> <i>École centrale de Nantes</i>	<a href="http://www.ec-nantes.fr">http://www.ec-nantes.fr</a>
<b>CentraleSupélec</b>	<a href="https://www.centralesupelec.fr">https://www.centralesupelec.fr</a>
<b>CFJ</b> <i>Centre de formation des journalistes</i>	<a href="http://www.cfjparis.com">http://www.cfjparis.com</a>
<b>Chimie ParisTech</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Paris</i>	<a href="https://www.chimieparistech.psl.eu">https://www.chimieparistech.psl.eu</a>
<b>CPE Lyon</b> <i>École supérieure de chimie physique électronique de Lyon</i>	<a href="https://www.cpe.fr">https://www.cpe.fr</a>
<b>CY Tech</b>	<a href="https://cytech.cyu.fr">https://cytech.cyu.fr</a>
<b>EBI</b> <i>École de biologie industrielle</i>	<a href="http://www.ebi-edu.com">http://www.ebi-edu.com</a>
<b>EBS Paris</b> <i>European business school Paris</i>	<a href="http://www.ebs-paris.fr">http://www.ebs-paris.fr</a>
<b>ECAM Lyon - ECAM LaSalle</b> <i>École catholique d'arts et métiers Lyon - LaSalle</i>	<a href="https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon">https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon</a>
<b>ECAM Rennes-Louis de Broglie</b> <i>École catholique d'arts et métiers de Rennes</i>	<a href="https://www.ecam-rennes.fr">https://www.ecam-rennes.fr</a>
<b>ECAM-EPMI</b>	<a href="https://www.ecam-epmi.fr">https://www.ecam-epmi.fr</a>
<b>ECE</b> <i>École centrale d'électronique</i>	<a href="http://www.ece.fr">http://www.ece.fr</a>
<b>École des Ponts ParisTech</b> <i>École nationale des ponts et chaussées</i>	<a href="https://www.ecoledesponts.fr">https://www.ecoledesponts.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2024	Site Web de l'établissement
<b>ECPM</b> <i>École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg</i>	<a href="http://www.ecpm.unistra.fr">http://www.ecpm.unistra.fr</a>
<b>EDC</b> <i>École des dirigeants et créateurs d'entreprises</i>	<a href="http://www.edcparis.edu">http://www.edcparis.edu</a>
<b>EDHEC Business School</b>	<a href="http://www.edhec.com">http://www.edhec.com</a>
<b>EFREI Paris</b> <i>École d'ingénieurs généraliste en informatique et technologies du numérique</i>	<a href="http://www.efrei.fr">http://www.efrei.fr</a>
<b>EIGSI</b> <i>École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels</i>	<a href="http://www.eigsi.fr">http://www.eigsi.fr</a>
<b>EIVP</b> <i>École des ingénieurs de la ville de Paris</i>	<a href="http://www.eivp-paris.fr">http://www.eivp-paris.fr</a>
<b>EM Normandie</b> <i>École de management de Normandie</i>	<a href="http://www.ecole-management-normandie.fr">http://www.ecole-management-normandie.fr</a>
<b>EM Strasbourg</b> <i>École de management de Strasbourg</i>	<a href="http://www.em-strasbourg.eu">http://www.em-strasbourg.eu</a>
<b>EMLV</b> <i>École de Management Léonard de Vinci</i>	<a href="https://www.emlv.fr">https://www.emlv.fr</a>
<b>emlyon Business School</b> <i>École de management de Lyon</i>	<a href="https://www.em-lyon.com">https://www.em-lyon.com</a>
<b>ENAC</b> <i>École nationale de l'aviation civile</i>	<a href="http://www.enac.fr">http://www.enac.fr</a>
<b>ENGEES</b> <i>École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg</i>	<a href="http://engees.unistra.fr">http://engees.unistra.fr</a>
<b>ENI Brest</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Brest</i>	<a href="http://www.enib.fr">http://www.enib.fr</a>
<b>ENI Metz</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Metz</i>	<a href="http://enim.univ-lorraine.fr">http://enim.univ-lorraine.fr</a>
<b>ENISE</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne</i>	<a href="http://www.enise.fr">http://www.enise.fr</a>
<b>Ensa de Paris-Belleville</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville</i>	<a href="http://www.paris-belleville.archi.fr">http://www.paris-belleville.archi.fr</a>
<b>Ensa Lyon</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Lyon</i>	<a href="http://www.lyon.archi.fr">http://www.lyon.archi.fr</a>
<b>Ensa Nancy</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Nancy</i>	<a href="http://www.nancy.archi.fr">http://www.nancy.archi.fr</a>
<b>Ensa Paris-Est</b> <i>École d'architecture de la ville &amp; des territoires Paris-Est</i>	<a href="https://paris-est.archi.fr">https://paris-est.archi.fr</a>
<b>Ensa Paris-Malaquais</b> <i>École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais</i>	<a href="https://paris-malaquais.archi.fr">https://paris-malaquais.archi.fr</a>
<b>Ensa Paris-Val de Seine</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine</i>	<a href="https://www.paris-valdeseine.archi.fr">https://www.paris-valdeseine.archi.fr</a>
<b>Ensa Saint-Étienne</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne</i>	<a href="https://www.st-etienne.archi.fr">https://www.st-etienne.archi.fr</a>
<b>Ensa Versailles</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Versailles</i>	<a href="https://www.versailles.archi.fr">https://www.versailles.archi.fr</a>
<b>ENSAE Paris</b> <i>École nationale de la statistique et de l'administration économique</i>	<a href="http://www.ensae.fr">http://www.ensae.fr</a>
<b>ENSAI</b> <i>École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information</i>	<a href="http://www.ensai.fr">http://www.ensai.fr</a>
<b>ENSAIA</b> <i>École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires</i>	<a href="http://ensaia.univ-lorraine.fr">http://ensaia.univ-lorraine.fr</a>
<b>ENSAIT</b> <i>École nationale supérieure des arts et industries textiles</i>	<a href="http://www.ensait.fr">http://www.ensait.fr</a>
<b>ENSC Montpellier</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Montpellier</i>	<a href="http://www.enscm.fr">http://www.enscm.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2024	Site Web de l'établissement
<b>ENSC Mulhouse</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Mulhouse</i>	<a href="http://www.enscmu.uha.fr">http://www.enscmu.uha.fr</a>
<b>ENSC Rennes</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Rennes</i>	<a href="http://www.ensc-rennes.fr">http://www.ensc-rennes.fr</a>
<b>ENSEA</b> <i>École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications</i>	<a href="http://www.ensea.fr">http://www.ensea.fr</a>
<b>ENSEM</b> <i>École nationale supérieure d'électricité et de mécanique</i>	<a href="http://www.ensem.univ-lorraine.fr">http://www.ensem.univ-lorraine.fr</a>
<b>ENSG - Géologie</b> <i>École nationale supérieure de géologie</i>	<a href="http://www.ensg.univ-lorraine.fr">http://www.ensg.univ-lorraine.fr</a>
<b>ENSG - Géomatique</b> <i>École Nationale des sciences géographiques</i>	<a href="http://www.ensg.eu">http://www.ensg.eu</a>
<b>ENSIBS</b> <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud</i>	<a href="https://www.ensibs.univ-ubs.fr">https://www.ensibs.univ-ubs.fr</a>
<b>ENSGSI</b> <i>École nationale supérieure en génie des systèmes industriels</i>	<a href="http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr">http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr</a>
<b>ENSIC</b> <i>École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy</i>	<a href="http://www.ensic.univ-lorraine.fr">http://www.ensic.univ-lorraine.fr</a>
<b>ENSICAEN</b> <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen &amp; Centre de recherche</i>	<a href="http://www.ensicaen.fr">http://www.ensicaen.fr</a>
<b>ENSIIE</b> <i>École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise</i>	<a href="http://www.ensiie.fr">http://www.ensiie.fr</a>
<b>ENSIL-ENSCI</b> <i>École nationale supérieure de céramique industrielle</i>	<a href="https://www.ensil-ensci.unilim.fr">https://www.ensil-ensci.unilim.fr</a>
<b>ENSISA</b> <i>École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace</i>	<a href="http://www.ensisa.uha.fr">http://www.ensisa.uha.fr</a>
<b>ENSSAT</b> <i>École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie</i>	<a href="http://www.enssat.fr">http://www.enssat.fr</a>
<b>ENSTA Bretagne</b> <i>École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne</i>	<a href="http://www.ensta-bretagne.fr">http://www.ensta-bretagne.fr</a>
<b>ENSTA Paris</b> <i>École nationale supérieure de techniques avancées Paris</i>	<a href="http://www.ensta.fr">http://www.ensta.fr</a>
<b>ENSTIB</b> <i>École nationale supérieure des technologies et industries du bois</i>	<a href="http://www.enstib.univ-lorraine.fr">http://www.enstib.univ-lorraine.fr</a>
<b>ENTPE</b> <i>École nationale des travaux publics de l'État</i>	<a href="http://www.entpe.fr">http://www.entpe.fr</a>
<b>EPF</b> <i>École d'ingénieur-e-s</i>	<a href="http://www.epf.fr">http://www.epf.fr</a>
<b>ESA Angers</b> <i>École supérieure des agricultures d'Angers</i>	<a href="http://www.groupe-esa.com">http://www.groupe-esa.com</a>
<b>ESA Paris</b> <i>École spéciale d'architecture</i>	<a href="http://www.esa-paris.fr">http://www.esa-paris.fr</a>
<b>ESAIP</b> <i>École supérieure angevine d'informatique et de productique</i>	<a href="http://www.esaip.org">http://www.esaip.org</a>
<b>ESAM Caen-Cherbourg</b> <i>École supérieure d'arts &amp; médias de Caen/Cherbourg</i>	<a href="https://www.esam-c2.fr">https://www.esam-c2.fr</a>
<b>ESB</b> <i>École supérieure du bois</i>	<a href="https://www.esb-campus.fr">https://www.esb-campus.fr</a>
<b>ESC Clermont</b> <i>École supérieure de commerce de Clermont</i>	<a href="http://www.esc-clermont.fr">http://www.esc-clermont.fr</a>
<b>ESC Pau</b> <i>École supérieure de commerce de Pau</i>	<a href="http://www.esc-pau.fr">http://www.esc-pau.fr</a>
<b>ESCE</b> <i>École supérieure du commerce extérieur</i>	<a href="http://www.esce.fr">http://www.esce.fr</a>
<b>ESCOM</b> <i>École supérieure de chimie organique et minérale</i>	<a href="http://www.escom.fr">http://www.escom.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2024	Site Web de l'établissement
<b>ESCP Business School</b> <i>École supérieure de commerce de Paris Business School</i>	<a href="http://www.escpeurope.eu">http://www.escpeurope.eu</a>
<b>ESDES École de management</b> <i>École supérieure de commerce et de management</i>	<a href="http://www.esdes.fr">http://www.esdes.fr</a>
<b>ESEO</b> <i>École supérieure d'électronique de l'Ouest</i>	<a href="http://www.eseo.fr">http://www.eseo.fr</a>
<b>ESIEA</b> <i>École supérieure d'informatique électronique automatique</i>	<a href="http://www.esiea.fr">http://www.esiea.fr</a>
<b>ESIEE Paris</b> <i>École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique</i>	<a href="http://www.esiee.fr">http://www.esiee.fr</a>
<b>ESIGELEC</b> <i>École supérieure d'ingénieurs en génie électrique</i>	<a href="http://www.esigelec.fr">http://www.esigelec.fr</a>
<b>ESILV</b> <i>École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci</i>	<a href="http://www.esilv.fr">http://www.esilv.fr</a>
<b>ESME-SUDRIA</b> <i>École spéciale de mécanique et d'électricité</i>	<a href="http://www.esme.fr">http://www.esme.fr</a>
<b>ESPCI Paris</b> <i>École supérieure de physique et de chimie industrielles</i>	<a href="https://www.espci.psl.eu">https://www.espci.psl.eu</a>
<b>ESSCA</b> <i>École supérieure des sciences commerciales d'Angers</i>	<a href="https://www.essca.fr">https://www.essca.fr</a>
<b>ESSEC</b> <i>École supérieure des sciences économiques et commerciales</i>	<a href="https://www.essec.edu">https://www.essec.edu</a>
<b>ESTACA</b> <i>École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile</i>	<a href="http://www.estaca.fr">http://www.estaca.fr</a>
<b>ESTIA</b> <i>École supérieure des technologies industrielles avancées</i>	<a href="http://www.estia.fr">http://www.estia.fr</a>
<b>Excelia Business School</b>	<a href="https://www.excelia-group.com">https://www.excelia-group.com</a>
<b>Grenoble École de management (GEM)</b>	<a href="http://www.grenoble-em.com">http://www.grenoble-em.com</a>
<b>Grenoble INP - Ense3</b> <i>École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement</i>	<a href="http://ense3.grenoble-inp.fr">http://ense3.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - ENSIMAG</b> <i>École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées</i>	<a href="http://ensimag.grenoble-inp.fr">http://ensimag.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - ESISAR</b> <i>École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)</i>	<a href="http://esisar.grenoble-inp.fr">http://esisar.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Génie industriel</b> <i>École nationale supérieure de génie industriel</i>	<a href="http://genie-industriel.grenoble-inp.fr">http://genie-industriel.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Pagora</b> <i>École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux</i>	<a href="http://pagora.grenoble-inp.fr">http://pagora.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Phelma</b> <i>École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de Grenoble</i>	<a href="http://phelma.grenoble-inp.fr">http://phelma.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Polytech Grenoble</b> <i>École polytechnique universitaire de Grenoble</i>	<a href="http://www.polytech-grenoble.fr">http://www.polytech-grenoble.fr</a>
<b>HEC Paris</b> <i>Hautes études commerciales de Paris</i>	<a href="https://www.hec.edu">https://www.hec.edu</a>
<b>ICAM</b> <i>Institut catholique d'arts et métiers</i>	<a href="http://www.icam.fr">http://www.icam.fr</a>
<b>ICD International Business School</b> <i>Institut international du commerce et du développement</i>	<a href="http://www.icd-ecoies.com">http://www.icd-ecoies.com</a>
<b>ICES</b> <i>Institut catholique d'études supérieures</i>	<a href="https://ices.fr">https://ices.fr</a>
<b>ICN Business School</b>	<a href="https://www.icn-artem.com">https://www.icn-artem.com</a>
<b>IÉSEG</b>	<a href="http://www.ieseeg.fr">http://www.ieseeg.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2024	Site Web de l'établissement
<b>IFP School</b> <i>Institut français du pétrole</i>	<a href="http://www.ifp-school.com">http://www.ifp-school.com</a>
<b>IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire</b> <i>École nationale supérieure mines-télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire</i>	<a href="https://www.imt-atlantique.fr">https://www.imt-atlantique.fr</a>
<b>IMT Mines Albi</b> <i>École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux</i>	<a href="https://www.imt-mines-albi.fr">https://www.imt-mines-albi.fr</a>
<b>IMT Mines Alès</b> <i>École des mines d'Alès</i>	<a href="http://www.mines-ales.fr">http://www.mines-ales.fr</a>
<b>IMT Nord Europe</b> <i>École nationale supérieure mines-télécom Lille-Douai</i>	<a href="https://imt-nord-europe.fr">https://imt-nord-europe.fr</a>
<b>INP</b> <i>Institut National du Patrimoine</i>	<a href="https://www.inp.fr">https://www.inp.fr</a>
<b>INSA Centre Val de Loire</b> <i>Institut national des sciences appliquées du Centre Val de Loire</i>	<a href="http://www.insa-centrevalde Loire.fr">http://www.insa-centrevalde Loire.fr</a>
<b>INSA Hauts-de-France</b> <i>Institut national des sciences appliquées des Hauts-de-France</i>	<a href="https://www.insa-hautsdefrance.fr">https://www.insa-hautsdefrance.fr</a>
<b>INSA Lyon</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Lyon</i>	<a href="http://www.insa-lyon.fr">http://www.insa-lyon.fr</a>
<b>INSA Rennes</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Rennes</i>	<a href="http://www.insa-rennes.fr">http://www.insa-rennes.fr</a>
<b>INSA Rouen Normandie</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Rouen</i>	<a href="https://www.insa-rouen.fr">https://www.insa-rouen.fr</a>
<b>INSA Strasbourg</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Strasbourg</i>	<a href="http://www.insa-strasbourg.fr">http://www.insa-strasbourg.fr</a>
<b>INSA Toulouse</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Toulouse</i>	<a href="http://www.insa-toulouse.fr">http://www.insa-toulouse.fr</a>
<b>INSEEC Grande école</b>	<a href="https://www.inseec.com">https://www.inseec.com</a>
<b>Institut Agro Dijon</b>	<a href="https://institut-agro-dijon.fr">https://institut-agro-dijon.fr</a>
<b>Institut Agro Montpellier</b>	<a href="https://www.institut-agro-montpellier.fr">https://www.institut-agro-montpellier.fr</a>
<b>Institut Agro Rennes-Angers</b>	<a href="https://www.institut-agro-rennes-angers.fr">https://www.institut-agro-rennes-angers.fr</a>
<b>Institut d'Optique</b> <i>Institut d'optique graduate school</i>	<a href="http://www.institutoptique.fr">http://www.institutoptique.fr</a>
<b>Institut Mines-Télécom Business School</b>	<a href="https://www.imt-bs.eu">https://www.imt-bs.eu</a>
<b>INSTN</b> <i>Institut national des sciences et techniques nucléaires</i>	<a href="https://instn.cea.fr">https://instn.cea.fr</a>
<b>IPAG Business School</b> <i>Institut de préparation à l'administration et à la gestion</i>	<a href="https://www.ipag.fr">https://www.ipag.fr</a>
<b>IPSA</b> <i>Institut polytechnique des sciences avancées</i>	<a href="https://www.ipsa.fr">https://www.ipsa.fr</a>
<b>ISAE-ENSMA</b> <i>École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique</i>	<a href="https://www.ensma.fr">https://www.ensma.fr</a>
<b>ISAE-SUPAERO</b> <i>Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace</i>	<a href="http://www.isae.fr">http://www.isae.fr</a>
<b>ISAE-Supméca</b> <i>Institut supérieur de mécanique de Paris</i>	<a href="https://www.isae-supmecca.fr">https://www.isae-supmecca.fr</a>
<b>ISARA</b> <i>Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes</i>	<a href="https://isara.fr">https://isara.fr</a>
<b>ISAT</b> <i>Institut supérieur de l'automobile et des transports</i>	<a href="https://www.isat.fr">https://www.isat.fr</a>
<b>ISC Paris</b> <i>Institut supérieur du commerce, Paris</i>	<a href="http://www.iscparis.com">http://www.iscparis.com</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2024	Site Web de l'établissement
<b>ISEN Brest</b> <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique Brest</i>	<a href="https://isen-brest.fr">https://isen-brest.fr</a>
<b>ISEN Yncréa Méditerranée</b> <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée</i>	<a href="https://www.isen-mediterranee.fr">https://www.isen-mediterranee.fr</a>
<b>ISEP</b> <i>Institut supérieur d'électronique de Paris</i>	<a href="http://www.isep.fr">http://www.isep.fr</a>
<b>ISG</b> <i>Institut supérieur de gestion</i>	<a href="http://www.isg.fr">http://www.isg.fr</a>
<b>ISIT</b> <i>Institut de management et de communication interculturels</i>	<a href="https://www.isit-paris.fr">https://www.isit-paris.fr</a>
<b>ISMANS CESI</b> <i>Institut supérieur des matériaux du Mans</i>	<a href="https://ismans.cesi.fr">https://ismans.cesi.fr</a>
<b>ISTEC</b> <i>Institut supérieur des sciences, techniques et économie commerciales</i>	<a href="https://istec.fr">https://istec.fr</a>
<b>ISTOM</b> <i>École supérieure d'agro-développement international</i>	<a href="https://www.istom.fr">https://www.istom.fr</a>
<b>ITECH Lyon</b> <i>Institut textile et chimique de Lyon</i>	<a href="http://www.itech.fr">http://www.itech.fr</a>
<b>JUNIA</b> <i>HEI - ISA - ISEN</i>	<a href="https://www.junia.com">https://www.junia.com</a>
<b>KEDGE BS</b>	<a href="https://kedge.edu">https://kedge.edu</a>
<b>L'École de design</b>	<a href="http://www.lecolededesign.com">http://www.lecolededesign.com</a>
<b>Mines Nancy</b> <i>École nationale supérieure des mines de Nancy</i>	<a href="http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr">http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr</a>
<b>Mines Paris</b> <i>École nationale supérieure des mines de Paris</i>	<a href="https://www.minesparis.psl.eu">https://www.minesparis.psl.eu</a>
<b>Mines Saint-Étienne</b> <i>École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne</i>	<a href="http://www.mines-stetienne.fr">http://www.mines-stetienne.fr</a>
<b>Montpellier Business School</b>	<a href="http://www.montpellier-bs.com">http://www.montpellier-bs.com</a>
<b>NEOMA Business School</b>	<a href="http://www.neoma-bs.fr">http://www.neoma-bs.fr</a>
<b>Oniris</b> <i>École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique</i>	<a href="http://www.oniris-nantes.fr">http://www.oniris-nantes.fr</a>
<b>Paris School of Business</b>	<a href="http://www.psbedu.paris">http://www.psbedu.paris</a>
<b>Polytech Angers</b> <i>École polytechnique de l'université d'Angers</i>	<a href="http://www.polytech-angers.fr">http://www.polytech-angers.fr</a>
<b>Polytech Clermont-Ferrand</b> <i>Centre universitaire des sciences et techniques</i>	<a href="http://polytech.univ-bpclermont.fr">http://polytech.univ-bpclermont.fr</a>
<b>Polytech Lille</b> <i>École polytechnique de l'université de Lille</i>	<a href="http://www.polytech-lille.fr">http://www.polytech-lille.fr</a>
<b>Polytech Marseille</b> <i>École polytechnique de l'université de Marseille</i>	<a href="https://polytech.univ-amu.fr">https://polytech.univ-amu.fr</a>
<b>Polytech Montpellier</b> <i>École polytechnique de l'université de Montpellier</i>	<a href="https://www.polytech.umontpellier.fr">https://www.polytech.umontpellier.fr</a>
<b>Polytech Nancy</b> <i>École polytechnique de l'université de Lorraine</i>	<a href="http://polytech-nancy.univ-lorraine.fr">http://polytech-nancy.univ-lorraine.fr</a>
<b>Polytech Nantes</b> <i>École polytechnique de l'université de Nantes</i>	<a href="http://www.polytech.univ-nantes.fr">http://www.polytech.univ-nantes.fr</a>
<b>Polytech Orléans</b> <i>École polytechnique de l'université d'Orléans</i>	<a href="http://www.univ-orleans.fr/polytech">http://www.univ-orleans.fr/polytech</a>
<b>Polytech Paris-Saclay</b> <i>École polytechnique de l'université de Paris-Saclay</i>	<a href="https://www.polytech.universite-paris-saclay.fr">https://www.polytech.universite-paris-saclay.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2024	Site Web de l'établissement
<b>Polytech Tours</b> <i>École polytechnique de l'université de Tours</i>	<a href="http://polytech.univ-tours.fr">http://polytech.univ-tours.fr</a>
<b>Rennes School of Business</b> <i>Rennes SB</i>	<a href="https://www.rennes-sb.fr">https://www.rennes-sb.fr</a>
<b>SCBS - École de management de Y SCHOOLS</b> <i>South Champagne Business School - École de management de Y SCHOOLS</i>	<a href="https://www.scbs-education.com">https://www.scbs-education.com</a>
<b>Sciences Po Aix</b>	<a href="https://www.sciencespo-aix.fr">https://www.sciencespo-aix.fr</a>
<b>Sciences Po Bordeaux</b>	<a href="https://www.sciencespobordeaux.fr">https://www.sciencespobordeaux.fr</a>
<b>Sciences Po Grenoble</b>	<a href="http://www.sciencespo-grenoble.fr">http://www.sciencespo-grenoble.fr</a>
<b>Sciences Po Lille</b>	<a href="http://www.sciencespo-lille.eu">http://www.sciencespo-lille.eu</a>
<b>Sciences Po Lyon</b>	<a href="https://www.sciencespo-lyon.fr">https://www.sciencespo-lyon.fr</a>
<b>Sciences Po Paris</b>	<a href="http://www.sciencespo.fr">http://www.sciencespo.fr</a>
<b>Sciences Po Rennes</b>	<a href="http://www.sciencespo-rennes.fr">http://www.sciencespo-rennes.fr</a>
<b>Sciences Po Saint-Germain-en-Laye</b>	<a href="https://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr">https://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr</a>
<b>Sciences Po Toulouse</b>	<a href="http://www.sciencespo-toulouse.fr">http://www.sciencespo-toulouse.fr</a>
<b>SIGMA Clermont</b>	<a href="http://www.sigma-clermont.fr">http://www.sigma-clermont.fr</a>
<b>SKEMA</b> <i>SKEMA Business School</i>	<a href="http://www.skema-bs.fr">http://www.skema-bs.fr</a>
<b>SUPMICROTECH - ENSMM</b> <i>École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques</i>	<a href="https://www.supmicrotech.fr">https://www.supmicrotech.fr</a>
<b>TBS</b>	<a href="http://www.tbs-education.fr">http://www.tbs-education.fr</a>
<b>Télécom Paris</b>	<a href="http://www.telecom-paris.fr">http://www.telecom-paris.fr</a>
<b>Télécom Physique Strasbourg</b> <i>École nationale supérieure de physique de Strasbourg</i>	<a href="http://www.telecom-physique.fr">http://www.telecom-physique.fr</a>
<b>Télécom SudParis</b>	<a href="http://www.telecom-sudparis.eu">http://www.telecom-sudparis.eu</a>
<b>Toulouse INP - El Purpan</b> <i>École d'ingénieurs de Purpan</i>	<a href="http://www.purpan.fr">http://www.purpan.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENI Tarbes</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Tarbes</i>	<a href="http://www.enit.fr">http://www.enit.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENM</b> <i>École nationale de la météorologie</i>	<a href="http://www.enm-toulouse.fr">http://www.enm-toulouse.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSAT</b> <i>École nationale supérieure agronomique de Toulouse</i>	<a href="http://www.ensat.fr">http://www.ensat.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSEEIHT</b> <i>École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications</i>	<a href="http://www.enseeiht.fr">http://www.enseeiht.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSIACET</b> <i>École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques</i>	<a href="http://www.ensiacet.fr">http://www.ensiacet.fr</a>
<b>UniLaSalle</b> <i>Institut Polytechnique UniLaSalle</i>	<a href="https://www.unilasalle.fr">https://www.unilasalle.fr</a>
<b>Université Paris-Dauphine</b>	<a href="https://dauphine.psl.eu">https://dauphine.psl.eu</a>
<b>UTBM</b> <i>Université de technologie Belfort-Montbéliard</i>	<a href="https://www.utbm.fr">https://www.utbm.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2024	Site Web de l'établissement
<b>UTC</b> <i>Université de technologie de Compiègne</i>	<a href="https://www.utc.fr">https://www.utc.fr</a>
<b>UTT</b> <i>Université de technologie de Troyes</i>	<a href="http://www.utt.fr">http://www.utt.fr</a>
<b>VetAgro Sup</b>	<a href="http://www.vetagro-sup.fr">http://www.vetagro-sup.fr</a>







CONFÉRENCE DES  
**GRANDES**  
**ÉCOLES**

Conférence des grandes écoles  
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris  
tél : 01 46 34 08 42  
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr  
🐦@ConferenceDesGE